

L'UQAM pionnière du développement des études féministes dans la francophonie

Sous la direction de
Francine Descarries
et **Caroline Désy**



Hors-série

30^e anniversaire de l'IREF

L'UQAM pionnière du développement des études féministes dans la francophonie

Sous la direction de Francine Descarries
et Caroline Désy

Cahier de recherche de l'IREF

Hors-série 30^e anniversaire
2021

Institut de recherches et d'études féministes
Dépôt légal: 1^{er} trimestre 2021
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN 978-2-922045-52-9

Les textes publiés dans les Cahiers de l'IREF n'engagent que la responsabilité de leurs auteures.

Illustration et graphisme de la couverture: Jade Langevin
Photos: Vicky Métayer
Infographie: Guylaine Michel (Claude Bergeron)

Table des matières

En guise de préambule	1
<i>Francine Descarries et Caroline Désy</i>	

Le rôle de l'IREF dans le développement des études féministes dans la francophonie	5
<i>Rachel Chagnon</i>	

PARTIE 1

Implantation et reconnaissance

De femme économiste à «l'économiste des femmes»	11
<i>Ruth Rose</i>	

Atterrir en études féministes	19
<i>Micheline De Sève</i>	

Cinquante ans de féminismes à l'IREF	21
<i>Yolande Cohen</i>	

Les études féministes dans la francophonie : témoignage d'une pionnière	29
<i>Christine Corbeil</i>	

Le défi et le plaisir d'être une féministe en biologie à l'UQAM	35
<i>Karen Messing</i>	

PARTIE 2

Consolidation et développement

Féminismes : de la parole au geste	41
<i>Thérèse St-Gelais</i>	

Parcours d'une militante/chercheuse lesbienne à l'IREF 45
Line Chamberland

Psychologie et féminisme 53
Louise Cossette

PARTIE 3

Ouverture et continuité

La rencontre des idées et des pratiques 57
Lyne Kurtzman

À propos des femmes et du cinéma d'animation 61
Marie-Josée Saint-Pierre

L'histoire et la transmission des idées féministes à l'Université: maintenir le fil 71
Ariane Gibeau

À propos des autrices 77



Caroline Désy et Francine Descarries

En guise de préambule

Francine Descarries
Caroline Désy

Il y a maintenant près de 50 ans, à l'initiative de jeunes professeures et chargées de cours, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) offrait un premier cours collectif et multidisciplinaire « sur les femmes » à plus de 200 étudiantes et une dizaine d'étudiants qui s'y étaient inscrits avec enthousiasme. Participant d'un climat d'effervescence sociale et politique sans précédent (Fahmy-Eid, 2007), ces jeunes professeures et chargées de cours réalisaient que les traditions intellectuelles et scientifiques dans lesquelles elles avaient été formées les privaient de « la puissance théorique et créatrice » (Gubin 1994), alors que, dans la pratique, elles se voyaient souvent éloignées, sinon bannies, des lieux majeurs de production du savoir et de sa transmission.

Fortes du succès remporté par cette première prestation et conscientes des besoins à combler, quelques-unes d'entre elles réussissent, dans les années qui suivent, à faire inscrire au programme de leur département respectif (histoire, science politique, sociologie, sciences religieuses et biologie) des cours sur la « condition des femmes », comme il était alors courant d'appeler les cours traitant des rapports sociaux de sexe et des inégalités de genre. Face aux exigences administratives du milieu universitaire et, faut-il ajouter, de l'indifférence de certains de leurs collègues, voire de leur opposition, elles sont nombreuses à réaliser qu'elles auraient avantage à faire front commun pour contrer les silences et les préjugés androcentriques entretenus par leurs disciplines, et poursuivre une « aventure intellectuelle et pédagogique » (Fahmy-Eid, 2007) et sociale fondée sur la conviction que les études féministes n'ont de sens que si elles ont une conscience sociale et se déploient comme vecteur de changement.

De ce besoin de se regrouper pour se rendre visibles, de gagner en efficacité et d'imposer un nouveau regard sur la société seront forgées les assises du Groupe interdisciplinaire d'études sur la condition des femmes (GIERF), qui sera officiellement créé en 1976 et suivi, en 1990, par l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM (IREF), sur la base des mêmes principes. Soit, promouvoir, développer et coordonner la formation et la recherche féministes à l'UQAM afin de rendre significatif leur apport au développement d'une vision critique et renouvelée des différentes dimensions du savoir et d'en favoriser la diffusion et la mobilisation¹.

Inspirées par le thème proposé « Visages de l'UQAM » pour célébrer le 50^e anniversaire de l'institution, plusieurs raisons nous ont poussées en tant que membres de l'IREF à organiser un colloque sous le thème

1. Pour un historique plus détaillé, voir Descarries, Francine (2018), « Parcours des études féministes au sein du réseau de l'Université du Québec » in *Pour marquer un demi-siècle d'apports à la société québécoise*, sous la direction de Dussault, Edmond Pierre, Pierre Doray, Yan Rouseau et Lyne Sauvageau,, Montréal : PUQ.

L'UQAM pionnière du développement des études féministes dans la francophonie et d'en publier les Actes². Car, non seulement, il apparaissait essentiel de repérer des traces des expériences fondatrices des études et de la recherche féministes à l'UQAM, mais il importait également de mettre à l'avant-scène quelques-unes des initiatives entreprises individuellement ou collectivement par des féministes de l'UQAM, tout comme de rappeler les questionnements et les démarches qui en ont assuré la consolidation, l'essor et aujourd'hui la pluralité des perspectives, thèmes et points d'ancrage.

En effet, professeures, chargées de cours, professionnelles de recherche et étudiantes graduées de l'UQAM ont produit, au fil des décennies, des réflexions, des recherches, des rapports, des œuvres de création, des enseignements et des débats qui forment une large mosaïque dans laquelle sont étudiées et questionnées les dynamiques des rapports sociaux de sexe et du genre. Les thématiques, les approches théoriques et les dimensions stratégiques de ces travaux sont fort variées, même quelquefois en tension, selon les angles d'analyse retenus et les enjeux identifiés. La courte liste dressée à partir des contributions des seules auteures des textes rassemblés ici donne déjà une idée de l'étendue de ce continuum : histoire des femmes, justice sociale, travail et santé des femmes, représentations sociales, identités sexuelles, création et productions artistiques, inégalités sociales et violences, alors que leurs travaux les plus récents sont traversés par une intention convergente d'accorder plus de place à la co-construction des savoirs tout comme à l'imbrication des rapports sociaux de division et de hiérarchie et à la diversité des expériences qui en résultent pour les femmes.

Une certaine importance est accordée dans ces pages à la dimension mémorielle. Parler de mémoire, c'est examiner le rapport au passé et son usage : nous n'avons pas fait ici le travail de l'historienne, mais avons mis en pratique le travail de mémoire, en avons chassé les échos et avons cherché à exprimer de plusieurs façons combien l'IREF a un ancrage et un avenir. Nous étions aussi très intéressées à savoir ce qui peut pousser à la remise en question des traditions intellectuelles et scientifiques d'une discipline et proposer un savoir renouvelé.

Dans une dynamique d'alternance entre souvenirs et analyses, sans faire abstraction des nombreux défis, embuches et tensions qui ont traversé leur parcours, et les traversent toujours, les autrices regroupées dans la présente publication ont offert leur interprétation personnelle des questions que nous leur avons posées concernant leurs rapports avec les études féministes, les principaux défis (personnels, intellectuels, institutionnels) rencontrés et la nature de leurs contributions.

En réponse à ces questions, elles nous offrent un compte-rendu de première main des différentes phases du développement des études féministes à l'UQAM ; des premières initiatives fondatrices, à la multiplication des perspectives et des approches, en passant par le processus de consolidation. Les récits des professeures retraitées et actuelles qui ont été à l'origine de l'implantation des études féministes à l'UQAM et de la reconnaissance de leur légitimité, permettent de repérer des traces – il en existe peu – de certaines initiatives et actions, à l'origine du développement des études féministes à l'UQAM et de leur institutionnalisation. Si leurs témoignages, comme le souligne Évelyne Tardy, illustrent bien que « la mise en place des études féministes à l'UQAM n'a pas été évidente »³, les efforts de ces pionnières ont porté leurs fruits et les études féministes constituent depuis un apport important à l'UQAM⁴.

Il était donc aussi important que les textes réunis dans le présent Cahier nous amènent d'hier à aujourd'hui, à partir de narratifs fort diversifiés, mais convergents pour comprendre que les féministes engagées en études

2. Ce colloque a eu lieu le 31 janvier 2020 à l'UQAM.

3. Extrait d'un message qu'Évelyne Tardy, directrice de l'IREF de 1976 à 1978, nous envoyait de sa retraite française à l'occasion du Colloque.

4. Pour étayer cette assertion, mentionnons que l'UQAM identifie l'axe « études sur les femmes » comme un des cinq domaines prioritaires d'enseignement et de recherche au sein de l'université, alors que le Fonds de recherche du Québec Société et culture (FRQSC) reconnaît depuis 2011 le Réseau québécois en études féministes (RéQEF), ancré à l'UQAM, comme infrastructure subventionnée de recherche.

féministes à l'UQAM, quel que soit leur statut et leur époque, ont dû remettre en question les traditions intellectuelles et scientifiques de leur discipline respective afin d'être partie prenante de la construction de savoirs revus et corrigés. Dans des mots qui leur sont propres, elles ont rappelé les défis qui accompagnent leur volonté de proposer d'autres façons de construire les savoirs, de les utiliser et de les partager pour lutter contre les discriminations que vivent différentes catégories de femmes et une meilleure justice sociale. Et comme l'écrit Ariane Gibeau, se questionnant sur sa propre posture de jeune chercheuse « de conjuguer l'analyse des avancées et des progrès avec celle des failles et des violences ».

Les témoignages réunis en ces pages et d'autres présentés en séance mettent en lumière des dynamiques et des pratiques qui démontrent que la recherche, la recherche-action et la recherche-crédation féministes s'expriment aujourd'hui à travers de multiples langages, logent à plusieurs enseignes théoriques, prennent différentes formes et se déploient en une pluralité de thématiques et d'approches qui en reflètent tant la profondeur et le dynamisme, que les tensions qui peuvent s'instaurer entre différentes interprétations et approches stratégiques.

Références

FAHMY-EID, N. (2007). "Once Upon a Time There Was the Feminist Movement ...and Then There was Feminist Studies" dans W. ROBBINS, Meg LUXTON, Margrit EICHLER and Francine DESCARRIES (dir.), *Minds of Our Own: Inventing Feminist Scholarship and Women's Studies in Canada, 1966-76*, Waterloo: Wilfrid Laurier University Press, p. 155-162. Parution française: « Les débuts de l'enseignement et de la recherche sur les femmes à l'UQAM », *labrys, études féministes/estudos feministas*, juillet/décembre 2010. https://www.labrys.net.br/labrys%2018/iref/nadia.htm#_ftn1.

GUBIN, E. (1994). « Créer. Hier et aujourd'hui », *Sextant. Revue du Groupe interdisciplinaire d'études sur les Femmes* (Université Libre de Bruxelles), été, p. 5-18. <https://d-meeus.be/biblio/Gubin1994.html>.



Rachel Chagnon (avec Line Chamberland en arrière-plan)

Le rôle de l'IREF dans le développement des études féministes dans la francophonie

Rachel Chagnon

Cette publication nous permet de souligner le rôle important joué par l'UQAM dans le développement des études féministes tant au Québec que dans l'univers francophone et ce, depuis les cinquante dernières années. J'aimerais profiter de l'espace qui m'est offert afin de souligner de façon plus particulière le rôle joué par l'Institut de recherches et d'études féministes dans ce développement.

L'importance d'une vision féministe de la recherche

La lorgnette féministe a été essentielle à un recadrage du milieu universitaire qui était, et demeure un peu, bien masculin au Québec. Les chercheuses féministes ont mis en relief les silences et oublis d'un milieu scientifique confondant homogénéité de la pensée avec savoir valide. Nous devons une fière chandelle à ces pionnières qui ont osé «brasser la cage». Il fallait en effet beaucoup de courage pour remettre en question la pensée dominante, oser pointer du doigt le dogme de la neutralité scientifique et démontrer que la rigueur scientifique pouvait se conjuguer à l'admission d'une certaine subjectivité. Ce fut un parcours de combattante, un parcours qui n'est d'ailleurs pas encore arrivé à terme. Encore aujourd'hui, la pertinence, voire la scientificité de la recherche féministe continue d'être contesté au Québec comme ailleurs dans l'univers francophone¹. Toutefois, les progrès réalisés et le rôle joué par la théorisation des revendications féministes témoignent de la force de cette perspective dans l'avancement de la cause des femmes.

Pour le meilleur ou le pire, il semble en effet que la pertinence des études féministes ne se dément pas. Au moment où j'écris ces lignes, nous traversons une crise mondiale historique soit la pandémie de la COVID-19. Tout au long de cette épreuve, que nous traversons collectivement, chercheuses et militantes s'épaulent afin de faire valoir la situation et les besoins spécifiques des femmes. Ainsi, nous savons déjà que la pandémie frappe davantage les femmes tant sur le plan de la santé que de l'économie. Ce travail a été relayé par des médias où l'on trouve de plus en plus de journalistes sensibilisé.e.s aux enjeux féministes. Plusieurs ont d'ailleurs été formé.e.s à l'UQAM! Grâce à la présence forte de la perspective féministe, il nous est possible de

1. Voir Ollivier, Michèle et Manon Tremblay (2013), *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*, L'Harmattan, Montréal. Et, pour voir les difficultés rencontrées par les chercheuses féministes françaises dans la reconnaissance de leur perspective, on peut lire: Lagrave, Rose-Marie (1990), « Recherches féministes ou recherches sur les femmes ? »; *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 83, juin. Masculin/féminin-1. pp. 27-39; https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1990_num_83_1_29

lutter plus efficacement contre la tentation d'invisibilisation des femmes que l'on constate encore aujourd'hui dans les cercles du pouvoir.

L'importance d'un lieu pour les chercheuses féministes

Les différentes interventions vont illustrer, je n'en doute pas, l'importance d'un lieu d'ancrage pour les chercheuses féministes. Dans un contexte où, pendant longtemps, ni les études féministes ni la recherche interdisciplinaire n'étaient très valorisées, elles ont cherché par différents moyens à s'épauler et à se soutenir mutuellement. L'UQAM s'est ainsi avéré un lieu propice à l'épanouissement de plusieurs d'entre elles. Dans cette université, pensée en pleine vague de réforme de l'éducation, on voulait innover et repenser la construction du savoir. Les professeures féministes recrutées ont su profiter de cette ouverture afin de monter des projets porteurs.

L'Institut de recherches et d'études féministes est l'aboutissement de différentes initiatives entreprises afin de se doter de lieux d'échange et de soutien. L'IREF est ici l'héritière, entre autres, du *Groupe interdisciplinaire d'études et de recherches sur les femmes* qui sera le premier regroupement uqamien à s'investir de cette mission. Dès sa création, l'IREF est pensé comme un lieu devant permettre des rapprochements interdisciplinaires et favoriser la diffusion des savoirs féministes.

À sa fondation, l'IREF est investi d'une mission de valorisation des savoirs féministes tant dans la recherche, l'enseignement que le service à la collectivité. Il devient rapidement un outil important du déploiement des études féministes non seulement à l'UQAM, mais dans tout le réseau universitaire québécois. On peut penser ici aux représentations faites afin d'encourager l'ouverture de postes spécialisés en études féministes ou encore à la création d'un certificat en études féministes.

Rôle de l'IREF dans l'institutionnalisation de la recherche féministe

Avec les années, l'IREF a permis l'émergence de plusieurs groupes de recherche. Depuis plus de trente ans, nous avons facilité le réseautage de nos membres et soutenu leurs projets. On peut penser par exemple, au Réseau québécois en études féministes dont le projet a pris forme dans nos locaux. Nous avons aussi collaboré au succès du Protocole de recherche entre l'UQAM et le regroupement Relais-femmes. Ce protocole, administré par le Service aux collectivités, a permis aux chercheuses et chercheurs féministes de l'UQAM de développer des projets ancrés dans les collectivités et investis dans une co-construction fructueuse des savoirs.

Notre institut a aussi favorisé la structuration d'une offre de cours cohérente et diversifiée en études féministes. À travers notre certificat et nos concentrations en études féministes, il a été possible pour des étudiantes et étudiants de s'initier et d'approfondir leurs connaissances aux trois cycles d'enseignement. Depuis près de 35 ans, l'IREF a ainsi contribué à former la relève des études féministes. Tous les ans, notre rapport fait état d'un nombre sans cesse grandissant de mémoires et de thèses rédigées dans une perspective féministe. Tous ces travaux témoignent non seulement de la vitalité des recherches, mais aussi du succès que nous avons eu dans notre entreprise de valorisation et de diffusion des savoirs féministes.

On peut débattre de la place et du rôle du féminisme institutionnel. S'est-il trop éloigné de la base militante? Est-il suffisamment politique? Mais, force est de constater que des institutions telles que l'IREF contribuent à donner une voix forte tant aux chercheuses qui veulent faire leur place dans le monde universitaire qu'à nos revendications collectives. Le féminisme institutionnel a donc un rôle à jouer et il ne faut pas négliger son apport dans la consolidation de nos acquis et les progrès accomplis.



Et pour finir, quel avenir pour la recherche féministe ?

Non seulement la recherche féministe demeure d'actualité, mais elle se renouvelle et embrasse une quantité grandissante d'enjeux. L'émergence d'un nombre sans cesse croissant de chercheuses (et chercheurs) formées dans les perspectives féministes et engagées dans la recherche féministe nous a ouvert de nouvelles voies. Pensons ici au rôle maintenant central du concept de l'intersectionnalité ou encore aux théorisations novatrices des féminismes décoloniaux ou antispécistes.

D'ailleurs, l'un des beaux défis qui nous attend est d'assurer la circulation des savoirs et des expériences entre les chercheuses issues de différents horizons et travaillant dans des perspectives de plus en plus éclatées. Se pose aussi toute la question de la transmission intergénérationnelle des connaissances et le développement d'une mémoire collective de nos expériences. Mon souhait est que l'IREF prenne ces défis à bras le corps et s'affirme comme un lieu d'échanges et de partage pour notre communauté.

Des événements comme ce colloque et la publication qui en découle témoignent de notre volonté de rendre justice à nos pionnières tout en offrant un espace bien mérité à celles qui ont pris leur relève. Plus que jamais, il nous faut lutter contre toutes les formes de cloisonnement, tant générationnels que disciplinaires ou idéologiques. L'IREF, en accueillant des membres de tous les horizons et de toutes les perspectives, montre qu'il existe bel et bien une « voie du milieu » où nous pouvons nous retrouver, échanger et apprendre les unes des autres.

Conclusion

Je n'en doute pas, les cinquante prochaines années seront elles aussi riches en expériences et en découvertes. Je suis tout aussi persuadée que la recherche féministe y occupera une place de choix. En effet, je ne pense pas que la lutte féministe va perdre sa raison d'être de sitôt... Nous pouvons espérer que l'avènement d'une égalité réelle entre toutes et tous advienne avant la fin du présent siècle. Toutefois, dans l'attente de ce moment, l'IREF et l'UQAM poursuivront la mission entamée en 1969 avec l'inauguration de notre université. Et même après, pourquoi pas ! Car la recherche féministe saura bien faire sa place dans ce monde qui reconnaîtra finalement une valeur et une dignité égales aux femmes et aux hommes. Nous avons donc encore de fructueuses années devant nous !

PARTIE 1

Implantation et reconnaissance



De gauche à droite: Christine Corbeil, Nadia Fahmy-Eid, Ruth Rose, Yolande Cohen, Karen Messing, Micheline De Sève

De femme économiste à «l'économiste des femmes»

Ruth Rose

Si, encore aujourd'hui, les femmes économistes sont peu nombreuses, c'était encore plus vrai dans les années 1960 quand j'ai fait mes études de baccalauréat à l'Université de Chicago, de maîtrise et de doctorat à l'Université de Californie à Berkeley. De mémoire, il n'y avait aucune femme professeure à Chicago et une seule «*lecturer*» à Berkeley qui était aussi la femme d'un des professeurs seniors.

Le département de sciences économiques de l'Université de Chicago avait la réputation d'être très conservateur, dominé par Milton Friedman, l'idéologue par excellence de la théorie néoclassique libérale. Selon sa théorie, le libre fonctionnement du marché donne toujours les meilleurs résultats et il ne faut pas, en aucun cas, intervenir dans ce fonctionnement. Par exemple, un régime universel et obligatoire d'assurance-santé serait une entrave à la liberté de chaque individu de choisir d'adhérer à un tel régime ou non. La concurrence entre les compagnies d'assurance privées assurera les meilleurs régimes, aux meilleurs prix, et chaque personne peut choisir celui qui lui convient le mieux. Ou utiliser son argent pour jouer au golf, ou boire dans un pub ou ...

L'université permettait aux finissants de baccalauréat de suivre les cours de maîtrise. Alors, j'ai suivi le cours d'introduction à la micro-économie de Milton Friedman. Cela m'a immunisée à tout jamais contre son approche parce qu'il m'était évident que la concurrence parfaite, sur laquelle tout sa superstructure théorique est basée, n'a rien à avoir avec la réalité. Toutefois, cela m'a pris 10 ans d'enseignement universitaire, et une initiation aux idées de Mickal Kalecki, marxiste polonais et contemporain de John Maynard Keynes, avant de bien comprendre ce qui était fautif dans la logique néoclassique. C'est à partir de cette remise en question que j'ai pu développer une approche critique avec des assises kaleckiennes, institutionnalistes et un peu marxistes.

Mes racines critiques et féministes puisaient aussi dans un certain militantisme dès l'école secondaire. Mes deux parents étaient des sociologues. Mon père, Arnold Rose, était assez connu et spécialiste en relations raciales à l'Université de Minnesota à Minneapolis. Ma mère, qui s'était classée parmi les premiers aux concours d'admission aux facultés de médecine des États-Unis, a décidé que la sociologie concordait mieux à ses intérêts. Toutefois, les règles contre le népotisme interdisaient aux femmes des professeurs de se trouver dans le même département, elle est donc devenue professeure d'université seulement après que ses trois enfants soient devenus autonomes. Se définissant comme féministe, elle était plutôt limitée par les conventions sociales de son époque et aurait toujours voulu être un homme.

Déjà, à l'école secondaire, je participais aux manifestations contre les pharmacies Walgreens qui refusaient de servir les Afro-Américains dans le sud des États-Unis. Dans les années 1940, mes parents avaient aussi participé à des « sit-ins » dans des restaurants qui refusaient le service aux Afro-Américains à Saint-Louis, Missouri, où mon père a enseigné pendant deux années. À Minneapolis, Chicago et Berkeley, j'ai aussi participé à d'autres mouvements pour les droits civils des noirs – déségrégation des écoles, fin de la discrimination dans le logement et l'emploi, droit de vote, etc. – et le mouvement anti-nucléaire, en faveur de la paix et le désarmement.

On ne naît pas féministe

Quand je suis arrivée à l'UQAM en 1970, après trois années à Paris, je me considérais comme féministe, mais je n'avais jamais milité dans un groupe féministe et ma perception de la question n'était pas très articulée. Dans un certain sens, ma vision du féminisme n'est toujours pas très articulée parce que je n'ai pas beaucoup de patience avec les théories, la sémantique, la philosophie... Dans mon expérience, la théorie économique néo-classique dominante et les théories marxistes, entre autres, sont extrêmement rigides. Elles donnent des réponses toutes faites à n'importe quelle question sans avoir regardé le monde réel autour de nous. La grande majorité des philosophes que j'ai essayé de lire sont à la recherche d'une « vérité absolue », ce qui n'existe évidemment pas.

Pour moi, un peu de théorie va très loin. Elle doit servir surtout pour donner un cadre d'analyse et aider à poser les bonnes questions. Je suis institutionnaliste en ce sens que c'est en regardant le monde autour de nous que l'on trouve les réponses à ces questions et non pas en « déduisant logiquement » ce que la théorie nous dit être la réponse. En ceci, je me suis inspirée de Gunnar Myrdal, célèbre économiste, dont les idées ont servi au fondement du modèle suédois de social-démocratie¹. Alva Myrdal, sa femme, était aussi une féministe, à l'origine du premier régime d'assurance parentale en Suède et promotrice des services de garde éducatifs dans les années 1930².

Mon implication féministe s'est faite d'abord dans le cadre du GIERF (Groupe interdisciplinaire d'études et de recherches sur les femmes), le prédécesseur de l'IREF³. Je faisais partie du groupe de professeures qui a organisé le premier « teach-in » en 1972. De mémoire, nous étions douze et chacune donnait, avec une assistante, un cours-atelier. À la fin de la session, les divers ateliers présentaient les points saillants de leur travail lors d'un grand événement ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire.

Dans cette première version du cours « Femmes et économie », la classe a fait un projet de recherche collectif. Chaque étudiante devait faire deux entrevues dans deux restaurants de la rue Sainte-Catherine, une avec une serveuse ou un serveur (s'il n'y avait pas de serveuse) et une avec le propriétaire ou un gérant. Grande surprise : nous avons trouvé que les hommes servaient dans les restaurants davantage huppés avec des pourboires généreux. La plupart des femmes travaillaient des horaires brisés, le matin, à midi ou à l'heure du souper. Les hommes travaillaient plus souvent un seul horaire, prolongé en soirée. Plusieurs femmes se

-
1. Gunnar Myrdal était le directeur de thèse de doctorat de mon père, Arnold Rose. La recherche, pour laquelle mon père a servi d'assistant, portait sur les relations raciales aux États-Unis et a donné lieu à Gunnar Myrdal, *An American Dilemma*, alors que la thèse de mon père a été publiée sous le titre *The Negro in America* en 1944. J'ai eu l'occasion de rencontrer M. Myrdal en Suède en 1966, alors que j'agissais comme assistante de recherche pour mon père après avoir complété ma maîtrise. Malheureusement, madame Myrdal était absente. Les livres méthodologiques de Myrdal qui m'ont le plus inspirée sont *The Political Element in the Development of Economic Theory*, 1954, New York: Simon and Schuster et *Objectivity in Social Research*, 1969, Toronto: Random House of Canada.
 2. Voir *Towards Equality, The Alva Myrdal Report to the Swedish Social Democratic Party* (Working Group on Equality set up by the Swedish Social Democratic Party and the Swedish Confederation of Trade Unions), 1971, Lund: Prisma. Version abrégée et traduite par Roger Lind.
 3. Notons qu'à l'époque, on parlait d'études sur les femmes. Ce n'est qu'en 1990, lors de la création de l'Institut de recherche et d'études féministes (IREF), que les chercheuses universitaires osaient s'identifier ouvertement comme féministes.

plaignaient aussi qu'elles devaient faire des tâches connexes, comme nettoyer le restaurant ou mettre les tables pour le prochain service sans être payées. Il serait intéressant de refaire l'étude aujourd'hui pour voir si les choses ont vraiment changé.

Relais-femmes – un appui essentiel au rayonnement féministe

Le deuxième volet de mon développement féministe s'est fait dans le cadre du Service aux collectivités. Lorsque le GIERF a été formellement constitué en 1976, j'ai convaincu mes collègues d'aller rencontrer des groupes de femmes extérieurs à l'université, ainsi que le Conseil du statut de la femme (CSF) et des professeures des autres universités. Notre objectif était de créer un institut de recherche communautaire-universitaire, modelé sur l'Institut de recherche appliquée sur le travail (IRAT) qui regroupait six universités⁴ et les trois principales centrales syndicales. Cet institut était largement financé par le gouvernement.

Malheureusement, le gouvernement ne voulait pas financer un autre institut de la même envergure et il a assez rapidement abandonné l'IRAT aussi. Nous devions, alors, faire avec les moyens du bord. Le résultat a été Relais-femmes, mais avec un financement modeste et plutôt précaire.

Au départ, le Conseil du statut de la femme, qui avait déjà un centre de documentation à Québec, a offert de créer un centre montréalais dans leurs locaux au Carré Phillips et d'y déposer leurs documents en double. Johanne Deschamps, antérieurement permanente à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) – les mots «et travailleuses» ont été ajoutés plus tard après de longs débats – a assuré la permanence, devenant ainsi la première coordonnatrice de Relais-femmes qui s'était incorporée en 1980.

Afin de s'assurer un financement plus stable, le centre de documentation a éventuellement fusionné avec celui de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) pour devenir le Centre de documentation de l'éducation des adultes et de la condition féminine (CDÉACF). Aujourd'hui encore, il est un des piliers du mouvement féministe québécois avec pignon sur rue à la Maison Parent-Roback.

Au CSF, le premier contact du GIERF était Évelyne Tardy qui, en 1978, venait de terminer la coordination d'une énorme étude *Pour les Québécoises: égalité et indépendance*. Peu de temps après, elle est devenue professeure de science politique à l'UQAM et une membre active du GIERF et de l'IREF.

À l'Université de Montréal, il y avait un groupe embryonnaire de professeures, étudiantes et chargées de cours intéressées aux recherches et à l'enseignement sur les femmes. La personne la plus enthousiaste à l'égard de notre projet était Francine Descarries, doctorante et chargée de cours en sociologie. Elle se décrivait, alors, comme «une féministe fatiguée», surtout devant la difficulté de trouver des professeures prêtes à porter les études féministes à l'Université de Montréal. Heureusement, depuis que Francine est à l'UQAM, elle est infatigable! Soulignons que Claudie Solar, de la Faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal, a aussi grandement contribué à la mise sur pied de Relais-femmes.

À l'Université Concordia, l'Institut Simone-de-Beauvoir avait été créé en 1978 pour promouvoir la recherche et l'enseignement sur les femmes. Certaines des personnes affiliées ont collaboré avec nous et le CDÉACF pour publier *Les femmes, Guide des ressources documentaires à Montréal* à l'intention des personnes participant aux cours sur les femmes⁵. Toutefois, les professeures ont peu participé à la mise sur pied de Relais-femmes. Les professeures de l'Université McGill nous ont aussi accueillies de façon plutôt tiède.

4. Il s'agissait de l'Université de Montréal, de l'Université du Québec à Montréal, de l'Université Concordia, de l'Université de Sherbrooke, de l'Université Laval et de l'Institut national de recherche scientifique (UQ). À noter que l'Université McGill n'y faisait pas partie.

5. Thérèse Leblanc (1987). *Les femmes: Guide des ressources documentaires à Montréal*, Éditions François Huot. Le travail a été dirigé par un comité regroupant des bibliothécaires et des professeures des quatre universités montréalaises et de l'École des Hautes Études Commerciales ainsi que des représentantes du CDÉACF et de Relais-femmes. Les jeunes femmes d'aujourd'hui ne peuvent imaginer

Les groupes de femmes, en revanche, étaient très épris de notre proposition. Nicole Boily, alors directrice de la Fédération des femmes du Québec (FFQ), a embarqué sans réserve. Mentionnons aussi les apports de l'Association féministe pour l'éducation et l'action sociale (AFÉAS), du Centre d'information et de référence pour femmes et du Carrefour des associations de familles monoparentales (devenu plus tard la Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec – FAFMRQ).

Le Service aux collectivités de l'UQAM

En 1972, l'université a engagé mon conjoint, Michel Lizée, jeune économiste, afin d'organiser des activités de formation sur mesure avec la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la FTQ. Ces projets-pilotes ont débouché, en 1976, sur la signature d'un protocole d'entente avec ces deux centrales syndicales⁶. En 1978, l'UQAM a mis sur pied le Comité des services à la collectivité (CSAC) et, en 1982, il a signé le Protocole UQAM-Relais-femmes.

En 1979, sur recommandation de la Commission des études, le Conseil d'administration de l'UQAM a adopté une Politique des services aux collectivités qui «reconnait formellement l'existence d'une mission universitaire, distincte mais intégrée aux missions d'enseignement, de recherche et de création, identifiée sous l'expression "services aux collectivités" ». Ses objectifs sont de favoriser une plus grande démocratisation de l'accès et de l'utilisation des ressources humaines, scientifiques et techniques de l'Université, par le développement de nouveaux modes d'appropriation des ressources éducatives et scientifiques et d'une plus large diffusion du savoir auprès des collectivités qui n'ont pas traditionnellement accès à l'Université.

Cette politique vise tous les professeures et professeurs de l'université, ainsi qu'à titre de partenaires privilégiés, les organismes populaires et communautaires, sans but lucratif, «qui poursuivent des objectifs de développement économique, social, culturel, environnemental et communautaire»⁷. Le CSAC, responsable de l'application de cette politique, regroupe de façon paritaire une professeure ou un professeur de chacune des familles de l'UQAM (devenues des écoles ou des facultés par la suite) et des personnes représentant les différents partenaires communautaires.

Le Service aux collectivités (SAC), désigné comme unité administrative de soutien à la Politique, compte en 2020 un directeur, une secrétaire de direction et six agentes de développement, réparties entre trois domaines : communautaire, femmes et rapports de sexe et syndical. Même avant la signature d'une entente formelle avec Relais-femmes, l'UQAM finançait un poste de coordonnatrice et faisait la promotion des recherches et formations avec les groupes membres de Relais. Dans ce cadre, en 1978, j'ai fait ma première recherche de services aux collectivités pour le Regroupement des garderies sans but lucratif du Québec Inc.⁸ Aujourd'hui, et depuis maintes années, Lyne Kurtzman assure la coordination du protocole UQAM-Relais-femmes et participe activement aux activités de l'IREF.

Au cours des années, l'UQAM a offert un appui solide au concept du Service aux collectivités, mais, à certains moments, les membres du corps professoral impliqués et les partenaires externes ont dû lutter pour défendre les structures et la mission spécifique de la Politique. En 1980, la convention collective signée entre l'UQAM et le Syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ) – les mots «et professeures» ont été ajoutés

qu'à l'époque on sentait le besoin de répertorier les œuvres dans un document papier, alors que, maintenant, les recherches numériques font un travail plus complet en quelques instants.

6. En 1971-1972, la Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ) a refusé l'invitation de l'UQAM de se joindre aux démarches qui ont mené à ce protocole. En 1990, la CEQ a signé un protocole UQAM-CEQ distinct. En 2000, alors que la CEQ est devenue la Centrale syndicale du Québec (CSQ), les deux protocoles syndicaux ont fusionné.
7. Politique n° 41 Politique sur les services aux collectivités, disponible à www.instances.uqam.ca
8. Ruth Rose-Lizée (1979). *Pour la reconnaissance du droit aux garderies : Étude du coût d'opération des garderies du Québec en 1978-79 et mode de subvention proposé*, Montréal.

plus tard – prévoyait vingt dégrèvements d'enseignement (60 crédits) pour fins d'activités de formation dans le cadre des services aux collectivités⁹.

Par le biais du Programme d'aide financière à la recherche et la création (PAFARC, volet 2), l'UQAM alloue chaque année un budget pour des projets de recherche ou de création dans le cadre de la Politique des services aux collectivités. En 2019-2020, le montant alloué était de 120 000 \$ (environ 11 000 \$ par projet). Un Fonds de recherche du service aux collectivités distinct, créé par des dons de ma part et celle de mon conjoint, permet de financer un projet de recherche additionnel chaque année et les professeures ou professeurs associés (personnes à la retraite, chargées de cours ou chercheuses qui ont ce statut) y sont admissibles. Le Service offre également plusieurs bourses aux étudiantes et étudiants des cycles supérieurs pour des travaux «de recherche liés aux préoccupations d'un organisme visé par la Politique des services aux collectivités»¹⁰.

Les Services aux collectivités ailleurs qu'à l'UQAM

Dans les années 1970, plusieurs groupes dont ICÉA, sous la direction de Paul Bélanger (devenu, plus tard, professeur au département d'éducation à l'UQAM, après un passage à l'UNESCO), ont fait un lobby auprès du ministère de l'Éducation pour mieux articuler la mission de Services aux collectivités des universités et lui octroyer un financement spécifique. Établi d'abord sur une base de projet-pilote, le Fonds des services aux collectivités a vu le jour en 1985. Celui-ci finance des projets regroupant des établissements d'enseignement universitaire et des organismes d'action communautaire au profit des collectivités qui, en raison de moyens financiers limités, ont difficilement accès aux ressources et à l'expertise dont les établissements disposent¹¹.

L'objectif de ce fonds est de favoriser le transfert de connaissances qui «reconnaît les savoirs respectifs de la recherche et de la pratique»¹². Entre autres, un projet dans lequel «l'établissement d'enseignement universitaire se substitue à l'organisme d'action communautaire partenaire dans la réponse au besoin de la collectivité visée par le projet» sera jugé inadmissible¹³. En d'autres mots, les projets doivent être initiés par les groupes communautaires et non pas par les partenaires universitaires. Les projets de recherche, ainsi que le financement d'une infrastructure pour appuyer les services aux collectivités au sein d'une université, sont explicitement exclus. Les universités doivent également assumer le coût d'un dégrèvement d'une charge d'enseignement d'une professeure ou d'un professeur.

Dans les années 1970, l'Université de Montréal consacrait quelques ressources à cette approche par le biais de sa Faculté d'éducation permanente, mais cet engagement n'a pas duré. D'autres universités, telles McGill, Laval ou Sherbrooke ont mené des projets collaboratifs avec diverses collectivités externes, mais n'ont pas investi dans des structures permanentes et robustes pour promouvoir de tels échanges.

L'Université Concordia, cependant, a consacré des ressources importantes à cette mission. Actuellement, le mandat du Bureau de l'engagement communautaire «consiste à nouer et à entretenir des relations fructueuses et mutuellement profitables entre l'Université et les diverses communautés montréalaises». En

9. Dans la convention collective en vigueur jusqu'en mai 2022, l'article 10.13 prévoit 30 crédits réservés à des projets de formation et 30 crédits à la recherche ou la création. Dans la tâche des professeures et professeurs, le volet «service à la collectivité» comprend à peu près toute activité autre que l'enseignement et la recherche ou la création, notamment des tâches administratives et la participation à des comités internes et externes à l'université. Pour leur part, les activités effectuées dans le cadre de la «Politique institutionnelle des services aux collectivités» auprès d'organismes ou de groupes sociaux sont comptées comme enseignement, recherche ou «service à la collectivité» selon leur nature.

10. Site internet < sac.uqam.ca/concours-et-formulaires.html#aide >.

11. Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, *Fonds des services aux collectivités, Guide d'appel de projets*, 2019, p. 1.

12. *Loc. cit.*

13. *Ibid.*, p. 5.

2018-2019, il comptait trois coordonnatrices et un coordonnateur en plus de sa directrice et trois autres personnes affectées à la gestion ou à la promotion¹⁴. Il est particulièrement actif dans des projets avec les communautés autochtones.

Finalement, soulignons que, lorsqu'il est devenu directeur du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), Marc Renaud s'est inspiré du modèle de l'UQAM pour créer le programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) en 1999, programme qui a duré environ dix ans. C'était la première fois que le CRSH acceptait de recevoir des demandes de subvention de la part d'organismes de recherche non universitaires. Un premier concours en 1999-2000 a donné lieu à 22 projets à travers le Canada¹⁵.

J'ai mis tant d'espace à décrire la Politique des services aux collectivités de l'UQAM pour quatre raisons :

1. Elle était centrale à la façon dont j'ai mené ma carrière et à ce que je considère son succès.

En 1970, quand j'ai été recrutée au département de sciences économiques, nous étions deux femmes sur dix : 20%. Aujourd'hui, le corps professoral compte 7 femmes sur 35 : 20%. À un moment donné, il y avait trois fois plus de « Pierre » au département que de femmes ; c'était rare d'atteindre le seuil de 20%. Les autres universités du Québec font encore moins bien, surtout Laval (11%), Montréal (14%) et McGill (19%). Toutefois, en juin 2019, à l'Université de Sherbrooke, 29% du corps professoral en sciences économiques était composé de femmes et une femme était à la direction¹⁶.

Randy Abelda affirme que beaucoup d'économistes masculins considèrent que « *feminists can never be true "scientists" because they have lost their objectivity before the start of their academic endeavor* »¹⁷. Au département de sciences économiques, certains de mes collègues me considéraient davantage comme une sociologue qu'une économiste et me reprochaient mon engagement social. Cependant, il y avait une grande politesse les un.e.s envers les autres au département et je n'ai jamais subi de représailles. Par contre, le refus du département d'engager certaines femmes (Ginette Dussault et Marie-Thérèse Chicha, entre autres) ou d'accorder une promotion à Diane Bellemare témoignait du fait que les standards professionnels étaient différents pour les femmes et que les professeurs n'acceptaient pas que les femmes abordent légitimement les questions économiques différemment des hommes. Quant à moi, la Politique des services aux collectivités ainsi que la convention collective du SPUQ, aidaient à valoriser mes recherches et activités de formation à l'externe, surtout quand il y a eu reconnaissance de la part des gouvernements¹⁸.

2. La conception et le fonctionnement du GIERF et de l'IREF comprenaient une forte composante de services aux collectivités, au lieu de se confiner à la « tour d'ivoire » de la plupart des activités d'enseignement et de recherche universitaires.

14. Université Concordia, *Bureau de l'engagement communautaire, Rapport annuel 2018-2019*.

15. Natalie Kishchuk (2003). *Rapport de rendement : Phase 2 du programme Alliances de recherche universités-communautés (ARUC), Rapport final*, Conseil de recherches en sciences humaines.

16. Compilé à partir des sites internet des universités. À Concordia, il n'y avait pas de photos et il y avait tellement de personnes avec des noms provenant de langues autres que le français ou l'anglais que je n'étais pas capable de discerner leur sexe.

17. Randy Abelda (1995). The Impact of Feminism in Economics – Beyond the Pale? A Discussion and Survey Results – *Journal of Economic Education*, v. 26 n°3 p. 253-73 Summer 1995. « Les féministes ne peuvent jamais être de véritables 'scientifiques' » puisqu'elles ont déjà perdu leur objectivité avant d'amorcer leur carrière universitaire », traduction libre.

18. Par exemple, j'ai siégé sur le Groupe d'études sur la garde des enfants (fédéral) dans les années 1980, sur la Commission sur la fiscalité et le financement des services publics du Québec en 1996, sur un comité consultatif sur les normes du travail (fédéral) ainsi que sur des comités d'attribution de subventions de recherche du CRSH et sur les services de garde (fédéral). Après ma retraite, j'ai représenté les travailleuses (et travailleurs) non syndiquées sur le Conseil de gestion de l'assurance parentale et sur le Comité consultatif sur l'équité salariale (Québec).

3. Les services aux collectivités, ainsi que le Bureau de l'engagement communautaire de l'Université Concordia, sont très largement une affaire de femmes: les coordonnatrices-coordonnateurs dans les deux institutions sont très majoritairement des femmes; les professeures-professeurs qui participent au CSAC ou qui réalisent des projets dans ce cadre sont majoritairement féminins et, à l'exception des syndicats, les femmes prédominent au sein du personnel des organismes communautaires qui bénéficient de cette politique¹⁹.
4. L'UQAM est unique, probablement à l'échelle mondiale et, certainement en Amérique du Nord, à cause de son engagement envers cette forme de rayonnement. Elle y fait modèle et plusieurs de mes collègues dans d'autres universités nous envient.

Étudiante, je me suis spécialisée en économie du travail, économie de l'éducation et l'économétrie. J'ai rapidement délaissé l'économétrie parce que, à mon avis, trop d'économètres négligent les statistiques descriptives sous-jacentes à leurs modèles et prétendent à une fausse scientificité, notamment dans le cas de séries chronologiques fondées sur un nombre restreint d'observations.

Au cours de ma carrière à l'UQAM et, en grande partie, grâce à mon implication à l'IREF et les demandes provenant des groupes de femmes, j'ai développé des spécialités sur la situation économique des femmes (cours Femmes et économie), l'économie du Québec et la sécurité du revenu, ce qui comprend également la fiscalité des particuliers. Je donnais des cours dans tous ces domaines, principalement au niveau du baccalauréat (sciences économiques, sciences de la gestion et carriéologie et dans la banque de cours de l'IREF ouverts à l'ensemble des étudiantes et étudiants de l'UQAM), mais aussi à la maîtrise en intervention sociale et en sciences économiques. Tout au long de ma carrière, il y avait une fructueuse symbiose entre mes activités d'enseignement et de recherche universitaires et mes recherches-action avec les groupes de femmes et les autres groupes communautaires.

De femme économiste, je suis devenue, au cours des années, «l'économiste des femmes». Les demandes étaient très nombreuses. Au cours des années, j'ai fait des projets avec une bonne trentaine de groupes, y compris les comités de condition des femmes des centrales syndicales. J'ai écrit des dizaines de mémoires en collaboration avec des groupes de femmes, des coalitions de femmes, des coalitions femmes-syndicats et d'autres groupes communautaires comme des regroupements de garderies, des personnes âgées, des associations de proches aidantes/aidants.

Une des missions du CDÉACF est d'être le dépositaire de tous les documents produits par les groupes de femmes. Au dernier décompte, il offrait presque 90 de mes publications: des mémoires, des documents pédagogiques, des rapports de recherche, etc. J'ai aussi publié des articles dans des revues universitaires, des volumes collectifs et des rapports pour des gouvernements, mais dans une moindre mesure.

En ligne avec la politique des services aux collectivités, et par souci de maintenir mon indépendance comme chercheuse, je ne me suis pas impliquée à l'intérieur des groupes de femmes, quoique j'ai été vice-présidente du Comité canadien d'action nationale (mieux connu comme le *National Action Committee* ou le NAC) pendant deux années, ayant été sollicitée par Madeleine Parent. Par contre, il m'est arrivé de représenter la Fédération des femmes du Québec (FFQ) dans la Coalition en faveur d'un régime québécois d'assurance parentale et la Coalition pour l'équité salariale où je jouais à la fois des rôles de conseillère-experte et de relais entre la Coalition et la FFQ.

Depuis ma retraite en 2005, on m'a recruté pour le conseil d'administration du Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) et j'ai été sa présidente pendant cinq années. Avant d'embarquer dans l'organisation, j'avais travaillé avec le CIAFT dans plusieurs dossiers. C'est un des rares groupes de femmes

19. Par exemple, en 2019-2020, sur les sept professeures/professeurs qui siégeaient au CSAC, quatre étaient des femmes et les huit personnes représentant des organismes communautaires étaient des femmes.

qui œuvre dans le domaine de la promotion des droits des femmes en matière de travail et nous avons donc une affinité naturelle. Je continue d'être active au CIAFT à titre de membre et de conseillère, notamment dans le domaine de l'équité salariale, la place des femmes sur le marché du travail et les programmes de sécurité du revenu (pensions, assurance-emploi, normes du travail, conciliation famille-travail-études, assurance parentale, aide sociale, prestations pour enfants, etc.).

En 2011, le CIAFT a proposé mon nom à l'Ordre national du Québec et je suis maintenant Chevalière du Québec (CQ). Mes contributions principales à l'adoption de politiques féministes ont été dans le domaine de la politique familiale du Québec : services de garde, prestations pour enfants et assurance parentale²⁰.

En guise de conclusion

Les femmes continuent de demeurer minoritaires dans les corps professoraux des départements de sciences économiques des universités québécoises, et probablement autour du monde. Selon le *Committee on the Status of Women in the Economics Profession* (créé en 1971), en 2019, dans les départements qui offrent des programmes de Ph. D. aux États-Unis, les femmes composaient 14,5 % des professeurs titulaires (*full professors*), 25,8 % des professeurs agrégés (*associate professors*), 30,3 % des professeurs adjoints (*assistant professors*), 34,7 % des nouvelles doctorantes et 33,5 % des bachelières débutantes. Leur rapport souligne que ces chiffres n'ont guère évolué depuis le début du vingt-et-unième siècle²¹.

La plupart des femmes économistes que je connais s'avèrent être féministes et un grand nombre font des recherches sur des questions reliées à la situation économique des femmes. Néanmoins, elles hésitent à s'impliquer auprès des groupes féministes militants comme moi je l'ai fait, sans doute parce les recherches ne sont pas considérées sur un pied d'égalité avec les recherches publiées dans les revues universitaires. Personnellement, j'ai pu orienter ma carrière comme je l'ai souhaité parce que j'ai été engagée à l'UQAM dans une période où les règles pour obtenir la permanence et la promotion n'étaient pas aussi rigides qu'aujourd'hui.

Finalement, soulignons que la présence de Christine Lagarde, de Janet Yellen, de Margrethe Vestager, de Kristalina Georgieva et d'autres femmes à la tête d'institutions économiques importantes donne de l'espoir que le monde va enfin commencer à prêter attention aux perspectives économiques des femmes.

20. Au cours des années, j'ai publié plus de 20 documents, des rapports de recherche pour des groupes de garderies, des gouvernements ou des milieux universitaires, sur le financement des services de garde. J'ose croire, que cette recherche a influencé la mise en place au Québec de la politique des services de garde à 5 \$ par jour (maintenant 8,35 \$ par jour). J'ai aussi rédigé un mémoire clé en 2002 qui a convaincu le gouvernement du Québec d'investir quelques 700 millions de dollars de plus dans les programmes de Soutien aux enfants et de la Prime au travail pour les familles. J'ai travaillé avec des groupes de femmes et des syndicats sur des propositions qui ont mené au Régime québécois d'assurance parentale, mais je ne peux pas dire que ce sont mes recherches qui ont été l'influence principale. Voir Ruth Rose, « La politique familiale », ch. 11 dans *La sécurité sociale au Québec, Histoire et enjeux*, sous la direction de Denis Latulippe, 2016, Presses de l'Université Laval.

21. American Economics Association, Committee on the Status of Women in the Economics Profession, 2019, <aea web.org>.

Atterrir en études féministes

Micheline De Sève

Atterrir en études féministes en provenance des sciences politiques et d'un intérêt pour les mouvements sociaux semblerait aller de source de nos jours. À la fin des années 1970, ce n'était pas si évident. J'avais bien lu Simone de Beauvoir et je croyais avoir défini mes rapports personnels en termes de liberté et d'égalité, mais sur le plan collectif, ce qui m'interpellait comme militante et comme chercheuse, c'était la recherche d'un modèle de gouvernement qui rende compatible socialisme et démocratie. Il faudra un solide coup de pouce du destin pour que je sois amenée à recentrer mon programme de recherche et d'enseignement autour d'enjeux féministes. Un parcours singulier et, en ce qui me concerne, un heureux détour de l'accent sur le marxisme à celui sur le féminisme.

Au départ, ma thèse de doctorat, déposée au printemps 1974, portait sur le Printemps de Prague, ce projet de construire un socialisme à visage humain, une promesse écrasée par l'invasion des tanks soviétiques en août 1968. Au retour de ma scolarité de doctorat à la Fondation des études politiques à Paris, en 1971 et jusqu'en 1975, je mènerai avec Léon Dion un vaste chantier de recherche sur les Cultures politiques au Québec dont un volet touchait la naissance d'un mouvement féministe au Québec. Le coup d'État de Pinochet contre le gouvernement de l'Unité populaire m'amènera à la fin des années 70 à tenter d'émigrer au Chili pour contribuer à la résistance dans le vain espoir de ramener à l'avant-scène une autre tentative d'incarner un modèle démocratique de révolution socialiste. Expulsée du Chili après ma demande de résidence, je me retrouverai chargée de cours à l'Université Laval et c'est là qu'un groupe d'étudiantes viendra me demander de créer le cours Femmes et politique à l'hiver 1981.

Ces étudiantes avaient obtenu de haute lutte la mise au programme d'un cours en études féministes. Mais voilà que Yolande Cohen, qui devait en assurer l'enseignement, se voyait accaparée par un autre engagement professionnel. L'idée leur est alors venue de faire appel à moi pour prendre la relève. Leur demande me prenait par surprise. Mes convictions féministes ne faisaient aucun doute, certes, mais de là à assumer un cours sur Femmes et politique, il y avait une marge considérable. Pour elles, il allait de soi que les méthodes de travail que j'avais développées dans l'étude de divers mouvements sociaux constituaient une base suffisante pour attaquer ce nouveau sujet d'études. Elles se firent fort de me persuader que les quelques semaines qui nous séparaient du début du cours suffiraient à m'outiller correctement. Et surtout, ce qui emporta ma décision, elles m'assurèrent de leur aide pour me guider dans cette démarche nouvelle pour moi. C'est donc à ce groupe de militantes que je dois le déclic d'un engagement qui m'a amenée à placer les études féministes au centre de mes préoccupations professionnelles à compter de cette première expérience de cours. Il faut dire que ces étudiantes avaient également obtenu, en parallèle, la tenue d'un séminaire de maîtrise en études féministes

que je devais également animer. Et qui nous servit, à elles comme à moi de laboratoire de recherche. Tout un programme!

Quand j'obtiendrai un poste à l'UQAM l'année suivante, ce sera tout naturel pour moi d'intégrer les rangs du GIERF, ce groupe de professeures qui formera le noyau de l'IREF quelques années plus tard.

Inutile de souligner que le pli était pris de ma complicité avec les étudiantes et que je ne suis pas peu fière d'avoir mené le dossier de la création de la concentration de deuxième cycle en études féministes avant d'assumer un mandat à la direction de l'Institut, tout comme d'avoir initié l'enseignement des deux séminaires multidisciplinaires de l'IREF en études féministes de deuxième comme de troisième cycle pendant ma carrière à l'UQAM.

Principaux défis rencontrés

Les sciences politiques ouvrent déjà un champ interdisciplinaire très large. Intégrer une approche féministe à mon analyse des mouvements sociaux aura pourtant représenté un défi encore plus grand, celui d'élargir au privé l'attention que je portais aux mécanismes de pouvoir à l'œuvre dans les sociétés contemporaines. Comme je centrais mon attention sur la dissidence dans les pays d'Europe de l'Est, cela supposait la recherche de données pertinentes sur la condition des femmes, ce qui était encore plus difficile à débusquer que l'information générale sur l'état des lieux dans des milieux de vie écrasés sous la censure et la répression.

Jongler avec plusieurs objets d'études, enseigner au département de science politique comme à l'IREF, assumer divers mandats de direction, bref, mener la lutte pour élargir la portée du champ de la recherche et de l'enseignement en études des femmes à l'UQAM, cela voulait dire ajouter plusieurs heures de travail à des journées chargées d'entrée de jeu. Les heures en classe ou en réunion sont une chose, les heures de lecture, simplement pour se tenir à jour dans des champs aussi divers que l'Europe de l'Est, les mouvements sociaux ou l'analyse politique, en sont une autre. Il fallait aussi jongler avec la préparation des cours et les corrections et surtout, aménager mon horaire de travail pour garder la porte ouverte face aux nombreuses consultations des étudiantes et des étudiants. Et puis, me souvenant d'avoir été engagée comme professeure-chercheure, je devais trouver le temps de mener des entrevues sur le terrain, de définir mes outils méthodologiques ou théoriques et d'écrire. À temps perdu quoi! J'oubliais les responsabilités administratives que j'ai partagées avec des collègues comme Evelyne Tardy ou Lorraine Archambault et qui n'étaient pas de moindre importance puisque c'est à travers elles que l'IREF comme le Département de science politique ont pu élargir la place faite aux études féministes dans notre université. Je ne regrette pas ces années folles où le soutien des étudiantes comme celui de mes collègues et amies de l'Institut ne s'est jamais démenti. Nous avions l'énergie de la jeunesse ou ce qu'on appelle le feu sacré...

N'ayant pas d'enfant, j'aurai eu moins de mal à concilier travail et famille. N'empêche que travailler six jours sur sept et transformer le temps des vacances en période de rédaction de livres ou d'articles, pour trouver enfin la capacité de me consacrer à plein temps à une seule et unique tâche, celle si exigeante de l'écriture, aura été la règle. Dans mon cas, c'est ainsi que se sera brouillée la frontière privé-public. Est-ce pour cela que je ne ressens aucune culpabilité à profiter à plein temps de ma retraite pour lire des romans et écouter de la musique plutôt que d'entreprendre de nouveaux projets d'action ou de recherche? Je préfère penser que c'est parce que je fais confiance à la relève pour poursuivre le travail amorcé par les pionnières que nous avons été. Maintenant que les bases sont solidement étayées, je laisse volontiers le relais à d'autres chercheuses et enseignantes que je devine tout aussi enthousiastes que nous l'étions. Et c'est avec un sentiment d'immense fierté que je constate le chemin parcouru depuis le moment où des camarades étudiantes m'ont propulsée sur la voie des études féministes il y aura bientôt quarante ans!

Cinquante ans de féminismes à l'IREF

Yolande Cohen

Je voudrais commencer par saluer et remercier les organisatrices de cette journée d'études, en particulier Francine Descarries, pour leur excellente initiative. Participer à la journée d'études était déjà tout un défi, brillamment relevé par toutes les personnes présentes à ce moment de réflexion et de retrouvailles ; mais écrire un texte pour la publication en est un autre, auquel toutefois je me prête avec une certaine appréhension mêlée à un sens du devoir de témoigner avec sincérité sur ces années. En ce sens, cette commémoration est un exercice difficile, car s'y jouent tout à la fois des enjeux de mémoire personnelle et d'histoire institutionnelle. En mettant en lumière certains événements, qui ont pu avoir l'air de simples accidents de parcours, on projette une image lisse de moments qui se situent rétrospectivement par ce récit, au croisement de mon histoire personnelle et de l'histoire d'un groupe de personnes qui ont contribué à fonder une institution dont on fête aujourd'hui le 50^e anniversaire ! Aussi est-ce avec beaucoup de circonspection et d'humilité que je me suis livrée à cet exercice en racontant, à ma manière et avec ma propre subjectivité, le parcours de la jeune femme que j'étais, qui avait pour ambition de devenir historienne et qui ne savait pas avant d'y être, qu'elle ferait sa carrière à l'UQAM et à l'IREF comme historienne des femmes.

Nouvelle immigrante à Montréal, j'arrivais de Paris où je finissais mon doctorat en Histoire à Paris 8/Vincennes sous la direction de Madeleine Rebérioux, l'historienne spécialiste de Jean Jaurès et du mouvement ouvrier, avec dans mes bagages une expérience de militantisme étudiant dans une organisation trotskyste. En dehors de ce réseau, dont je constatais avec étonnement l'importance des ramifications à Montréal, je ne connaissais pas grand monde à mon arrivée à Montréal à la fin de l'année 1976. Outre mes parents, ma sœur et mes deux frères qui avaient émigré du Maroc à Montréal en 1974, je connaissais Mair Verthuy, l'amie rencontrée à Paris à la Bibliothèque Nationale l'année précédente qui m'avait incitée à venir enseigner au Canada. Grâce à cette féministe engagée, première directrice du tout nouvel Institut Simone-de-Beauvoir à Concordia, qui a aussi fêté ses 40 ans dernièrement, j'ai rencontré de nombreuses féministes d'ici et d'ailleurs et participé aux premières assises féministes internationales qui se sont tenues en 1980 dans cette université.

À Montréal comme à Paris, les croisements entre les milieux féministes et gauchistes étaient nombreux et cette effervescence, palpable aussi à l'UQAM, m'était familière. Alors en pleine expansion, l'UQAM engageait des professeurs en sciences humaines et sociales, pour la plupart des jeunes hommes ayant fait leurs études en France et quelques jeunes femmes québécoises qui revenaient au Québec avec leur doctorat. Ce n'était pas mon cas puisque j'étais immigrante, mais on partageait les mêmes références et je me voyais bien dans cet univers de l'enseignement, de la recherche et du militantisme. Il me semblait naturel d'y chercher à avoir un poste, après une brève incursion comme chargée de cours à l'UQAR.

Grâce à ces réseaux, j'ai eu la chance d'être engagée à l'automne 1977 comme professeure substitut au département de science politique pour enseigner la méthodologie avec Pauline Vaillancourt, ainsi qu'un cours sur le libéralisme classique. Pour compléter ma charge, j'ai proposé de créer un cours intitulé *Femmes et Politique*. Comment en étais-je venue à penser pouvoir donner ce cours alors que durant toute ma scolarité à l'Institut d'Études Politiques de Paris, on n'avait jamais parlé de cette question? Rétrospectivement, il était bien présomptueux de ma part de donner toute seule un cours qui n'avait jamais été enseigné au département! Surtout quand l'on sait que les seuls cours portant sur les femmes à l'UQAM avaient été donnés par un collectif de professeures chevronnées assistées de leurs étudiantes! Toujours est-il que le département accepta mon projet et me voilà prête à enseigner ce cours à l'hiver 1978. Le cours faisait alors partie des 4 ou 5 cours sur la « condition féminine » donnés à l'UQAM, et c'était le tout jeune Groupe interdisciplinaire d'études et de recherches féministes (GIERF), ancêtre de l'IREF, qui coordonnait ces activités.

Acte 1 : Le GIERF ou comment je suis devenue une militante féministe

Il régnait alors à l'UQAM une véritable effervescence, qui me rappelait mes années mouvementées à Paris. Ce ne sont pas tant les grèves nombreuses, dures et intenses dont je me souviens, mais l'atmosphère générale de discussion et de débats enflammés. J'ai apprécié l'extraordinaire tourbillon d'idées et de projets qui régnait alors dans ce petit microcosme universitaire qu'était le pavillon Read des sciences sociales. Le militantisme gauchiste y était de rigueur, et pour moi qui venais de passer les dix années précédentes dans l'atmosphère surchauffée des amphis, des AG, des votes de grève, des sit-in etc... et des batailles entre groupuscules, j'aspirais à travailler différemment même si je désirais poursuivre mon engagement tant sur le plan de la connaissance et du savoir que sur le plan de l'engagement militant. Les conférencières invitées donnaient au cours *Femmes et politique* une aura d'une érudition qui permettrait aux femmes de s'approprier des pouvoirs et pas seulement de les revendiquer. Les théories de l'empouvoirement (*empowerment*) des femmes me semblaient importantes à défendre: comme beaucoup de victimes de l'oppression, je ne tenais pas seulement à en faire l'inventaire, je voulais pouvoir montrer les lieux de pouvoir des femmes, là où se traduisaient leur force et leur détermination à combattre l'oppression.

Nous étions alors quatre femmes professeures au département de science po, si je me compte, bien que je n'aie été que prof. substitut; je participais aux assemblées départementales avec Bonnie Campbell, Anne Légaré et Pauline Vaillancourt (Micheline de Sève est arrivée plus tard). Nous étions très amies et avons même pensé avec les deux dernières acheter un triplex ensemble; un projet qui a tourné court, car chacune voulait habiter au 3^e étage... Nous partagions beaucoup de choses et des visions communes, puisque toutes les quatre très militantes matérialistes. Mais chacune à sa façon, nous avons développé nos propres visions de l'émancipation et pour ma part, j'étais une militante féministe d'abord et avant tout. J'étais d'ailleurs la seule du département à ce moment-là à participer activement aux réunions du GIERF.

J'avais l'âge de mes étudiantes et mon cours était plein à capacité. Plus d'une centaine d'étudiantes s'étaient inscrites à ce cours dont le programme était fort chargé. J'avais invité plusieurs militantes et théoriciennes féministes de passage à Montréal, qui comme moi étaient ravies de pouvoir partager leur militantisme féministe et ce qui allait devenir les fondements d'un enseignement féministe. Ainsi à l'occasion de la conférence de la militante italienne Maria-Antonietta Macciocchi, vedette du féminisme matérialiste d'alors et auteure de l'ouvrage *Marxisme et Féminisme* qui venait de paraître, la salle débordait de monde, avec des gens assis dans les couloirs et partout autour.

Ce cours fut un véritable succès pour elle et pour le département, mais pas pour moi. Car de fait, quand un poste s'est ouvert au département de Science po en méthodologie, le directeur du département Jean-Marc Piotte, penseur et militant marxiste (tendance Gramsci) bien connu, avait bon espoir que j'obtienne ce poste. Toutefois, l'assemblée départementale, dans sa grande sagesse, avait décidé de scinder le poste et de l'offrir

à deux femmes qui pourraient s'acquitter de la tâche avec un demi-poste chacune... Lucille Beaudry et moi-même avons donc été invitées à partager un poste de professeur.

En ce mois de juin 1978, je venais de soutenir ma thèse de doctorat avec mention excellent en France et étais tellement dépitée par cette annonce, qui me faisait l'effet d'une gifle, que je me mis activement à la recherche d'un autre poste. Christian Gras, un des membres de mon jury de thèse, justement de passage à Montréal invité par le département d'histoire, me dit qu'il y avait un poste qui s'ouvrait en histoire de France et que je devais postuler. Ce que je fis immédiatement et de fait, on peut dire que j'occupe ce poste depuis cette date mémorable pour moi de 1978. Une chance incroyable quand je pense que ce fut le seul poste en Histoire de France contemporaine ouvert au département... Lucille a ainsi pu récupérer ma moitié de poste et a fait toute sa carrière au département de science po.

Cet épisode est révélateur des opportunités que nous avons de trouver des postes à la fin de nos études à ce moment-là, mais aussi du machisme qui régnait dans nos départements, où des collègues qui n'étaient ni beaucoup plus âgés que nous ni plus diplômés, avaient des comportements et des attitudes discriminatoires à l'égard des femmes, qui leur semblaient aller de soi. Ce machisme des camarades de gauche, nombreux au département de Science po, qui malgré leur discours égalitaire se méfiaient des femmes nouvellement diplômées qui désiraient y enseigner, alimentait le machisme institutionnel. Je refaisais ici l'amère expérience du machisme des militants de gauche que j'avais connu à Paris, et qui dans bien des cas a déclenché la colère des femmes et est à l'origine de la plupart des groupes féministes créés dans les années 1970. De fait pour ma part, mon féminisme est né de cette expérience cruelle dans les groupes militants de gauche d'abord, puis à l'Université ensuite. Ce n'est pas rien, car dans cette expérience se forge un sentiment d'inadéquation entre les rêves d'égalité et la réalité de l'injustice, qui pour la jeune immigrante que j'étais, a été vécu au plus profond de mon âme, car il venait de mes pairs/militants, de ceux avec qui je croyais partager une bataille commune. Soudain je pris conscience que je vivais moi aussi la discrimination que je dénonçais par ailleurs dans mes cours...

Ce sentiment de dé-doublement et de honte, je voulais le partager avec d'autres collègues, des femmes qui comme moi ont vécu dans des départements où nous n'avions pas voix au chapitre parce que souvent seules et isolées dans une majorité d'hommes. Il me semblait aussi important de prolonger le succès obtenu par ce cours auprès des étudiantes en le partageant avec d'autres collègues. Je rejoignais donc le petit groupe de professeures et chargées de cours qui tentaient aussi l'expérience d'offrir des cours centrés sur ce qu'on appelait alors la condition des femmes. Résolument différent des programmes d'études féministes (*women studies*) qui s'ouvraient dans de nombreuses universités, le GIERF insistait plutôt sur le non-cloisonnement de ces études dans des départements séparés, qui risquaient plus facilement d'être marginalisés et préférait le système de coordination de cours et de recherches dans chacune des disciplines et départements. Forcément pluridisciplinaire, puisque nous étions dispersées dans différemment départements en sciences humaines et sociales, le GIERF devint pour moi un lieu essentiel de solidarité de femmes à l'université et de développement de ma pensée féministe.

Le GIERF était alors un regroupement improbable de militantes engagées de quatre ou cinq départements et dont le féminisme était la raison d'être et d'enseigner. Une poignée d'enseignantes, qui animaient les quatre ou cinq cours offerts à la fin des années 1970, et qui se retrouvent en ces pages, à l'exception de la regrettée Nicole Laurin-Frenette, la sociologue et théoricienne féministe qui a été pour moi une véritable amie et mentor. Il y avait aussi bien sûr à la direction du GIERF, Anita Caron et quelques-unes de ses étudiantes (je ne sais pas si Marie-Andrée Roy était déjà là?), ma collègue et amie Nadia Eid et son entourage du département d'histoire, Jennifer Stoddart et Marie Lavigne, le trio à l'initiative des premiers travaux de recherche en histoire des femmes. Il y avait aussi en économie, Ruth Rose qui a contribué à développer des recherches-action avec les services à la collectivité et Christine Corbeil, arrivée un peu plus tard à l'UQAM et a qui a inscrit les perspectives féministes en travail social. Je me souviens aussi de la présence de Karen Messing, qui avait

créé avec Donna Mergler un tout nouveau secteur de recherche au département de biologie, l'ergonomie féministe... Le GIERF regroupait ainsi un petit noyau de professeures et de chargées de cours, qui avaient à cœur de changer les choses à l'UQAM, en commençant par la terminologie, un dossier pris à bras le corps par notre collègue linguiste Jacqueline Lamothe, qui fut à l'avant-garde de la féminisation des noms et professions, pendant les 10 ou 20 années qui ont suivi et se sont achevées par ce que nous connaissons aujourd'hui, un combat victorieux. Chacune avait sa vision de l'enseignement et de la recherche féministe, mais tout le monde adhérait à une doxa commune, d'un féminisme matérialiste de base, dont on dirait aujourd'hui qu'il était blanc et exclusif.

Acte 2 : Quel féminisme ?

Cela dit, le GIERF n'a pas, comme les autres groupes d'universitaires féministes, l'exclusivité d'abriter des dissensions nombreuses, même s'il faut le dire, l'atmosphère qui y régnait, du moins dans mes souvenirs, était relativement chaleureuse. Toutefois, de nouvelles questions surgissaient : quels seraient les liens entre la recherche académique et le militantisme féministe ? Accusées de faire du militantisme féministe dans nos cours, nous vivions une pression intense, à l'interne comme à l'externe, et au sein de nos disciplines académiques. Comment insérer nos préoccupations féministes dans des champs d'études qui en ignoraient jusqu'à l'existence même ? Comment concilier ces orientations de recherches alors que les processus d'évaluation et d'avancement de nos carrières dépendaient du bon vouloir de collègues majoritairement insensibles (pour ne pas dire ignorants) à ces questions ? Même au sein du GIERF, ces tensions traversaient nos façons de faire de la recherche et d'enseigner, et eurent pour effet de concentrer une grande partie de nos énergies dans des recherches/actions, pour maintenir les liens organiques qui nous liaient aux travailleur.euse.s, ou en nous adjoignant les comités-femmes qui commençaient à surgir un peu partout dans les centrales syndicales et dans les groupes de femmes. Les demandes d'information et de recherche sur tel syndicat, telle organisation ou association de femmes se multipliaient.

Nous avons toutes contribué à l'essor du volet « services à la collectivité », que l'on appelle aujourd'hui des recherches-action, pilotées par des organismes externes, surtout liés au mouvement syndical et parfois partisan, qui imposaient leur propre rythme et sujets de recherche aux professeures. Cette insistance à maintenir des liens étroits avec les groupes de femmes et des syndicats, émanait à la fois de la conviction que les études féministes devaient être organiquement liées au mouvement ouvrier et syndical, et à la nécessité pour le féminisme de se développer dans son giron. Ainsi les premières études en histoire portaient sur les travailleuses et les féministes dans une optique d'analyse matérialiste. Cette vision n'était pas questionnée ni questionnable, faisant du GIERF un genre de secte qui ne devait parler que d'une seule voix.

Je me souviens d'un épisode particulièrement malencontreux, que je relate d'ailleurs dans une note de bas de page dans un de mes ouvrages, où il s'agissait de faire l'histoire de l'AFÉAS et la commande de l'organisme, relayée par le GIERF et le service aux collectivités de l'UQAM, était de ne commencer cette histoire, non pas au moment où elle commence, c'est à dire au moment de la scission avec les Cercles de fermières et les Cercles d'économie domestique, dans les années 1960, mais après 1970, alors que l'AFÉAS avait rejoint le mouvement féministe dans sa bataille en faveur de l'avortement. Ce qui n'était pas sa position dans les années 1960, alors qu'elle était encore sous le joug de l'Église, comme d'autres organisations de femmes fondées par cette dernière. Il fallait donc que cette histoire de l'AFÉAS coïncide avec celle que l'on voulait donner du mouvement féministe, car il leur semblait inconcevable qu'une organisation féministe puisse naître dans le giron de l'Église catholique. En effet, avant cette date-là, l'AFÉAS n'était qu'un autre groupe de femmes fondé par et affilié à l'Église, ce qui paraissait mal pour une organisation qui se disait partie prenante du féminisme laïque québécois. Je n'ai jamais compris pourquoi, d'ailleurs, car pour ma part, je trouvais au contraire que ce virage était particulièrement intéressant à montrer comme révélateur d'une période de transformations majeures. Je refusais donc d'obtempérer à cette demande, qui pour moi violait les sacro-saints principes de l'indépendance

de la recherche et de l'autonomie du chercheur ; sans parler de l'erreur historique que l'on commet en faisant l'impasse sur les conditions de création de cette organisation. Qu'à cela ne tienne, le Service des collectivités a réussi à convaincre ma collègue de sociologie qui devait travailler avec moi et mes étudiantes sur le projet, de réaliser cette étude sans moi, en commençant en 1970, à mon grand regret.

Cette séquence montre bien les difficultés que nous avons rencontrées dans ces premières étapes d'une recherche académique féministe, engagée et militante. Ces défis sont toujours là, mais nous savons mieux aujourd'hui comment y faire face, grâce aux outils que sont les théories féministes contemporaines du point de vue situé, et d'éthique de la recherche où la subjectivité des chercheuses est prise en compte et assumée d'emblée. Cela a aussi permis de développer une vision novatrice de la recherche en sciences sociales et humaines, comme un domaine de partage de l'autorité entre les populations étudiées, qui sont porteuses de savoirs qui doivent être entendues et respectées, et ceux et celles qui les étudient, dans le respect de l'autonomie des chercheuses. C'est dans cette perspective innovante que j'envisageais désormais de mener mes recherches en histoire des femmes comme un aspect de mon engagement féministe, en utilisant l'histoire orale, par exemple pour restituer aux femmes une voix et une agentivité que les historiens ne leur avaient pas données jusque-là (une méthode que j'ai utilisée dans mes premières recherches durant les années 1980, qui ont abouti à la publication de mes ouvrages sur les *Trajectoires de Juifs et Juives Marocain.es* en 1987 et sur les *Cercles de fermières* en 1990). Ces questions avaient certes été déjà traitées dans le tournant qu'avait pris l'histoire sociale dans les années 1960, qui donnait une large place au peuple dans le récit historique ; ce peuple, ouvrier et paysan, était néanmoins majoritairement masculin et on ne pouvait pas juste rajouter des femmes. Il fallait se poser d'autres questions, aller chercher d'autres sources.

Acte 3 : Quelles recherches féministes ? Et dans quel but ?

À la subjectivité des chercheuses qu'il fallait ouvertement explorer et prendre en compte, il faut ajouter les questions idéologiques et politiques qui nous interpellaient. Nous vivions des événements majeurs qui secouaient le Québec alors. Dans les années 1980, tout le monde autour de moi était pour le Oui au référendum. Nous étions quelques-unes à l'origine du Regroupement des femmes du Québec (éphémère RFQ) avec Andrée Yanacopoulos et Colette Beauchamp à appeler à voter *femmes*, et à mettre une croix sur une question référendaire qui selon nous ignorait le sort des femmes. On défendait le « Ni oui, ni non » pour montrer la mascarade d'un référendum qui ne changerait pas la vie des femmes, puisque cette question avait été reléguée par le PQ pour mettre en avant le projet de nation québécoise. On comprend qu'à l'UQAM, on entendait peu de voix discordantes dans le concert d'appuis des uqamiennes au référendum. Ce point de vue féministe/anarchiste, qui soulignait la relégation des revendications féministes en faveur de l'égalité des femmes dans la question référendaire, était défendu par très peu de femmes. À l'UQAM, Nicole Laurin-Frenette était une des seules féministes matérialistes à ma connaissance à s'être distancée du PQ et du projet de souveraineté, car elle était sensible à ce moment-là à la rhétorique anarcho-féministe qui préconisait l'annulation de son vote. La grande majorité des membres du GIERF défendaient un féminisme matérialiste et/ou souverainiste et étaient donc pour le Oui au référendum. Nombre d'entre elles, en accord avec Lise Payette, associaient émancipation nationale et émancipation des femmes. Ce schisme, entre les personnes qui étaient dans le camp du Oui à la question en faveur de la souveraineté (PQ, la plupart des centrales syndicales dont le SPUQ), celui du Non (PLQ principalement), et celles qui s'abstenaient ou annonçaient qu'elles annuleraient leur vote (comme le RFQ dont j'étais membre) revêtait l'allure d'une véritable guerre de tranchées. Entre les camps du Oui et du Non, la guerre, heureusement seulement verbale et idéologique, était déclarée. Ne pas prendre position revenait à trahir les deux camps et se mettre dans une marginalité peu enviable. C'est dans ce contexte de très grande polarisation de la société québécoise qu'il faut comprendre l'épisode des Yvettes qui, on le sait maintenant, a été déterminant dans l'issue du référendum, qui donnait un léger avantage au camp du Non en termes de votes.

Cet épisode, qui survient en plein essor du mouvement féministe, a donné lieu à d'innombrables analyses que je n'ai pas toutes lues, loin s'en faut. Je resterai ici au plus près de mes souvenirs, laissant à d'autres le soin de disséquer ces événements très importants pour la suite des mouvements féministes et souverainistes au Québec, pour m'en tenir à ses principales conséquences en ce qui me concerne. Déjà peu encline à considérer la « question nationale » ou la souveraineté du Québec comme prioritaire, puisque préoccupée d'abord et avant tout par l'émancipation des femmes dans une perspective qui me semblait forcément internationale, j'ai été saisie d'effroi quand Lise Payette, dans une formule lapidaire a balayé toute solidarité féministe en opposant les femmes entre elles : d'un côté se trouvaient des femmes émancipées et féministes qui votaient Oui à la souveraineté ; de l'autre, des Yvettes qui votaient Non parce qu'elles étaient dominées et sous l'emprise de la traditionnelle mystique féminine ! On a beaucoup glosé sur « la gaffe » qu'avait faite Lise Payette en caractérisant ces femmes d'Yvettes, mais pour ma part j'y voyais davantage qu'une gaffe, plutôt une véritable vision de l'émancipation des femmes qui ne pouvait se faire qu'avec une élite éclairée de femmes qui allait enseigner aux autres ce que devait être leur émancipation. Outre qu'il me semblait paradoxal d'appeler à l'émancipation des femmes en rejetant la majorité d'entre elles, et qu'il m'apparaissait dangereux de diviser ainsi le mouvement féministe entre une bonne et une mauvaise cause, j'ai donc signé une lettre dans *Le Devoir* intitulée « Nous sommes toutes des Yvettes » pour rappeler l'importance de garder une solidarité entre femmes de toutes origines et de toutes les affiliations idéologiques et politiques. Des propos sans doute naïfs et utopiques, mais qui d'un seul coup m'avaient projetée dans le camp du NON. J'avais commis l'irréparable !

Interprété comme une défense des Yvettes, ce texte fut publié à un moment où la mobilisation de ces dernières commençait à prendre forme, même si je n'avais rien à y voir. En une semaine, des centaines de femmes qu'on a accusées ensuite d'être manipulées par le Parti Libéral réagirent promptement et manifestèrent leur colère à l'égard de Lise Payette et du Parti Québécois. Elles furent instantanément projetées aux avant-postes du mouvement pour le Non au référendum. Elles lui donnèrent le souffle dont il avait besoin et paradoxalement les femmes, que les partis politiques avaient oublié de convoquer lors de leurs savantes délibérations, se sont invitées d'elles-mêmes, dans le débat. Toutefois à l'UQAM, haut lieu du camp du Oui, être du côté des Yvettes, c'était s'allier avec le diable, défendre ces femmes qui n'ont pas de conscience de leur domination et qui adoptent la cause des dominants, i.e. le Parti libéral, le patriarcat etc... Pour ma part, je voyais au contraire dans ces femmes les héritières de ces groupes sur lesquels je travaillais déjà, à savoir ces milliers de femmes qui se regroupaient dans les Cercles de fermières ou dans d'autres organisations pour affirmer leur autonomie, pavant ainsi la voie aux féminismes contemporains. Aussi ai-je heurté de front ces convictions et bientôt, je devins persona non grata au GIERF. Il faut dire qu'il y avait peu de voix dissonantes au sein du GIERF, où matérialisme et féminisme s'accompagnaient de convictions fortes en faveur de la souveraineté du Québec. Dans ce groupe très militant, je ne partageais pas le point de vue majoritaire et éprouvais de nombreuses difficultés à me faire entendre. La solidarité entre féministes n'a pas résisté aux coups de boutoir des conflits idéologiques et partisans.

Certes, je participais à la fondation de plusieurs organisations alternatives, comme Vélo-Québec et Montréal Écologique, le parti municipal pour lequel je me suis présentée dès 1985 comme candidate, à la mairie dans les années 1990. Même dans ces petites organisations militantes, j'éprouvais le même regret de voir à quel point, nos voix de femmes étaient assourdies par le bruit ambiant. De plus en plus, je me tournais vers la recherche comme un moyen de faire émerger ces voix de femmes qui ont été ignorées ou bridées par les contingences de l'Histoire, avec un grand H.

Acte 4 : Le temps de l'enseignement et de la recherche féministe

Mon engagement se traduisait désormais par la recherche et l'écriture plus que par l'action militante dans une organisation ou une autre. Du département d'histoire, où Nadia Fahmy-Eid et moi étions les seules deux femmes pendant une bonne dizaine d'années sur une trentaine d'hommes, nous avons opté pour le

développement de nos recherches et enseignements. Nous avons chacune notre cours, Nadia en histoire des femmes au Québec et moi en histoire des femmes dans le monde occidental... Nous avons nos recherches et très vite nos équipes de recherche respectives, grâce à des subventions du CRSH, qui commençait à trouver qu'il fallait inclure les femmes dans la recherche académique en histoire. De fait, là encore il est intéressant de constater que n'était-ce ce soutien d'organismes de recherche externes, qui donnait à nos travaux la légitimité scientifique, nous n'aurions eu aucune attention de la part de la plupart de nos collègues. C'est grâce à ces subventions continues du CRSH que j'ai pu écrire mes livres sur l'histoire des femmes au Québec, recruter, former et soutenir des dizaines d'étudiantes qui étaient aussi assistantes de recherche dans mes équipes durant ces années où se spécialiser en histoire des femmes pouvait être très stigmatisant, pour elles comme pour moi. D'ailleurs, en dehors de quelques-unes d'entre elles, qui ont eu le courage de faire aussi leur mémoire et leur thèse en histoire des femmes avec moi, je pense à Ghislaine Desjardins, Diane Montour-Perras, Esther Lamontagne, Isabelle Perreault, Stéphanie Godin et Flavie Trudel, nombre d'autres préféraient être engagées seulement comme assistantes de recherche. Je sais que plusieurs autres étudiantes ont dû affronter la pression de la part des collègues du département qui s'exerçait sur elles pour choisir des sujets plus « porteurs » et quitter ainsi mon équipe de recherche.

Tout le monde n'était pas d'accord avec la vision de l'histoire des femmes que je défendais. Formée en histoire sociale, et avide de dévoiler les mécanismes de la domination patriarcale et des mouvements d'émancipation des femmes, je fis le pari de trouver dans les archives les traces de leurs associations. Et de fait, elles étaient là, petites et grandes associations de femmes, dont l'action surgissait à pleines pages dans les archives. Il s'agissait désormais de voir comment elles fonctionnaient et les résultats de leurs interventions dans la sphère publique. Je n'avais pas envie de juste ressasser ce qui les asservissait, mais ce qui pouvait les émanciper. C'est dans cette optique que je dirigeai deux ouvrages collectifs publiés en 1981 *Femmes et politique*, très marqué par la période référendaire, et en 1985 *Femmes et Contre-pouvoirs*, où j'articulais plus précisément ma perspective. Mais c'est mon ouvrage publié en 1990, *Femmes de Parole*, sur l'histoire des Cercles de Fermières, qui était le pavé dans la mare parce que relançant le débat sur les différentes formes de féminisme.

Critiqué par Micheline Dumont, qui mena une véritable cabale contre ce livre, un débat eut lieu dans la revue *Clio* qui permit de clarifier nos positions réciproques. M. Dumont contestait ma légitimité pour écrire une histoire des femmes au Québec, en récusant mon approche sur les Cercles de fermières. Pour elle, les fermières ne pouvaient pas être les ancêtres des féministes aujourd'hui; ce que ce livre a contribué à établir. Et d'ailleurs que pouvais-je en savoir de l'histoire des femmes du Québec, moi qui étais une immigrante? Le véritable enjeu était de savoir qui allait maîtriser la narration de l'histoire des femmes et des féminismes au Québec. Pour ma part, j'ai poursuivi mes travaux en explorant aussi les rapports complexes qui existent entre les métiers féminins (je me suis penchée en particulier sur la professionnalisation des infirmières), les théories du *care* et une politique féministe de reconnaissance du travail des femmes. Il est intéressant de constater qu'aujourd'hui, alors que la pandémie du COVID-19 fait rage, ces questions ressurgissent avec une acuité accrue, rendant urgente une réflexion concertée sur une éthique féministe du *care*.

Je me suis volontairement attardée à relater les vingt premières années du GIERF/IREF, car des collègues plus jeunes pourront mieux que moi raconter les trente dernières années.

Car, avec l'éveil de nouvelles générations de féministes, les questions que nous avons soulevées sans être reléguées derrière les nouvelles urgences permettaient néanmoins de comprendre les batailles contre les violences sexuelles ou en faveur de la parité en politique. Les distinctions subtiles entre les différentes formes de féminisme, entre les militantes pour le droit de suffrage et des droits égaux et celles qui s'engagent dans les mouvements de tempérance et contre les violences et la traite sexuelle convergent toutes dans un commun combat contre la prégnance de la domination masculine dans les relations intimes comme dans le monde du travail et de la politique. L'urgence consiste à rassembler toutes les formes de revendication en faveur de l'émancipation des femmes et leurs allié.e.s au sein de la large tente du combat féministe.

L'UQAM a su depuis 50 ans abriter une grande partie de ces débats, et être le creuset d'une réflexion pluridisciplinaire sur chacune de ces options. On a tout lieu d'être fières de constater que la diversité des courants qui traversent les féminismes se retrouvent à l'IREF, cet qui à mon sens constitue un des attraits de l'IREF pour les nombreuses cohortes d'étudiantes d'ici et d'ailleurs qui viennent y prendre des cours, y faire des études graduées et y obtenir une diplomation. On peut être fières d'avoir inscrit dans nos conventions collectives l'engagement prioritaire de femmes, une action positive qui a permis d'élargir l'enseignement et la recherche en études féministes, dignes des meilleures universités, et ainsi contribué à faire reculer les pratiques sexistes à l'UQAM et au Québec. Et s'il nous faut toujours réfléchir aux meilleurs moyens de nous développer et d'inclure davantage la diversité des positionnements féministes, cela ne devrait pas nous empêcher d'encourager, par exemple, la création de chaires de recherches en études féministes qui seraient reliées à l'IREF. Je suis convaincue que nous allons trouver les formes institutionnelles adéquates au moment extraordinaire que nous vivons, où la conscience féministe semble être partagée par une partie non négligeable de la population.

Enjeu de débats enflammés, le combat féministe prend des allures diverses, selon les périodes et les lieux. Sans vouloir diluer les féminismes dans un tout inodore et sans saveur, je continuerai pour ma part de plaider en faveur d'une histoire féministe multi-centrée, attentive aux populations vulnérables, marginalisées ou exclues et à leurs revendications spécifiques. Et comme l'histoire est une discipline qui se meut lentement, j'ai l'impression qu'il va nous falloir attendre encore un peu pour voir des travaux utilisant la perspective intersectionnelle. Dans mon plus récent ouvrage sur la *Prostitution et la traite des femmes au tournant du XX^e siècle*, j'ai ainsi tenté de faire une histoire comparative et transnationale, où manquaient les voix des prostituées, qui ne s'appelaient pas encore des travailleuses du sexe, même si les femmes migrantes qui ont été soumises à la traite peuvent certainement être appelées des travailleuses du sexe. Et même s'il manquera toujours des voix, il importe de comprendre comment des moments d'effervescence féministe comme celui qui a eu lieu au tournant du XX^e siècle ou celui que nous vivons maintenant, sont aussi des grands tournants historiques auxquels les mouvements féministes ont apporté une contribution majeure.

Nous en sommes encore à imaginer les meilleures façons d'intégrer les femmes dans la narration historique globale. Nous restons très discrètes en ce qui concerne leur place dans l'histoire, et l'on doit encore se contenter de chapitres ajoutés ici et là dans les livres d'enseignement de l'histoire. Je rêve pour ma part de voir le jour où les perspectives féministes de l'histoire auront modifié à la fois les façons dont nous faisons l'histoire et la racontons. L'IREF a été ce lieu où nombre de ces débats, essentiels à l'essor du féminisme au Québec ont pu éclore, où les discussions se sont poursuivies en toute liberté. Je suis aujourd'hui particulièrement heureuse d'avoir pu participer, témoigner et contribuer à cette effervescence.

Les études féministes dans la francophonie : témoignage d'une pionnière

Christine Corbeil

D'entrée de jeu, j'aimerais souligner le travail exceptionnel réalisé par l'équipe de l'IREF qui a permis la tenue d'un colloque et la réalisation de cette publication sur le rôle pionnier de l'UQAM dans le développement des études féministes dans la francophonie. C'est avec émotion et un brin de nostalgie que j'ai accepté de partager mes souvenirs sur les circonstances et les conditions ayant favorisé l'émergence d'un réseau de chercheuses et d'enseignantes en études féministes dans une jeune université qui en était encore à ses premières armes. Je remercie l'IREF de m'avoir donné l'occasion de faire ce travail de mémoire essentiel à mon propre cheminement, mais également important pour les jeunes générations de féministes qui profiteront de cette mise en perspective des luttes pour la défense des droits des femmes et pour l'accès à une formation universitaire en études féministes.

Le Québec et la décennie '70

L'UQAM ouvre ses portes en 1969, à une époque où la société québécoise connaît des bouleversements sociaux, économiques et politiques majeurs. Nouvellement affranchie de l'autorité de l'Église, portée par les espoirs d'émancipation et de modernisation de la Révolution Tranquille, la société québécoise vit cependant des heures de grandes tensions qui culmineront au moment de la crise d'Octobre '70 et de la lecture publique du Manifeste du FLQ qui dénonçait le système capitaliste et les inégalités de classes. À l'instar de plusieurs pays occidentaux, le Québec est alors le théâtre de nombreuses manifestations étudiantes, syndicales, féministes et anticolonialistes.

Les années '70 ont été pour les femmes de ma génération (nous venions d'avoir 20 ans) des années déstabilisantes parce que synonymes de ruptures avec les institutions dominantes (Église, mariage, famille), avec les rôles qui nous étaiement traditionnellement assignés (épouse-mère-ménagère), mais elles ont aussi été exaltantes grâce à l'effervescence du mouvement des femmes qui se mobilisait pour dénoncer les abus de pouvoir sur le corps et la vie des femmes et militer en faveur d'une libération du système patriarcal, capitaliste et colonialiste.

Nous aurons les enfants que nous voulons

Je suis issue d'une lignée de femmes ayant connu des grossesses multiples et non désirées, pour qui le célibat n'a jamais été un choix délibéré, des femmes à qui la société disait que leur « destin » était de prendre soin

de leurs proches au nom de l'amour filial, conjugal et maternel, et d'envisager sa vie active dans les limites de l'univers domestique loin du marché du travail. C'est donc sans hésitation que j'ai fait miennes les revendications de celles qui désiraient rompre avec une trajectoire de vie tracée d'avance, ne plus avoir à se soumettre à la Loi des autres (l'Église et l'État), en plus de nourrir des espoirs d'autonomie financière grâce à l'accès à un travail salarié.

J'appartiens à cette génération de baby-boomers pour qui l'horizon éducationnel et professionnel s'est révélé plus ouvert et diversifié que pour les générations précédentes, entre autres grâce à la mise en marché de la pilule contraceptive à partir de juin 1960¹, à l'accès à l'éducation supérieure et à l'intégration progressive des femmes dans des sphères d'emploi autrefois réservées aux hommes. Si des gains majeurs ont été obtenus à partir des années '70, c'est en raison de la combativité et de la solidarité des femmes qui sont descendues dans la rue et ont réclamé le droit à des congés de maternité payés plein salaire, l'accès à des garderies subventionnées par l'État et un ensemble de mesures favorisant l'égalité salariale et la fin des discriminations en emploi. Malgré cette émancipation graduelle des femmes, tous les obstacles à leur affranchissement (légal, économique, politique, etc.) ne se sont pas volatilisés pour autant.

Les années '70 ont été marquantes dans l'histoire du mouvement des femmes, car elles ont fait écho à un ensemble de dénonciations publiques contre la médicalisation de la vie reproductive des femmes (de la puberté à la ménopause), contre l'expropriation du savoir des femmes en matière d'accouchement, contre l'imposition d'une seule norme sexuelle, en l'occurrence l'hétérosexualité, et contre les violences faites aux femmes et leur déni dans le discours social.

Des auteures inspirantes

Comment ne pas évoquer les contributions de celles qui, pour la première fois, ont mis des mots sur la folie des femmes, brisé le silence entourant les abus subis en toute impunité et tracé la voie pour une possible transformation de la société patriarcale, capitaliste et colonialiste. Inspirées par les écrits de philosophes, anthropologues, sociologues, historiennes, psychanalystes, journalistes et romancières, nous avons appris à reconnaître l'apport réel des femmes à l'histoire sociale, politique et économique des sociétés contemporaines, et à identifier les principales formes d'appropriation auxquelles elles ont été soumises à travers les âges. Loin d'être exhaustives, les références mentionnées ci-dessous sont le reflet des préoccupations de l'époque (les miennes en particulier) et ont le mérite d'avoir alimenté la réflexion et les discussions de milliers de femmes, souvent réunies en groupes de conscientisation et avides de comprendre les enjeux et défis d'une véritable libération des femmes.

- *Une chambre à soi* de Virginia Woolf (1929 publication originale) ;
- *Le Deuxième Sexe* (1949) de Simone De Beauvoir ;
- *La femme mystifiée* (1964) de Betty Friedan ;
- *La politique du mâle* (1969) de Kate Millet ;
- *La dialectique du sexe* (1970) de Shulamith Firestone ;
- *La femmes eunuque* (1970) de Germaine Greer ;
- *Du côté des petites filles* (1973) d'Elena Belotti ;
- *Le pouvoir des femmes et la subversion sociale* (1973) de Mariarosa Della Costa et Selma James ;
- *Les mots pour le dire* (1974) de Marie Cardinal ;

1. À noter que la prescription de la pilule à des fins contraceptives demeure illégale au pays jusqu'à l'adoption du Bill omnibus qui, en 1969, retire du Code criminel la loi qui interdit la diffusion d'information sur les méthodes contraceptives et la vente de produits contraceptifs.

- *Ainsi soit-elle* (1975) de Benoite Groulx;
- *Les femmes et la folie*, (1975) de Phyllis Chesler;
- *Le viol* (1976) de Susan Brownmiller;
- *Toilettes pour femmes* (1977) de Marilyn French;
- *Ce sexe qui n'en est pas un* (1977) de Luce Irigaray;
- *L'histoire des mères* (1977) d'Yvonne Knibielher et Catherine Fouquet;
- *L'amour maternel* (1980) d'Élizabeth Badinter;
- *Naître d'une femme. La maternité en tant qu'expérience et institution* (1980) d'Adrienne Rich;
- *La femme gelée* (1981) d'Annie Ernaux;
- *L'hétérosexualité obligatoire et l'existence lesbienne* (1982) d'Adrienne Rich.

Dans un même ordre d'idées, il y a lieu de rappeler les prises de paroles de journalistes, de romancières et de dramaturges québécoises qui, au cours des décennies '70 et '80, ont contribué à l'émergence de discours et de pratiques féministes particulièrement inspirants pour le mouvement des femmes et pour toutes les femmes en quête de nouveaux savoirs et pouvoirs d'agir. En voici quelques exemples :

- Le Théâtre des Cuisines est mis sur pied en 1974 par des militantes qui veulent faire du théâtre de combat avec des femmes. À son répertoire figurent plusieurs pièces qui dénoncent l'obligation d'être mère, le travail invisible des femmes et leur difficulté de s'affranchir de l'univers domestique. Les plus connues d'entre elles sont : *Nous aurons les enfants que nous voulons* (1974), *Maman a trop d'ouvrage* (1976) et *As-tu vu les maisons s'emportent ?* (1981);
- Louky Bersianick (1976) écrivait dans *L'Euguélonne* : « Si une femme a du génie, on dit qu'elle est folle. Si un homme est fou, on dit qu'il a du génie. Voilà un puissant ressort au mutisme des femmes »;
- Denise Boucher, auteure de la pièce de théâtre *Les fées ont soif* (1978), a fait preuve de courage et d'audace en s'attaquant aux stéréotypes féminins de la Vierge, de la maman et de la putain et aux discours de répression de l'Église catholique à propos de la sexualité des femmes. Lors de la présentation de la pièce au TNM, les réactions ont été vives et les tentatives de censure nombreuses. Cette pièce d'anthologie avait été précédée par la création, en 1976, au Théâtre du Nouveau Monde de *La nef des sorcières*, première pièce féministe québécoise composée de sept textes d'auteurs différentes qui mettait en lumière tout le poids du patriarcat sur la vie privée, les rapports amoureux et le corps des femmes;
- Les revues féministes telles que *Les têtes de Pioche* (1976-1979), *Des luttes et des rires* (1978-81) et *La Vie en rose* (1980-1987), ont connu une grande popularité auprès des lectrices à la recherche d'un discours dénué de préjugés sexistes et libéré d'une morale religieuse et conservatrice sur la sexualité, les rapports amoureux, la maternité, le travail domestique, etc. Les articles signés par de jeunes journalistes féministes étaient souvent impertinents et marqués par une volonté de changement et d'émancipation dans toutes les sphères de la vie des femmes.

Des origines de l'UQAM ... au déploiement des études féministes

Je suis des premières cohortes étudiantes qui, à la fin des années 1960, ont eu l'opportunité de fréquenter des collèges d'enseignement supérieur laïques et mixtes, ce qui a signifié un changement majeur pour tous ceux et celles qui avaient connu l'austérité d'une école primaire et secondaire dirigée par des communautés religieuses. Par la suite, je me suis inscrite en sociologie à l'UQAM et j'ai eu le privilège de côtoyer plusieurs professeurs d'origine québécoise et étrangère (Argentine, Chili, Espagne) dont l'enseignement s'inspirait principalement des théoriciens marxistes et des penseurs de la libération. À cette époque, bien que les professeuses femmes aient été minoritaires au sein du département de sociologie, l'influence qu'elles ont exercé sur les étudiant.e.s a été fondamentale. De la mouvance politique et militante en provenance des pays de

l'Amérique latine, j'ai retenu les nombreuses discussions avec des professeurs engagés dans des luttes de libération nationale qui ont contribué à ouvrir nos horizons à d'autres univers politiques et culturels que ceux du Québec et de l'Amérique du Nord.

Au début des années '70, les programmes universitaires dotés de cours ayant une perspective féministe sont quasi-inexistants, les références bibliographiques faisant mention de publications féministes le sont tout autant. La présence des femmes parmi le personnel enseignant est encore embryonnaire, situation qui sera appelée à changer progressivement avec leur accès grandissant à une diplomation de niveau supérieur et l'adoption des programmes de lutte contre la discrimination en emploi. Nul doute que l'horizon des études féministes (programmes d'enseignement et de recherche) était fort limité faute de ressources humaines et financières et faute d'un soutien institutionnel. Les forces vives du mouvement des femmes et du féminisme se déployaient majoritairement dans le milieu communautaire, faisant ainsi avancer la cause des femmes, sans pour autant avoir toutes les assises théoriques nécessaires pour participer au renouvellement des analyses historiques, sociologiques, politiques, anthropologiques, etc., concernant l'évolution des rapports sociaux de sexes.

Malgré la rareté des ressources destinées à venir en aide aux femmes, malgré l'absence de volonté politique et sociale pour reconnaître et documenter les violences faites aux femmes, malgré le silence complice des pouvoirs religieux, judiciaires et politiques, les années '70 ont vu se multiplier les occasions qui m'ont sensibilisée à la problématique des inégalités sociales et des rapports de domination dont les femmes ont fait les frais depuis la nuit des temps. Il y eut tout d'abord ma militance dans un groupe communautaire axé sur la défense des droits des assistés sociaux et assistées sociales (ADDs), puis ma participation aux premières célébrations du 8 mars organisées par les centrales syndicales et enfin les nombreuses manifestations pour le droit à l'avortement et à la contraception libre et gratuite. Progressivement, je me suis sentie concernée, touchée, mobilisée par le discours des militantes féministes qui arpentaient la rue, pancartes à la main, parfois enchaînées les unes aux autres, pour réclamer un meilleur contrôle de leur vie et la fin des discriminations envers les femmes (rappelons qu'au procès de Paul Rose, en 1971, les femmes n'avaient toujours pas le droit d'être jurées). *Le privé est politique*, principal cri de ralliement du mouvement des femmes, est devenu une référence incontournable, un leitmotiv à mon engagement féministe.

La formation en travail social à l'UQAM s'ouvre à des perspectives féministes

Au début des années '80, le regroupement des professeur.e.s en travail social de l'UQAM (auquel je m'étais jointe en 1978) procède à une refonte majeure du programme de baccalauréat qui se traduit par une volonté de «favoriser la formation de travailleuses sociales et de travailleurs sociaux critiques et équipés qui, dans une perspective de changement social, axent leurs interventions sur l'interaction fondamentale entre, d'une part, l'individu et/ou les groupes et, d'autre part, les structures sociales»². C'est dans la foulée de cette révision du programme que fut introduit un premier cours obligatoire sur les rapports sociaux de sexe intitulé : *Condition féminine et condition sociale*. L'UQAM sera pendant plusieurs années la seule université canadienne à défendre la pertinence et le statut d'un tel cours dans sa formation en travail social.

Nos arguments justifiant ce choix auprès des instances universitaires et professionnelles étaient de deux ordres. Premièrement, le travail social est une profession traditionnellement féminine (plus de 85% des intervenantes sont des femmes, la plupart choisissent le travail clinique alors que les hommes privilégient l'intervention communautaire). Dans leur cursus universitaire, les étudiantes en travail social ont tout intérêt à développer leur capacité d'auto-analyse eu égard à leur histoire de vie, à leur propre oppression et aux préjugés qu'elles risquent de véhiculer à l'égard des femmes et des familles dont elles auront la charge. Deuxièmement, les femmes sont toujours les principales utilisatrices des services sociaux et de santé pour leurs besoins

2. https://travaissocial.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/57/2019/11/50ans_OpusculeLong_1122.pdf

personnels et ceux de leur famille. Or, quel regard avons-nous sur les multiples problématiques sociales vécues par cette clientèle: grossesses à l'adolescence, délinquance, pauvreté, itinérance, dépression, toxicomanie, inceste, violence familiale et conjugale, monoparentalité, immigration, etc.? Nous étions d'avis que les professionnel.le.s qui sont aux premières loges de ces services doivent être formé.e.s et outillé.e.s pour intervenir de manière juste et non-discriminatoire.

Une fois l'étape de l'acceptation de ce cours franchie (en 1979), il fallait en préciser le contenu et penser à ses orientations théoriques et méthodologiques dans un contexte où un tel cours n'avait pas d'antécédent. De quelles ressources allions-nous disposer pour construire ses assises, documenter les problématiques au cœur de l'expérience des femmes et des familles et penser au renouvellement des pratiques d'intervention? En tant que responsable de sa conception, j'ai voulu tout d'abord mettre en lumière le caractère politique du vécu quotidien des femmes. Le célèbre adage du mouvement des femmes, *Le privé est politique*, s'est imposé comme le fil conducteur de ce cours. Inspirée par les écrits féministes de l'époque, je voulais encourager les étudiant.e.s à questionner le discours dominant et moralisateur sur le mariage indissoluble, la famille biparentale, l'instinct maternel, la maternité comme seule voie d'épanouissement des femmes, la complémentarité des rôles parentaux, jugeant que tous ces dictats n'avaient plus leur raison d'être dans la formation des travailleuses sociales; d'autres perspectives analytiques ont été développées, d'autres enjeux et défis concernant la vie et le devenir des femmes ont été énoncés.

Plusieurs courants de pensée féministes ont alimenté les analyses et actions du mouvement des femmes, d'hier à aujourd'hui. Dans ma propre trajectoire personnelle, militante et professionnelle, ce sont des auteures issues du féminisme radical et matérialiste qui m'ont le plus influencée, sans toutefois nier l'apport des féministes égalitaires. Parmi les théoriciennes qui, à partir des années 1975, ont joué un rôle phare dans l'énonciation d'une pensée critique et féministe et contribué à l'enrichissement et à l'approfondissement des connaissances sur les rapports sociaux de sexes, mentionnons ces féministes radicales matérialistes dont les premiers ouvrages ont eu une portée majeure :

- Christine Delphy publie « L'ennemi principal » dans la revue *Partisans* (1970) et met en avant le travail domestique comme base du mode de production capitaliste;
- Colette Guillaumin (1978) publie « L'appropriation des femmes » et « Le discours de nature » dans la revue *Questions féministes*;
- Nicole-Claude Matthieu (1985) est l'auteure de *L'arraisonnement des femmes. Essai en anthropologie des sexes*.

Au milieu des années '80, un deuxième cours, *Condition féminine et condition sociale II*, a été ajouté à la formation en travail social, dont un des objectifs était de questionner le discours et l'attitude des experts dans le système de santé et services sociaux (psychiatres, médecins), de même que dans le système de justice (policiers, avocats, juges), vis-à-vis une population vulnérable, parfois en détresse, désignée souvent de manière péjorative de mères irresponsables, incompétentes et négligentes, de familles dysfonctionnelles, assistées sociales de générations en générations, etc.. En d'autres mots, un tel cours avait pour objectif premièrement de sensibiliser les étudiant.e.s aux stéréotypes sexistes présents dans les ouvrages de référence en psychologie et en travail social et, deuxièmement, de les introduire à des pratiques féministes en tant qu'alternatives aux modèles d'intervention traditionnels (thérapie familiale, conjugale, etc.). Pour soutenir ces visées de changement paradigmatique, nous avons bénéficié d'une conjoncture exceptionnelle dans le mouvement des femmes, mais aussi dans les milieux institutionnels.

Des événements marquants

Au cours de la décennie 1980, au Québec, nombre de conférences, colloques, sessions de formation sont organisées sur le thème de la santé mentale, de la violence faite aux femmes, de l'humanisation de l'accouchement,

etc. Des milliers de femmes (professionnelles, étudiantes, militantes ou usagères) témoignent de leur expérience traumatisante avec les experts en lien avec l'enfermement psychiatrique et la médicalisation des différentes étapes de leur vie.

En 1979, les psychologues Roxane Simard et Louise Mallette donnent une conférence à l'hôpital Louis-H. Lafontaine au cours de laquelle, pour la première fois, elles dénoncent le mépris des psychiatres envers les femmes, leur approche infantilisante, culpabilisante, et leurs tentatives de réprimer toute manifestation d'autonomie ou d'insubordination. En 1981, elles publient *Va te faire soigner, t'es malade*, un ouvrage qui aura un impact majeur dans le milieu de la santé mentale et des services sociaux.

D'autres professionnelles en santé mentale vont, par la suite, dénoncer les thérapies traditionnelles qui prônent l'ajustement des femmes à leur situation d'opprimée plutôt que la révolte ou l'expression de la colère; elles leur reprochent de reproduire le modèle médical et autoritaire qui donne au thérapeute le statut d'expert et réduit les femmes à l'impuissance et à la passivité. L'Avis du Conseil du statut de la femme (1978): *Pour les Québécoises: égalité et indépendance*, fait état de statistiques alarmantes sur les diagnostics médicaux, la psychiatisation et les traitements administrés aux femmes (électrochocs, tranquillisants).

C'est dans ce contexte qu'un groupe d'enseignantes en travail social (UQAM et U de M) dont je faisais partie, a entrepris en 1980 une recherche bibliographique sur le concept de *thérapie féministe*. Après avoir repéré les écrits de thérapeutes et militantes féministes américaines ayant fait œuvre de pionnières dans le domaine, nous avons énoncé les fondements et principes d'un modèle d'intervention alternatif auprès des femmes susceptible de leur redonner du pouvoir sur leur corps, leur santé et leur destin. En 1983, notre équipe publiait les résultats de cette recherche sous le titre: *L'intervention féministe, une alternative au sexisme en thérapie*. Ce livre sera la principale référence en langue française pendant plusieurs années tant dans le milieu institutionnel que communautaire. Le choix du terme *intervention féministe* plutôt que celui de *thérapie féministe* traduisait alors notre opposition à l'idée que les femmes qui consultent les experts sont malades; nous pensions, au contraire, qu'elles sont engagées dans une démarche de contestation des rôles traditionnels et de réappropriation de leur vie.

L'IREF, un lieu de synergie entre le milieu universitaire et communautaire

Pour conclure cette réflexion assez impressionniste sur les origines des études féministes à l'UQAM, j'aimerais souligner les efforts déployés par l'IREF, tout au long de son histoire, pour favoriser la concertation et la collaboration entre les enseignantes, chargées de cours, professionnelles de recherche et étudiantes, d'une part, et le milieu féministe d'autre part. Sans la capacité d'accueil, la vigilance, l'expertise et le soutien indéfectible de l'IREF au fil des ans, bien des projets et des équipes de recherche, bien des programmes de formation, n'auraient pu voir le jour et se déployer avec autant de vigueur. À cela s'ajoute le rôle essentiel et totalement novateur joué par le Service aux collectivités sans lequel nombre de collaborations entre universitaires et groupes de femmes n'auraient pu voir le jour et donner lieu à des productions aussi significatives dans l'avancement des connaissances.

En terminant, permettez-moi d'évoquer le nom d'une collaboratrice, une complice de longue date, Francine Descarries, professeure en sociologie et membre fondatrice de l'IREF, avec qui j'ai eu le grand bonheur et la chance exceptionnelle de déployer plusieurs projets de recherche traitant de la maternité, de l'articulation famille-travail, du travail domestique, et de l'évolution des discours et pratiques du mouvement des femmes au Québec. De ces années passées à l'UQAM (1980-2008), mes souvenirs les plus précieux sont liés aux moments de complicité, aux heures de dur labeur et aux victoires de tous genres célébrées en compagnie de collègues professeures de l'IREF, d'étudiantes et de professionnelles de recherche.

Le défi et le plaisir d'être une féministe en biologie à l'UQAM

Karen Messing



La Sirène,
de Pauline Stiriss (Messing)

Je suis devenue biologiste et féministe en même temps. Ma mère, née en 1908, était une féministe comme sa propre mère, et je les trouvais donc drôles. Ma mère était artiste-peintre, mais elle n'a jamais reçu de reconnaissance pour ses toiles et, au mieux, elle complétait le salaire de son mari en donnant des cours privés de peinture. Je ne comprenais pas pourquoi elle faisait si souvent des colères contre la communauté artistique¹. Et je n'écoutais pas ses propos sur le sexisme pendant mes vingt premières années.

Heureusement, en 1963, nouvellement graduée de Harvard University à Boston, je cherchais quelque chose à lire pendant que j'allaitais mon fils. J'ai choisi au hasard *La femme mystifiée*², un livre à succès qui venait de sortir. L'auteure, féministe, y rapportait les résultats d'un sondage effectué chez les récipiendaires d'un baccalauréat du Smith College, une institution très réputée pour l'éducation des femmes. Ce sondage révélait une grande tristesse et une déception chez ces femmes, à cause de l'incompatibilité entre leurs ambitions et la vie de ménagère pourtant menée par la plupart. Elle l'a appelé « Le problème qui n'a pas de nom », et elle a co-fondé la National Organization for Women, afin de promouvoir les droits des Américaines.

Dans ce livre, j'ai trouvé un écho à ma situation de jeune ménagère et j'ai lu avec intérêt son analyse des déficiences dans l'éducation des filles. Je fus frappée par une section en particulier, où l'auteure décrivait comment les filles étaient incitées à craindre l'étude des sciences naturelles. Cela m'a fâchée de me faire dire que j'avais peur de quelque chose, même si c'était vrai. J'ai commencé à suivre des cours en sciences, ralentie quelque peu par ma situation de mère monoparentale de deux fils, pour finir avec un doctorat de l'Université

1. Pour une description du vécu frustrant des femmes-artistes de l'époque, voir *La femme qui fuit* d'Anaïs Barbeau-Lavalette (Montréal: Marchand de Feuilles, 2015).
2. Betty Friedan, *The Feminine Mystique* (New York: WW Norton, 1963).

McGill dans la nouvelle science de la génétique moléculaire, en 1975. En même temps, j'ai développé, à mes heures, un certain intérêt pour la biologie des femmes, et j'ai même participé, comme chargée de cours, à un cours pluridisciplinaire sur les femmes, mis sur pied par des professeures féministes à l'UQAM.

J'aurais pu avoir une certaine difficulté à trouver un poste en sciences, à cause de mon sexe, mais l'UQAM n'était âgée que de six ans et on n'était peut-être pas trop regardant. J'étais même la deuxième femme (après Donna Mergler) à être engagée en sciences biologiques. Au début, on m'a avertie de ne pas trop me tenir avec Donna, probablement parce que deux femmes, deux anglophones en plus, c'était trop. Cela a donc pris un certain temps avant qu'on ne s'allie.

En 1978, nous avons été toutes les deux convoquées à une réunion au département de sexologie, à l'époque bizarrement composé exclusivement d'hommes. Ces messieurs avaient décidé que ce serait payant de mettre sur pied un programme d'études sur les femmes, et ils y ont inscrit et décrit un ensemble de cours dont plusieurs ne relevaient pas de leurs champs de compétence. Ils nous ont donc invitées, avec feu la sociologue Nicole Laurin, les historiennes Nadia Eid et Marie Lavigne, et l'économiste Ruth Rose, à enseigner dans le cadre de leur programme. Je pense que nous étions toutes un peu rebutées, mais c'est Nicole Laurin qui a fait preuve des réflexes féministes les plus aiguisés : elle s'est immédiatement levée en disant, de sa voix vibrante, « Je suis blessée dans mon orgueil de femme ! » Nous l'avons suivie dans le couloir, où nous avons immédiatement commencé à jeter les bases du Groupe interdisciplinaire d'études sur la condition des femmes (GIERF), qui allait un jour devenir l'IREF.

Après délibération, le GIERF a constitué une banque de cours, à laquelle Donna et moi avons proposé d'ajouter « Biologie et condition féminine ». Faire accepter ce cours par notre département et le maintenir a pris plusieurs batailles, pour lesquelles Donna et moi nous sommes alliées de plus en plus étroitement. C'est pendant une assemblée départementale que notre alliance a dépassé le seuil de tolérance de nos collègues. À la suite d'une remarque sur les caractéristiques personnelles d'une chargée de cours, Donna a proposé un vote de blâme pour sexisme. Même si elle a fait la proposition à la blague, nos collègues se sont immédiatement levés comme un seul homme, nous criant à tue-tête. Je me souviens d'avoir eu peur, Donna mesure à peine cinq pieds et je ne suis pas beaucoup plus grande. Nous avons dû nous réfugier dans le bureau de Donna, heureusement juste en face de la porte de l'assemblée. J'ai dû pousser fort pour fermer la porte derrière nous.

Avec l'appui de l'administration de l'UQAM, nous avons réussi à maintenir le cours et, à force de le donner, j'ai appris de plus en plus sur la biologie des femmes. Surtout, sur ce qu'on ne savait pas sur la biologie des femmes. C'est à ce moment que la relative jeunesse et la souplesse de l'institution me sont venues en aide. Le Service aux collectivités avait mis sur pieds une entente formelle entre l'UQAM et un consortium de groupes de femmes, et une autre avec trois centrales syndicales. Ces ententes, impliquant une allocation de certaines ressources, constituent une particularité de l'UQAM et facilitent des échanges de connaissances entre chercheur.e.s et intervenant.e.s, extrêmement enrichissantes pour la recherche. Avec des étudiantes très tolérantes et travaillantes, Ana María Seifert, Micheline Cyr, Claire Marien, Jacqueline Robillard et France Tissot, et poussée par les comités de condition féminine de certains syndicats, j'ai glissé de l'étude des champignons pathogènes vers des recherches en radioprotection des travailleurs et des travailleuses, pour aboutir, au bout d'une douzaine d'années, à des recherches-interventions sur la santé des femmes au travail.³ C'est

3. Pour la description du sexisme en sciences de la santé au travail, voir Karen Messing (2000). *La santé des travailleuses: La science est-elle aveugle?* Montréal: Éditions du remue-ménage. Pour l'histoire plus personnelle de ma transition vers une science féministe, voir Karen Messing (2016). *Les souffrances invisibles: Pour une science du travail qui écoute les gens*, Montréal: Écosociété, chapitres 1 et 2 et Karen Messing (titre provisoire) *The Second Body: Biology, Gender and the Workplace* (Toronto: Between the lines, à paraître en 2021), Préface et chapitre 12.

à cette époque que nous avons mis sur pied le centre de recherche CINBIOSE, spécialisé dans l'étude de la santé environnementale et la santé au travail.

Pendant les années 1990 et 2000, nous avons pu établir une collaboration avec les centrales syndicales, appelée *L'invisible qui fait mal*. Une équipe de recherche dirigée par Marie Laberge de l'Université de Montréal est présentement à analyser les obstacles et les leviers à la prise en compte du genre en milieu de travail, en se servant de nos expériences, entre autres. Sans présumer des résultats de l'analyse approfondie⁴, je peux nommer trois obstacles majeurs. Le premier, et le plus important à mon avis, est l'opposition vécue par les femmes, entre les visées d'égalité professionnelle et de santé au travail. Puisque les emplois, les conditions et les postes de travail dans la plupart des emplois ont été conçus en fonction du corps et du rôle social des hommes (cis-, européens) qui les ont occupés au départ, ils sont mal adaptés à un grand nombre de femmes. Mais, toute tentative des femmes à faire ajuster les postes à leur taille, les horaires à leur rôle familial, ou les techniques de travail à leur façon de faire, est perçue comme un manque de qualification de leur part, et risque de nuire à leur intégration. Or en l'absence de ses ajustements, elles risquent des problèmes musculosquelettiques et des atteintes psychologiques qui seront attribués, à tort, à la légendaire faiblesse des femmes.

Le deuxième obstacle bloque la solution au premier. C'est qu'il est pratiquement tabou de parler du genre et du sexe dans le milieu de travail. De peur de réveiller le chat qui dort, des employeurs m'ont explicitement défendu de parler de la différence de type de force physique selon le sexe, ou encore de la conciliation travail-famille. Une de mes collègues a été menacée de perdre un accès à un terrain de recherche parce qu'elle a explicitement mentionné que son projet pouvait aider les femmes, entre autres, ce qui a provoqué une réaction violente chez les personnes présentes. Même en milieu syndical, soulever une question relevant des rapports sociaux de sexe est extrêmement difficile, les discussions virant rapidement vers le personnel, où des phrases comme, « Ma femme, elle, *préfère* faire le lavage », remplacent la considération des enjeux syndicaux à proprement parler.

Le troisième obstacle est peut-être le plus difficile à supporter, pour une chercheuse. Il s'agit de l'absence d'intérêt pour les problèmes de santé des femmes au travail, tant de la part des intervenant.e.s que du côté des chercheur.e.s. En général, les emplois des femmes sont perçus comme sécuritaires, donc les maux de dos et de jambes des caissières qui travaillent debout ne sont pas pris au sérieux, pas plus que les épicondylites des trieuses de courrier.^{5,6} Et les recherches en toxicité des métaux et solvants⁷ et en cancers professionnels⁸ excluent les femmes ou ne tiennent pas compte de leur physiologie. Dans mon domaine d'ergonomie, on peut déplorer l'absence de connaissances sur les spécificités des femmes, combinée à une certaine pudeur qui exclut, par exemple, l'étude des implications de la grosseur des seins au regard des techniques enseignées pour déplacer des charges, ou encore l'étude des conditions de travail qui accentuent les douleurs menstruelles ou l'incontinence.

Pour ce qui concerne les leviers à la prise en compte du genre en milieu de travail, afin de surmonter ces obstacles, je les vois surtout comme des dispositifs qui favorisent la solidarité entre femmes et qui nous

-
4. Laberge M, Luong-Blanchette, V., Blanchard, A., Sultan-Taiëb, H, Riel, J, Lederer, V., Saint-Charles J., Chatigny C., Lefrançois, M, Webb J, Major ME, Vaillancourt C., Messing, K. (2020). Impacts of considering sex and gender during intervention studies in occupational health: Researchers' perspectives. *Applied Ergonomics* vol. 85, May 2020. doi: 10.1016/j.apergo.2019.102960. Epub 2019 Oct 7.
 5. Antle D, Vézina N, Messing K. Côté J. (2013). Development of discomfort and vascular and muscular changes during a prolonged standing task. *Occupational Ergonomics* 11(1):21-33
 6. Courville, J., Vézina, N. et Messing, K. (1992). Analyse des facteurs ergonomiques pouvant entraîner l'exclusion des femmes du tri des colis postaux. *Le travail humain* 55:119-134.
 7. Mergler D. (2012) Neurotoxic exposures and effects: gender and sex matter! Hänninen Lecture 2011. *Neurotoxicology*. Aug;33(4):644-51. doi: 10.1016/j.neuro.2012.05.009.
 8. Betansedi, C.O., Vaca Vasquez, P., Counil, E. (2018). A comprehensive approach of the gender bias in occupational cancer epidemiology: A systematic review of lung cancer studies (2003-2014). *American Journal of Industrial Medicine* 61(5):372-382.

permettent d'avancer ensemble. C'est ainsi que les institutions comme l'IREF prennent leur importance, ainsi que des collaborations comme *l'Invisible qui fait mal*. Donna et moi avons construit, avec d'autres femmes, le centre de recherche CINBIOSE qui a survécu à moult tentatives de destruction depuis une trentaine d'années et dont 89 % des membres régulières sont des femmes.

Autre exemple de solidarité féminine forte et victorieuse, la reconnaissance du droit au retrait préventif des femmes enceintes. Établi en 1978 dans la Loi de la santé et de la sécurité du travail suite à des pressions de féministes, l'article 40 prévoit que la femme enceinte dont le milieu de travail comporte des dangers pour son fœtus ou pour elle-même en raison de sa grossesse, peut avoir accès à une modification de tâche ou une réaffectation ou, sinon, à un retrait rémunéré. Le danger peut être un risque d'infection, une exposition à des postures de travail qui compromettent le système cardiovasculaire, ou une exposition chimique, par exemple. Depuis ses débuts, cette possibilité de retrait préventif est régulièrement contestée par le patronat. Et, à chaque fois que cela arrive, une coalition de femmes de tous milieux se constitue et force le patronat à reculer. Syndicalistes, groupes populaires, intervenantes en santé se lèvent. Ces victoires sont inspirantes, et témoignent de l'importance, pour les travailleuses, de pouvoir affirmer collectivement que le fait d'être biologiquement femme ne doit pas diminuer le droit de travailler en santé, ni le droit à une rémunération correcte.

PARTIE 2

Consolidation et développement



De gauche à droite : Thérèse St-Gelais, Line Chamberland, Louise Cossette

Féminismes : de la parole au geste

Thérèse St-Gelais

Quelle est la principale contribution et perspectives « féministes » apportées par vos travaux ? Étrangement peut-être, je ne sais trop quoi répondre à cette question. Je sais avoir fait beaucoup d'interventions, avoir écrit beaucoup de textes, avoir transmis ce que je considère être des savoirs féministes ou une approche féministe des savoirs. Mais, qu'a-t-il été retenu de tout ça ? D'autres que moi sauraient mieux y répondre.

Quels sont les principaux défis, personnels, intellectuels, et institutionnels que j'ai rencontrés ? Voilà une question qui m'apparaît plus tangible parce qu'elle relève de la vie de tous les jours. Une vie qui croise des engagements personnels et professionnels à respecter au quotidien. Or, ces engagements imposent parfois des retours sur soi et une vigilance toujours constante qui exigent, si l'on vise un tant soit peu une certaine intégrité – ou une intégrité certaine – que les actions suivent les paroles et la pensée.

Or, ces défis, je les rencontre encore et ils demeurent nombreux.

Sur le plan des relations personnelles, bien sûr, voire amicales, qui diffèrent bien souvent de nos rapports avec le milieu académique ou des savoirs. Dans notre enseignement et nos recherches, nous nous devons de saisir au plus près l'histoire comme l'actualité des développements de notre discipline. Ce que nous ne partageons pas nécessairement avec notre famille ou avec nos ami.e.s qui s'investissent peu ou pas du tout dans un engagement ciblé. Cela demeure toujours étonnant d'ailleurs, voire estomaquant de constater que ce qui nous semble évident comme revendications apparaît incongru aux yeux de certaines personnes qui nous sont proches. Et je ne crois pas être la seule à avoir vécu cette situation.

Des défis sont aussi à relever dans les salles de classe, entre autres, où parfois les étudiantes et les étudiants ont non pas de plus grandes attentes qu'auparavant, mais visent une représentation plus globale des identités à l'intérieur d'un spectre plus élargi. Leur mot d'ordre est l'inclusion et à juste titre. N'est-ce pas ce que nous demandions également en études féministes, mais à partir d'un profil dont le relief dégageait alors l'absence criante des femmes dans la vie politique ou culturelle et des postes de pouvoir.

Les salles de classe ne sont plus les mêmes. Et, de fait, toutes et tous autant que nous sommes, n'avons-nous pas contribué à ce qui s'y passe présentement en ayant insisté, chacune et chacun à notre manière, et avec raison, sur l'importance de la présence de cette moitié du monde dans les milieux citoyens, politiques ou culturels et de la résolution des enjeux qui leur sont associés. Or, que font ces étudiantes et étudiants engagé.e.s à rendre visible des minorités qui n'ont toujours pas leur place dans l'histoire, voire en histoire de l'art ? À leur tour, ils, elles et iels revendiquent des paroles, des gestes, des écrits et des images qui poussent

plus loin l'horizon des possibles en faisant preuve d'une détermination qui agite nos classes et qui semble persévérer pour proposer des avancées qui n'annoncent pas d'essoufflement.

Mais, n'est-ce pas, nous aussi, la persévérance qui nous a amenés là où nous sommes, c'est-à-dire à ce moment où le droit d'être l'une avec et parmi les autres ne peut plus être remis en cause. Et ne l'avons-nous pas fait aussi au prix d'avoir l'air obsédées par le sujet. Depuis mes études de premier cycle à l'Université de Montréal, où il n'y avait pour ainsi dire aucune place pour les femmes en histoire de l'art, en passant par la maîtrise et le doctorat à Paris-X Nanterre, où je me suis fait rabrouée par un membre masculin du jury, et puis maintenant, après de très nombreuses années d'enseignement, je n'ai jamais cessé, comme beaucoup d'autres, de dire la nécessité, non pas seulement d'intégrer les femmes artistes dans les histoires de l'art, mais de revoir la construction même des savoirs qui a invisibilisé avec une détermination stupéfiante – car je ne pense pas que ce soit de la candeur – les savoirs non dominants, tenant pour acquis qu'ils étaient accessoires, inutiles, voire inexistants. Pour l'heure, j'ai quatre défis.

Défi n° 1 : Vigilance, vigilance...

Pour certain.e.s de mes collègues, peut-être ou même de mon milieu amical, je suis perçue comme une féministe « rabat-joie » pour reprendre les mots gentils de Erin Wunker ou de Sara Ahmed. En fait, râleuse serait probablement le vocable plus juste. Celle, en fait, dont on espère qu'elle n'en rajoutera pas encore alors que tout est réglé..., pense-t-on. Mais, elle en rajoute encore parce que tout, justement, n'est pas réglé. Oppressions, injustices et inégalités sont pour ainsi dire plus présentes que jamais dans ce monde mené par des individus dont les noms résonnent dans nos oreilles comme un supplice.

Défi n° 2 : L'art aussi pense et je le répéterai tant qu'il le faudra

Pour d'autres collègues, le doute persiste quant aux véritables changements et connaissances théoriques comme pratiques que peuvent apporter des disciplines qui n'apparaissent pas en lien direct avec les sciences humaines, sociales et politiques.

Que dire, en effet, quand il s'agit des arts visuels et de ses histoires. Il est loin d'être gagné d'avance que ceux-ci soient perçus comme pratique concrète où l'agentivité puisse également y faire son œuvre. Une visite au musée apparaît-elle, ici et là, comme un simple moment de détente ou de divertissement ? Comme s'il n'était pas possible d'y voir plutôt un temps de réflexion, voire parfois un exercice délibéré de confrontation avec des réalités que l'on préfère ne pas voir ni même imaginer. Surtout pas dans un musée ou sur les murs de nos bureaux ou de nos salons ! De fait, il fait partie de mon travail et de mes défis de montrer et de dire comment l'art peut s'avérer un agent transformateur, parfois plus puissant qu'un geste, si l'on s'y arrête, mais si l'on s'y arrête vraiment pour tenter de le comprendre.

Défi n° 3 : Penser au respect de l'autre comme à soi

Ce défi se présente également comme une pratique féministe. Je pense notamment au co-enseignement et, j'ai envie de dire, principalement en études féministes où il m'apparaît à la fois révélateur et fructueux. Je dis comme pratique féministe parce qu'il est un lieu de partage des connaissances, mais aussi de méthodes d'enseignement qui nous mettent à l'épreuve de nos positionnements. Il est connu qu'il n'y a pas un féminisme, mais des écoles de pensée qui se croisent, qui divergent, voire qui sont polarisées. Il est ressenti, et le mot est choisi, que les positionnements féministes ne se rencontrent pas toujours dans l'harmonie. La réconciliation des points de vue n'est pas toujours facile. On le sait. Et cette différence des points de vue ne se passe pas que du côté du corps enseignant. Mais aussi du côté du corps étudiant qui prend position et avec lequel nous nous devons d'interagir avec une relative objectivité qui laisse entrevoir [parfois] le sujet humain que nous sommes avec ses soucis, ses désirs et ses convictions. Le respect de l'autre est un apprentissage de

longue haleine et les études féministes m'apparaissent comme un lieu privilégié pour en faire la preuve dans la transmission des savoirs. Il n'est pas facile d'arriver à des compromis avec harmonie, d'autant que ce que nous défendons, au regard de chacune, cible une égalité entre toutes et tous. Et c'est là un objectif que le co-enseignement tente de rencontrer dans le respect qu'il nécessite. Mon expérience avec quelques collègues professeures avec lesquelles je ne partage pas toujours les mêmes combats s'est d'ailleurs avérée fructueuse à cet effet.

Défi n° 4 : L'intégrité dans le faire et le dire

Et c'est peut-être pour moi le plus grand défi, car il croise l'engagement et la réflexion. Que dire, en effet, lorsque nous tentons de parler théorie/recherche et pratique/création d'une même voix sans que l'une ne prenne le dessus sur l'autre. Ou plutôt que l'une et l'autre s'accordent au point de se confondre.

L'un des plus grands défis pour moi est donc de m'attaquer au langage même, à l'écriture qui transmet notre pensée féministe de manière, je dirais, incarnée. Notre regard, nos expériences féministes, nos souhaits pour un monde plus sensible et juste aux réalités de toutes et de tous, comment peuvent-ils se manifester au plus près d'une écriture engagée désencombrée de formules vides et de phrases à l'emporte-pièce qui ne nous mènent qu'à se conforter dans ce qui semble annonciateur de changements.

Écrire comme l'on pense, comme l'on veut penser, de façon à ce que gestes et mots, actions et paroles se réclament du même souffle, avec la même ardeur et de semblables convictions. Si agir pour manifester contre les oppressions, les injustices et les inégalités représente une somme d'énergie parfois difficile et épuisante à déployer, écrire de manière à faire entendre l'investissement qu'il faut pour y arriver n'est pas tâche plus facile. Faire et dire d'une même voix et avec la même intégrité, voilà ce qui m'apparaît tout compte fait le plus grand des défis.

Parcours d'une militante/ chercheuse lesbienne à l'IREF

Line Chamberland

Ma relation avec l'IREF est ancienne et irrégulière. Fin des années 1970: j'enseigne au Cégep Maisonneuve depuis quelques années et je décide de terminer des études de maîtrise laissées en plan. Tout en étant inscrite à l'Université de Montréal, je parviens à suivre un cours de baccalauréat en histoire des femmes donné par Marie Lavigne et Jennifer Stoddart¹. Wow! Quelle audace! Revisiter l'histoire du Québec/Canada avec les femmes comme actrices principales et le féminisme comme éclairage! Je dévore toutes les lectures au programme. Toutefois, mon enthousiasme se tempère en classe: les étudiant.e.s chipotent, répugnent à lire en anglais, critiquent le féminisme bourgeois (on est encore dans la vague marxiste-léniniste même si elle s'es-souffle). Je maintiens donc mon choix de l'Université de Montréal pour le parcours de maîtrise et de doctorat sous la supervision de Nicole Laurin, tout en regardant du coin de l'œil le développement de l'IREF et en participant occasionnellement à des rencontres féministes où l'IREF est présente.

Mon lien avec l'IREF se retissera à partir des années 1990, en deux phases correspondant aux modalités successives de mon intégration à l'UQAM: a) la phase que j'appelle «entre deux chaises», pendant laquelle j'occupais une position périphérique à l'UQAM en tant que chargée du cours *Homosexualité et société*, que j'ai contribué à créer en 1995, et chercheuse associée à l'IREF, tout en demeurant prof de cégep; et b) mon embauche au département de sexologie en 2009 et la création de la Chaire de recherche sur l'homophobie en 2011 – phase qui correspond à l'institutionnalisation du champ des études LGBTQ+ à l'UQAM.

Sortir les lesbiennes de l'ombre: un combat politique

Parallèlement à mes études doctorales sur les expériences lesbiennes à Montréal entre 1950 et 1972², mon militantisme revêtit de plus en plus la forme d'un activisme universitaire au fil de la décennie 1990. Faut-il le rappeler: il n'existait ni mouvement ni études LGBTQ+ à cette époque! Mes allégeances identitaires allaient indéfectiblement au lesbianisme-féministe, bien que je détricotasse et retreicotasse avec ardeur les liens, tantôt fusionnels, tantôt disloqués, entre ces deux pans de ma subjectivité et de mes engagements politiques.

-
1. Coautrices de *L'Histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles* (1982) avec Micheline Dumont et Michèle Stanton sous l'appellation de Collectif Clio. Toutes deux ont ensuite mené une impressionnante carrière comme gestionnaires de grandes institutions.
 2. Sur mon parcours comme chercheuse/militante en études LGBTQ+, voir Chamberland, 2020. Sur le développement de ce champ d'études, voir le volume 6 numéro 1 de la revue *Service social*, sous la direction de Michel Dorais, et Higgins, 2013 et 2018.

Le mouvement lesbien, toutes tendances confondues, s'était affaibli après la riche effervescence des années 1980 (Demczuk et Remiggi, 1998). Mes alliances politiques, par pragmatisme, oscillaient entre la mouvance féministe et le mouvement gai. Dans les deux cas, le combat premier consistait à nommer, rendre visibles, donner force aux lesbiennes et aux perspectives lesbiennes-féministes, ou lesbiennes tout court. À discerner et contrer les pièges de la minorisation. À être de celles qui exigeaient avec fermeté un quota (40 %) de femmes lors de l'inaugural colloque *La ville en rose: lesbiennes et gais à Montréal – Histoires, cultures, sociétés*, organisé en 1992 par une équipe issue à la fois de l'UQAM et de Concordia. Alors que le mouvement gai *mainstream* évoluait progressivement vers la mixité, les lesbiennes y étaient bienvenues, à condition de n'être ni trop nombreuses, ni radicales (Chamberland, Lévy, Kamgain, Parvaresh et Bègue, 2018).

Quant au féminisme universitaire, il admettait certes l'indéniable apport théorique et politique des lesbiennes dans le mouvement des femmes, mais la parole vivante des lesbiennes ne s'y faisait guère entendre. Celles-ci étaient le plus souvent omises dans l'énumération des thèmes de colloques et les enjeux les concernant spécifiquement se trouvaient délaissés. Là aussi, des freins inapparents limitaient leur présence, mus sans doute par la crainte d'un «c'est trop lesbienne», c'est-à-dire trop radicale, trop «haïr les hommes», trop porno... comme si le lesbianisme ne pouvait que discréditer le féminisme. Excédée d'être ainsi «escamotée», il m'est arrivé de répondre à des appels à contributions en reprenant quasi textuellement le texte original tout en modifiant le terme «femmes» par celui de «lesbiennes». Un refus de ma proposition dévoilerait alors trop crûment la mise à l'écart, me disais-je. N'étant guère portée vers la confrontation en face à face, je préférais ruser et exceller. Je recevais néanmoins çà et là des signes d'appréciation de mon travail, notamment à travers des invitations en provenance de l'IREF ou de professeures qui y étaient associées. Bien que déjà en poste, je souhaitais poursuivre des activités universitaires après l'obtention de mon doctorat, tout en étant consciente du poids des obstacles dits structurels (manque d'ouvertures et coupures budgétaires) et de mes propres choix limitatifs (je souhaitais travailler en français, à Montréal). Je me retrouvai donc à cheval entre le collégial³ et l'universitaire pendant plusieurs années.

Il ne m'appartient pas de faire le bilan de mon enseignement et de mes recherches. Je crois avoir contribué à faire connaître le champ émergent des études gaies et lesbiennes, qui sera rebaptisé *queer* ou acronymisé, dont la croissance rapide se déroulait surtout dans le monde anglo-saxon. Mon principal mantra théorique consistait à nommer l'hétérosexualité, à démasquer sa prétendue naturalité, à faire connaître les cadres théoriques d'analyse critique qui conceptualisaient l'hétérosexualité, son imposition, sous la forme d'un régime politique ou d'une institution patriarcale, comme partie intégrante des rapports sociaux de sexe, ou rapports de domination des hommes sur les femmes. Je pense ici principalement à Monique Wittig, Colette Guillaumin et Nicole-Claude Mathieu, qui avaient largement inspiré le mouvement des lesbiennes à Montréal dans les années 1980, mais aussi à Adrienne Rich, Gayle Rubin, Diana Fuss, Teresa de Lauretis, Judith Butler, bell hooks, Gloria Anzaldúa, Cherríe Moraga, Makera Silveira, Stevi Jackson, Tamsin Wilton et bien d'autres que je ne peux toutes nommer. En 1999, je définissais le point de vue ou l'espace lesbien comme une «position politique, théorique et épistémologique particulière qui met en cause l'hétérosexualité comme norme absolue et comme référent universel» et qui propose une «critique des catégories sociales liées aux genres et aux sexualités (et à l'érotisme) lesquelles agissent de façon co-dépendante dans la construction et la reproduction des relations de pouvoir entre les sexes» (Chamberland, 1999, p. 25 et 27). J'insistais par ailleurs sur la pluralité, la mouvance et les débats au sein d'un tel espace afin d'éviter de verser dans l'essentialisme épistémologique.

La critique de l'essentialisme m'apparaît rétrospectivement comme une autre constante de mes activités. Les lesbiennes et les gais se voient attribuer toutes sortes de caractéristiques, le plus souvent négatives, qui leur seraient propres en raison même de leurs préférences sexuelles. Une défense courante contre ce processus

3. Malgré les efforts de l'Association pour la recherche au collégial, à ce moment-là, les activités de recherche n'étaient pas encore reconnues dans la tâche professorale au collégial sauf pour des recherches liées à l'éducation.

d'altérisation réside dans le renversement identitaire, soit le recours à des constructions basculant l'identité vers le positif, tout en maintenant l'idée d'un « en soi » identitaire, d'une « vérité » de son désir, dirait Foucault. Or mon travail de thèse m'avait amenée à historiciser les expériences lesbiennes et à contextualiser les pratiques identitaires des diverses générations de lesbiennes, lesquelles divergeaient aussi selon des clivages liés à la classe sociale. Tout en prônant la nécessité psychologique et politique de se dire, de s'autodéfinir, individuellement et collectivement, je ne pouvais que questionner toute prétention à définir LA lesbienne, l'Être lesbienne, le parler, l'agir ou le savoir au NOM des lesbiennes. Lesquelles ? Lesquelles sont ignorées ? De même, quoique plus fréquent chez les gais que chez les lesbiennes, le recours aux explications biologiques de l'origine des désirs pour le « même sexe » m'a toujours fait réagir en tant que féministe. Certes, lorsqu'on se voit sommé de renoncer à ses désirs, car ceux-ci sont présentés par ceux qui les jugent intolérables comme des choix erronés et malléables – auxquels donc on pourrait renoncer –, la réponse immédiate consiste à les fixer, à leur donner un fondement inébranlable. Toutefois, ce type d'explications (génétique, hormonale, etc.) renforçait l'ancrage des catégories de genres et sexualités dans un déterminisme biologique dont les femmes, assignées à leur destin soi-disant naturel, ont tellement payé le prix. Enfin, sur le plan épistémologique, l'introduction de perspectives lesbiennes oblige à des ruptures, notamment avec l'allant de soi de l'hétérosexualité, suscite de nouvelles interrogations, mène à des quêtes empiriques imprévues par les schèmes théoriques hétérosexistes (non seulement sur les expériences lesbiennes, mais aussi sur les normes et les vécus de l'hétérosexualité, et les rapports sociaux qui l'imposent), mais elle ne définit pas pour autant un point de vue unique ni un cadre monopolistique de production du savoir – ne serait-ce qu'en raison de la multiplicité de ces perspectives et de l'hétérogénéité de leur croisement avec divers paradigmes scientifiques et disciplinaires.

Les défis de l'entre-deux

Au cours de cette période, s'étalant sur près de deux décennies, le principal défi était de nature personnelle et pragmatique, soit celui de concilier non seulement deux emplois – au cégep et à l'UQAM – mais surtout deux cultures institutionnelles. La première m'était familière et je bénéficiais de la confiance de mon milieu de travail. J'allais m'initier à la seconde, parfois péniblement. De la jonglerie des contrats et des contraintes administratives de part et d'autre, je ressortais un peu pénalisée, mais quand même à l'aise financièrement et confortable dans mon rôle d'enseignante/chargée de cours. Toutefois, ma double alliance (gais et féministes) est vite apparue impossible à actualiser dans le contexte uqamien, les premiers (je parle de ceux impliqués dans la mise en place des études sur les homosexualités) ignorant les secondes et n'étant pas perçus par elles comme des alliés, pourrais-je dire pour faire court. Par ailleurs, afin de contrecarrer les « fausses nouvelles » ayant circulé à diverses époques quant à l'ouverture de l'IREF à la diversité sexuelle et de genre, je dois préciser ici que la toute première invitation que j'ai reçue à mener une recherche portant sur les lesbiennes âgées m'a été lancée dans le cadre du Protocole UQAM/Relais-femmes du Service aux collectivités, proche de l'IREF, et que ma première niche à l'UQAM a été l'IREF qui m'a chaleureusement accueillie en tant que professeure associée, un statut qui m'a permis de développer mes propres projets de recherche. Francine Descarries m'a soutenue dans mes premières demandes de fonds à des organismes subventionnaires. Nonobstant les critiques que je pouvais adresser aux études féministes dans mes textes, non seulement les relations étaient cordiales, mais la proximité intellectuelle et politique avec l'IREF me semblait évidente. J'en demeure convaincue : à ce moment-là, je n'aurais pu loger ailleurs à l'UQAM, ni dans aucune autre université francophone au Québec.

L'apprentissage du monde de la recherche universitaire fut laborieux, en particulier pour ce qui est des démarches pour l'obtention de subventions, lesquelles devaient suivre des règles méticuleuses dont je mettais en doute la neutralité. Sur un autre plan, il m'était par moments gênant de nouer des collaborations avec d'autres chercheur.e.s avec lequel.le.s les affinités disciplinaires et théoriques me paraissaient minimales. Bien que je convinsse de la nécessité de regroupements pour que ce nouveau champ d'études acquière de la visibilité en terrain universitaire, j'avais du mal à en jauger le pour et le contre dans cet univers à la fois

collaboratif et compétitif, où, au final, c'est chacun pour soi. Pour ma part, j'ai tiré divers bénéfices de mon insertion dans une équipe de recherche bien financée, malgré la cohésion parfois chancelante sur le plan épistémologique. Quant à mes rapports avec le reste de l'institution uqamienne, mes critiques étaient nombreuses, et ma position atypique et hors des lieux décisionnels me laissait le loisir de les énoncer à voix haute sans trop de conséquences. Bref, ma position mitoyenne, entre le collégial et l'universitaire, comportait des inconvénients, mais elle me fournissait un espace institutionnel, construit autour d'une niche féministe, afin de poursuivre des activités de recherche et d'enseignement qui me captivaient et dont j'estimais les retombées profitables pour les femmes et pour les lesbiennes.

L'intégration universitaire

La conjoncture s'est avérée favorable. C'est là un point important à relever car, bien que vivement critiquée en sciences humaines, l'idéologie méritocratique rayonne néanmoins dans le monde universitaire. Mes succès dans l'obtention de subventions de recherche (découlant pour partie du caractère novateur de mes projets, pour partie des longues heures de travail estival), les alliances avec l'IREF de même qu'avec l'équipe *Sexualités, vulnérabilités et résilience*, alors dirigée par Danielle Julien⁴, les appuis externes des organismes communautaires et syndicaux mobilisés pour l'obtention d'une politique nationale et d'un plan gouvernemental de lutte contre l'homophobie (et la transphobie, ajoutée dans le titre du second plan de lutte, 2017-2022), autant de facteurs dont la combinaison a facilité l'ouverture d'un poste en diversité sexuelle, mon embauche à l'UQAM en 2009, puis la mise en place de la Chaire de recherche sur l'homophobie quelque deux ans plus tard. L'heure de la reconnaissance institutionnelle avait sonné et inaugurait pour moi une nouvelle ambition, celle de développer le champ des études LGBTQ+ (pour reprendre le sigle actuel) dans le cadre de partenariats collaboratifs. Je me sentais à ma place, prête à relever ce défi, possédant la volonté, les capacités, la confiance en moi et la confiance des autres en moi. Les liens de coopération avec l'IREF se sont maintenus sous des formes différentes, notamment à travers la présence continue de sa directrice au sein du Comité de direction de la chaire et ma présence au Conseil de l'IREF pendant quelque temps. Seul élément bancal : mon insertion statutaire au Département de sexologie, jusque-là idéologiquement hétéronormatif et peu féministe, ce qui me semblait le prix à payer pour le gain principal, soit la possibilité de développer un champ d'études et d'enseignement sur les sexualités, progressiste et multidisciplinaire, comparable à ce qui se faisait déjà depuis quelques années dans les universités anglo-saxonnes montréalaises. Précisons-le : ce département a changé depuis, et les programmes aux différents cycles ont connu un renouvellement en profondeur.

Les défis de la carrière universitaire

Portée par ma nouvelle aspiration, à la fois énergisée et quelque peu aveuglée, j'ai été confrontée, au fil des ans, à une difficulté importante, qui irait en s'accroissant et dont j'avais initialement sous-estimé les impacts, soit celle d'entamer une carrière proprement universitaire à un âge où la majorité de mes collègues songent à planifier leur retraite. Ce qui voulait dire : me tailler une place dans un nouvel environnement organisationnel, m'initier à de nouvelles tâches et responsabilités tout en m'affichant comme experte en tout puisque j'étais désormais *prof* d'université, affronter la compétitivité, ouverte ou souterraine, au sein du monde universitaire, ne pas me laisser atteindre par les messages subtils, mais nombreux, de l'âgisme ambiant, persister malgré les effets réels et de plus en plus prononcés du vieillissement. Dans l'enseignement, l'écart générationnel avec les étudiant.e.s est incontournable, donc prévisible, et il s'accroît avec l'avancement dans la carrière. Je n'avais pas anticipé qu'il en irait de même pour les milieux militants, avec lesquels les connivences initiales se sont

4. Je souligne ici le mentorat et le soutien constant de Danielle Julien (psychologie, UQAM) à mon égard, qui ont été décisifs dans ma trajectoire professionnelle comme chercheuse et pour la mise en place de la Chaire de recherche sur l'homophobie.

progressivement étioilées, ou du moins fragilisées, pour une série de raisons tenant du renouvellement du personnel militant, mais surtout des transformations de l'activisme LGBTQ+.

Avec le déplacement des alliances, militantes et universitaires, l'obtention de financements de recherche et mon insertion statutaire à l'UQAM, ma volonté initiale, soit de faire valoir les perspectives lesbiennes au sein du féminisme, a bifurqué vers des intérêts de recherche centrés sur les discriminations sociales envers les minorités sexuelles et éventuellement de genre, principalement en milieux de travail, en milieux scolaires, dans les services sociaux et de de santé. Dans mes propres travaux, j'ai toujours maintenu l'accent sur les contextes institutionnels afin d'identifier quelques-uns des mécanismes sociaux et organisationnels qui reproduisent l'hétérosexisme et l'hétéronormativité. Outre son ancrage dans ma discipline de formation, la sociologie, cette insistance sur les institutions visait à contrebalancer l'influence de l'idéologie libérale qui réduit l'homophobie, et ses déclinaisons de la famille des LGBTQ-phobies, à des questions d'attitudes individuelles que l'on peut modifier à travers l'éducation, la sensibilisation, la formation. J'ai aussi continué de donner une visibilité aux lesbiennes dans mes études empiriques. Cependant, mes ambitions théoriques se sont progressivement estompées en raison de multiples facteurs de divers ordres. En premier lieu, mes efforts conscients se sont concentrés sur l'implantation du champ de recherches et d'études LGBTQ+ à travers la mise en place de la Chaire, ce qui impliquait un déplacement de mes énergies, forcément limitées, vers des activités favorisant la croissance du champ, sa visibilité et sa reconnaissance institutionnelle. S'ajoutent à cette explication principale l'accaparement par les tâches professorales et administratives, le désintérêt croissant envers les perspectives lesbiennes-féministes dans le militantisme LGBTQ+ et la complexification des enjeux théoriques et épistémologiques à la fois dans les études sur le genre (dont le parti pris féministe n'est pas acquis) et celles sur les sexualités.

Queer et féminisme en tension

Lorsque j'occupais une position atypique dans l'université et dans la foulée de mes études doctorales, je maintenaient une vie intellectuelle intense qui se nourrissait des écrits foisonnant dans le champ des études queer, dominé par les revues et maisons d'édition états-uniennes. Les débats, par moments tendus, entre les perspectives queer et les perspectives lesbiennes-féministes m'apparaissaient des plus stimulants, quoique très américano-centrés et largement ignorants des langues autres que l'anglais, des réalités non métropolitaines en général ou de territoires culturellement ou linguistiquement différents comme le Québec. D'où l'intérêt que j'ai cultivé pour le monde hispanophone (Espagne, Amérique Latine) afin de contrebalancer cette hégémonie. Au cours de mes lectures, je m'impatientais contre les clivages trop rigides, par exemple entre les positions prosexe et anti-sexe qui ne pouvaient que conduire à des culs de sacs réducteurs et diviseurs pour le mouvement féministe. Parcourant les recherches, je déplorais les écarts entre, d'un côté, les théorisations peu soucieuses d'empirisme et de l'autre, les travaux empiriques sur les discriminations vécues au quotidien, souvent pauvres conceptuellement ou comportant des biais androcentriques et présumant d'une symétrie entre gais et lesbiennes qui faisait fi des rapports sociaux de sexe. Je regrettais la quasi-absence de la francophonie, et surtout de la pensée féministe matérialiste qui m'avait tant nourrie, dans les réflexions s'efforçant d'articuler les hiérarchies autour du genre et des sexualités, de conjuguer lesbianisme et féminisme, de penser simultanément la reproduction des rapports de domination et le renversement de l'ordre social. De telles frustrations révélaient une passion encore vive pour les questions théoriques.

Ironiquement, une fois en poste, le temps s'est mis à me manquer pour m'attaquer à des lectures exigeant une attention intense, pour assister à des panels aux titres captivants, mais à l'horaire indu par rapport à mes nombreuses contraintes personnelles et professionnelles. Le rythme effréné du travail universitaire, en partie imposé, en partie souhaité et consciemment assumé dans mon cas, car je ne disposais pas de 25 ans devant moi pour atteindre mon objectif de valorisation et de diffusion des recherches LGBTQ+, m'a conduite, trop souvent, à mettre de côté la réflexion proprement théorique. Il faut ajouter que les productions académiques

se sont multipliées et que le champ des études queer est devenu si prolifique qu'il s'avérait désormais impossible d'en suivre le cours. Par ailleurs, je disposais de peu d'interlocuteur.rice.s avec qui échanger, à l'exception de quelques anciennes amitiés. Peu de personnes en milieu universitaire francophone connaissent et prennent en compte l'histoire et l'évolution des idées queer depuis l'émergence de ce champ dans les années 1970, en raison du manque de transmission systématique et exhaustive (comparativement, par exemple, à l'enseignement de la pensée féministe pour lequel existent en français des synthèses généalogiques, des relectures, etc.), d'où des visions souvent réductrices ou des redites qui se présentent sous de nouveaux atours, du moins à mes yeux. Je ressens parfois une lassitude intellectuelle, par exemple, lorsque je vois se multiplier les dérivés phobiques (acéphobie, anbyphobie et intersexophobie, en référence respectivement aux personnes asexuelles, non binaires et intersexuées), alors que la controverse autour de cette explication pseudo-pathologique de l'intolérance remonte aux années 1970 et que Barry Adam a proposé dès 1998 une excellente synthèse des critiques adressées au concept d'homophobie. De même, la critique de la pensée essentialiste est parfois introduite comme très innovatrice alors que le débat essentialisme/constructivisme faisait déjà rage dans les premières rencontres internationales des années 1980 en études gaies et lesbiennes (Altman, 1989; Chamberland, 1997). L'absence de profondeur historique dans les versions contemporaines de ces débats les appauvrit et entraîne un certain désintérêt de ma part.

Dans le champ des études sur les sexualités, les perspectives lesbiennes-féministes ont perdu la cote, faisant place à des théorisations queer centrées sur les sexualités, alors que le concept de genre est rabattu sur l'individu (laissant les rapports sociaux dans l'ombre). L'asymétrie des catégories hommes/femmes est omise avec la mise en lumière de la seule binarité comme étant problématique. La multiplication des identifications et des expressions individuelles de genre est censée faire éclater cette binarité et mettre fin aux inégalités sociales, lesquelles seraient principalement attribuables au système catégoriel discursif. Celui-ci constitue assurément une cible stratégique et sa déconstruction une lutte de longue haleine ! Mais, permettez-moi d'émettre des doutes sur les effets politiques censés découler d'un tel foisonnement identitaire (lequel devrait par ailleurs retenir le regard sociologique quant aux transformations des subjectivités individuelles de même qu'aux changements dans les représentations des rôles de genre).

Par ailleurs, les enjeux théoriques se complexifient avec la mise en application des perspectives intersectionnelles qui font de plus en plus consensus nominalement tout en se déployant dans des cadres épistémologiques, politiques et méthodologiques divergents (voir entre autres Bilge, 2009 et 2015; McCall, 2005; Poiret, 2005). On ne peut nier que dans les faits, l'accès aux rares places universitaires par des individus provenant de groupes multiminorisés demeure nettement insuffisant, tout comme la présence ouvertement lesbienne au sein du corps professoral. Sur les plans politique et communautaire, j'observe la remontée d'un certain essentialisme identitaire avec la multiplication des identités présentées comme autant d'« en soi », même si on glorifie, par ailleurs, la fluidité identitaire, des identités symbolisées par autant de drapeaux (gai, trans, bi, agenre, etc.)⁵. L'allongement de l'acronyme permet d'englober dans un regard queer tout ce qui sort de l'hétéronorme, mais crée une unité théorique et politique souvent factice. Par ailleurs, les attentes immédiates du mouvement communautaire LGBTQ+ envers les recherches se ramènent, dans bien des cas, à étayer les constats concernant les nombreux besoins de soutien et de sensibilisation, en vue d'assurer sa propre consolidation. Et on ne saurait lui en faire reproche. Les lesbiennes y demeurent marginalisées à la fois dans le mouvement des femmes et dans le mouvement LGBTQ+, et au sein de ce dernier, le féminisme fait parfois l'objet de critiques avancées au nom de la lutte contre la binarité, mais teintées d'antiféminisme.

Quoi qu'il en soit, mon propos ici n'est pas de prendre position, mais d'exprimer un certain désenchantement : manque de temps, d'espaces propices et d'interlocuteur.rice.s pour des réflexions approfondies,

5. On en dénombre jusqu'à 28 en googlant, tous de source états-unienne évidemment. Cette multiplication étonne d'autant plus qu'elle s'observe parallèlement à la dénonciation croissante de l'homonationalisme ou nationalisme sexuel.

sentiment de ne plus avoir de prise sur les débats de l'heure, d'un trop grand décalage entre les formes de contestations actuelles des normes sexuelles et genrées et mes propres convictions. La tentation est forte d'expliquer ces décalages par mon seul vieillissement (« je suis dépassée ») plutôt que de porter un regard plus objectivant sur l'évolution des conditions sociales et politiques dans lesquelles je me retrouve. Cette promenade rétrospective évoquant des bribes de mes relations avec l'IREF se colore évidemment de mon repli actuel face à la conjoncture politique et intellectuelle. La (ré)conciliation des deux champs, études féministes et études LGBTQ+, est sans doute un processus sans fin, mais j'aurais aimé que le dialogue soit plus soutenu, plus collectivisé.

Je remercie l'IREF d'avoir rendu possible une trajectoire singulière comme la mienne. Parallèlement à la fierté ressentie d'avoir contribué à encourager et légitimer le champ des études LGBTQ+, j'éprouve aussi le regret d'avoir trop laissé dans l'ombre les lesbiennes, leur histoire complexe, leur apport au féminisme et aux autres luttes collectives. Lorsque je les ai mises en lumière, c'était souvent dans le cadre d'activités organisées ou appuyées par l'IREF. Je m'attendais à ce que d'autres s'y intéressent une fois que le champ serait davantage institutionnalisé vu la centralité de leur position sociale à l'entrecroisement du sexisme et de l'hétérosexisme (sans compter les autres rapports producteurs d'inégalités). Mais les lesbiennes, aujourd'hui comme hier, n'échappent pas à la minorisation, que ce soit comme femmes ou en raison de leur refus de l'hétérosexualité.

Références

- ADAM, Barry D. (1998). « Theorizing Homophobia », *Sexualities*, vol. 1, n° 2, 387-401.
- ALTMAN, Dennis (dir.) (1989). *Homosexuality, Which Homosexuality? International Conference on Gay and Lesbian Studies*, An Dekker/Schorer.
- BILGE, Sirma (2015). « Le blanchiment de l'intersectionnalité », *Recherches féministes*, vol. 28, n° 2, 9-32.
- . (2009). « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogène*, n° 225, 70-88.
- CHAMBERLAND, Line (2020). Les études LGBTQ+ en milieu universitaire québécois francophone, ou les allers-retours d'une chercheuse militante (ou militante chercheuse), *Service social*, vol. 66 n° 1, 13 à 26. Disponible à : <https://www.erudit.org/fr/revues/ss/2020-v66-n1-ss05253/1068916ar/>
- . (1999). « La lente émergence du champ des études lesbiennes en langue française », dans Denise VEILLEUX (dir.), *Voix Féministes/Feminist Voices*, La recherche sur les lesbiennes. Enjeux théoriques, méthodologiques et politiques, no 7, Institut canadien de recherches sur les femmes/Canadian Research Institute for the Advancement of Women, 1-37.
- . (1997). « Du fléau social au fait social. L'étude des homosexualités », Introduction au numéro. *Sociologie et sociétés*, vol. XXIX, n° 1, p. 5-20.
- CHAMBERLAND, Line, LÉVY, Joseph Josy, KAMGAIN, Olivia, PARVARESH, Pirayeh et Madeleine BÈGUE (2018). « L'accès à l'égalité des personnes LGBT. Enjeux, luttes et alliances », dans Francine SAILLANT et Eve LAMOUREUX (dir.), *InterReconnaissance. La mémoire des droits dans le milieu communautaire au Québec*, Presses de l'Université Laval, 49-77.
- DEMCZUK, Irène et Frank REMIGGI (dir.) (1998), *Sortir de l'ombre. Histoires des communautés lesbienne et gaie à Montréal*, Montréal, VLB éditeur.
- HIGGINS, Ross (2013). « The Quest for Queer Quebec: GLBTQ Studies in Montréal », dans Jeanette A. AUGER et Kate KRUG (dir.), *Under the Rainbow: A Primer on Queer Issues in Canada*. Halifax et Winnipeg : Fernwood Publishing, 32-53.

HIGGINS, Ross (2018). «Memory, archives, and activism in Montreal: a collective quest», *Contemporary French Civilization*, vol. 43, n° 3/4, 445-467.

MCCALL, Leslie (2005). «The Complexity of Intersectionality», *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 30, n° 3, 1771-1800.

POIRET, Christian (2005). «Articuler les rapports de sexe, de classe et interethnique. Quelques enseignements du débat nord-américain», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 21, n° 1, 195-226.

Psychologie et féminisme

Louise Cossette

Je ne suis pas une pionnière des études féministes dans le monde de la psychologie ni même à l'UQAM, mais au département de psychologie de l'UQAM, certainement. Il faut dire qu'avant d'y devenir professeure, j'ai étudié à l'UQAM. J'y ai fait un baccalauréat, une maîtrise et un doctorat et poursuivi au post-doctorat à l'Université de Montréal et à l'Université de Californie à Berkeley. Étudier à l'UQAM, c'était pour moi un choix. J'étais enthousiaste à l'idée de me retrouver dans un milieu progressiste, d'avant-garde. J'avais lu Benoîte Groult, Germaine Greer et Kate Millett, pour nommer quelques figures marquantes de mon adolescence, et j'étais résolument féministe.

Mon arrivée au département de psychologie a donc été plutôt décevante et je n'ai pas manqué de le faire savoir à certains de mes professeurs. Il y a un professeur de psychanalyse, en particulier, qui a dû me trouver bien pénible. Cela reste une énigme pour moi, mais alors que les études et recherches féministes en psychologie étaient et sont toujours très actives dans le monde anglophone, notamment aux États-Unis, elles restent, encore aujourd'hui, beaucoup plus marginales dans le monde francophone, pas seulement au Québec. Bref, j'ai vite compris que ma déception n'aurait pas été moindre si j'avais étudié dans une autre université francophone.

Heureusement qu'il y avait le Comité femmes de l'UQAM, un regroupement féministe d'étudiantes de divers départements que j'ai joint dès ma première année de baccalauréat. Puis, un groupuscule d'étudiantes de psychologie s'est progressivement formé et nous avons réussi à organiser des colloques, des conférences, des groupes de discussion, des séminaires. Je tiens ici à souligner la formidable implication de deux collègues alors étudiantes, Danielle Julien, qui faisait un retour aux études après quelques années à enseigner la philosophie, et Manon Théorêt. Toutes les deux sont devenues professeures, l'une à l'UQAM, l'autre à l'Université de Montréal. Encore étudiantes, nous avons formé le projet de réaliser nos recherches, de doctorat pour elles, de maîtrise pour moi, sur les effets de la pornographie pour, finalement, un peu dégoûtées de ce que nous avons vu, nous tourner vers d'autres thématiques. Je veux souligner ici que quelques professeures, professeurs, nous ont soutenues dans ces aventures parfois un peu échevelées en participant à nos activités ou en tenant des séminaires spécialisés. Je ne suis pas sûre que nous aurions obtenu le même soutien ailleurs.

Parmi ces professeures, une spécialiste de la psychologie du développement, Andrée Pomerleau, a accepté de diriger ma thèse de doctorat sur les comportements des nourrissons filles et garçons. Diverses études avaient mis en évidence des différences dans les conduites des parents avec les filles et les garçons. Ces pratiques sont également au cœur de l'ouvrage d'Elena Gianini Belotti, *Du côté des petites filles*, qui a eu un

retentissement considérable dans les années 1970. Cependant, le point de vue largement admis à l'époque, même dans les milieux de la recherche, était que filles et garçons sont différents dès la naissance. Il était donc normal que les parents se comportent de façon différente. Mon étude, et de nombreuses autres depuis, ont clairement démontré que les différences entre filles et garçons sont infimes, presque totalement absentes, alors que les variations individuelles sont considérables. On ne peut donc invoquer des différences innées entre filles et garçons pour expliquer les pratiques éducatives différenciées des parents. Comme mes résultats allaient à contre-courant du discours dominant, je tenais à les publier dans des revues scientifiques largement diffusées. Ce ne fut pas chose simple, en particulier pour un article comparant les expressions d'émotion des filles et des garçons. N'ayant trouvé aucune des différences dont il était question dans les grands ouvrages de référence en psychologie, on m'a simplement dit que mes résultats ne présentaient aucun intérêt scientifique. J'ai dû me résoudre à soumettre cet article à une revue ouvertement féministe, *Sex Roles*, qui l'a tout de suite accepté.

Je ne m'attendais certainement pas à me retrouver, quelques années plus tard, professeure de psychologie à l'UQAM, et pourtant ! Au cours de ma première année, on m'a proposé d'enseigner le cours Psychologie différentielle des sexes, que mon intrépide collègue, Manon Théorêt, avait réussi à imposer comme cours obligatoire lors de la dernière modification du baccalauréat. Manon avait, depuis, quitté le département et le cours, qui se voulait au départ une critique féministe de la psychologie, avait subi une petite transformation. La critique féministe en était presque totalement évacuée. Je l'ai donc repris en main, ce qui m'a permis de me replonger dans une documentation scientifique de plus en plus abondante et d'aborder de grands enjeux sociaux, notamment la violence à l'égard des femmes. Mais, quelques années plus tard, nouvelle refonte du programme, et le cours se voit relégué dans un obscur bloc de cours optionnels. Après une année à argumenter, à faire signer des pétitions, à rencontrer la vice-rectrice à l'enseignement, l'admirable Céline Saint-Pierre, et une comparution à la Commission des études, le cours est maintenu parmi les cours obligatoires. L'appui de l'IREF et de sa directrice de l'époque, Jacqueline Lamothe, a été déterminant dans cette année de lutte.

Le cours que j'enseigne toujours s'est quelque peu modifié au cours des années. Les résultats des très nombreuses études en psychologie comparée des sexes y occupent encore une place centrale, nécessaire, tout comme les diverses formes de violence à l'égard des femmes, tandis que les travaux et les enjeux liés à la diversité sexuelle et de genre y prennent de plus en plus d'importance. Grande déception, par contre. Une nouvelle modification de programme vient d'être adoptée et le cours, maintenant intitulé Psychologie, sexe et genre, un titre beaucoup plus juste, devient optionnel. Comme c'est le cas dans la plupart des programmes de psychologie des grandes universités d'Amérique du nord, seuls les cours exigés par l'*American Psychological Association* seront désormais obligatoires. Les cours obligatoires seront moins nombreux, ce qui laisse plus de place aux cours optionnels. C'est la seule consolation.

Malgré cette déception, l'intérêt des étudiantes et des étudiants, qui suivent le cours en grand nombre, est évident et c'est ce qui me réjouit le plus. Et beaucoup s'affichent comme féministes. De plus en plus de thèses de doctorat en psychologie portent, en outre, sur des thématiques féministes ou abordées dans une perspective féministe. Il est clair que les jeunes d'aujourd'hui ont une ouverture, des interrogations qui étaient plutôt rares il y a une vingtaine d'années. Les universités ont une immense responsabilité envers ces jeunes. Elles doivent nourrir leurs réflexions et leur offrir des outils pour leur permettre de construire un monde plus égalitaire, plus ouvert. La vigilance de l'IREF est, néanmoins, toujours nécessaire.

PARTIE 3

Ouverture et continuité



De gauche à droite: Lyne Kurtzman, Mélissa Blais, Ariane Gibeau, Marie-Josée Saint-Pierre

La rencontre des idées et des pratiques

Lyne Kurtzman

Le thème de la rencontre des idées et des pratiques amène à faire valoir le rôle pionnier de l'UQAM et de l'IREF dans le champ spécifique des collaborations partenariales entre chercheuses et groupes féministes. C'est ce que je me propose de faire ici à l'aide de quelques jalons historiques.

Depuis plus de 40 ans, (GIERF 1976; IREF 1990), l'IREF est un cadre institutionnel qui soutient la rencontre des idées et des pratiques. Ses origines sont soudées à cette idée de rencontre entre différents milieux et différentes pratiques du féminisme.

Cette rencontre s'est traduite notamment :

- par des liens soutenus avec les groupes de femmes et le combat féministe ;
- par une volonté de maintenir une proximité et une confiance extra muros tout en développant les études féministes, à différentes échelles ;
- par la reconnaissance d'une pluralité de savoirs issus tant des milieux de pratique que des milieux universitaires.

Cette rencontre s'est organisée de manière caractéristique à l'UQAM autour d'un partenariat entre le Service aux collectivités, l'IREF et Relais-femmes, qui est géré par le Comité conjoint du Protocole UQAM/Relais-femmes, où siègent depuis 1982 des représentantes de Relais-femmes, du Service aux collectivités et de l'IREF. Ce triptyque d'instances aux ancrages différents a entretenu des liens de complémentarité et de solidarité qui ont fait en sorte que, au-delà des individus qui passent et des circonstances qui changent, la collaboration tripartite perdure, et ce malgré les secousses de légitimité scientifique et financière qui ont affecté le développement de nos organisations respectives. Cette durée dans le temps revêt pour moi une grande importance dans le développement des études féministes. Les connaissances situées qui y ont été produites au fil des années ont contribué à des renouvellements dans les pratiques collectives des groupes et dans les conditions concrètes d'existence des femmes, et des hommes. Elles ont aussi fortement influencé les débats disciplinaires et épistémologiques, les réflexions critiques sur la recherche partenariale, le financement de la recherche, sans compter qu'elles ont enrichi l'offre de cours et favorisé la relève étudiante, en lui donnant des occasions concrètes de se former à la recherche partenariale et à expérimenter un engagement citoyen sur des terrains collectifs.

Au fil du temps, cette collaboration tripartite a évolué et pris diverses formes. Il y a eu l'effervescence des débuts, les décennies 1970 et 1980 fortement marquées par des activités de formation adaptées aux besoins

des groupes réclamant de nouvelles connaissances historiques, économiques, politiques, juridiques, sociologiques ou encore linguistiques pour faire avancer les droits des femmes et leur place dans la société. Ce sont des féministes du GIERF, jeunes professeures à l'époque, (Évelyne Tardy, Jacqueline Lamothe, Ruth Rose, Christine Corbeil, Nancy Guberman, Francine Descarries, Micheline de Sève, Karen Messing, Louise Vandelac...) qui ont répondu à l'appel. Certaines ont développé des collaborations avec des groupes de femmes avant même que ne soit formalisé le Protocole UQAM/Relais-femmes en 1982. En lien avec le développement de l'UQAM, les années 1990-2000 suivent le vent de développement de la recherche, mais elles se démarquent du *mainstreaming* par une épistémologie critique où recherche et création se vivent le plus souvent dans le projet de rapports égalitaires, et d'une collaboration tournée vers le changement social. Ces années de recherches-actions féministes ont évolué à l'aune d'un modèle de démocratisation des connaissances et de leur production développé de manière originale par le Service aux collectivités. Ce modèle est aujourd'hui une source d'inspiration ailleurs au Québec, au Canada et dans la francophonie internationale. En témoignent notamment son intégration au sein du Réseau québécois en études féministes (RéQEF) qui a vu le jour en 2011 et le projet mené par Relais-femmes (2017-2020) et le Service aux collectivités de l'UQAM pour initier le développement de nouvelles alliances ailleurs dans le réseau universitaire québécois, en commençant par l'Université de Sherbrooke et l'Université Laval.

Ce modèle a ceci de particulier qu'il part des besoins et pratiques des groupes féministes et les projets, accompagnés par une professionnelle du Service aux collectivités, se mènent en étroite collaboration selon une approche de coconstruction entre chercheuses et groupes de femmes. La coconstruction des projets de recherche constitue l'ADN du modèle dès lors qu'il ne s'agit pas seulement de mener des projets de recherche en réponse aux besoins du milieu, mais aussi en apprenant des unes et des autres. Plusieurs mécanismes institutionnels fondés sur la parité de représentation ou l'équité entre chercheur.e.s et groupes sont mobilisés pour soutenir la rencontre entre les partenaires universitaires et communautaires de cultures organisationnelles différentes.

Déjà en 1993, dans un Avis demandé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), les auteures du Rapport recommandent la reproduction du modèle du Protocole UQAM/Relais-femmes pour faciliter, à travers le Canada, l'accès des groupes de femmes aux ressources universitaires et favoriser le contact des chercheuses avec la pratique et les champs d'action sociale développés par ces groupes (Christiansen-Ruffman, Descarries et Stewart, 1993). Sept années après cet Avis, en 2000, l'UQAM obtenait avec Relais-femmes une importante subvention d'infrastructure partenariale dès le premier concours du programme des Alliances de recherches universités-communautés (ARUCS) du CRSH. Francine Descarries, auteure de cette demande avec Lucie Bélanger de Relais-femmes et moi-même, a été la première chercheuse de l'IREF à se lancer dans ce type d'entreprise, frayant ainsi le chemin à la réussite d'autres demandes d'infrastructures qui soutiendront le développement des études féministes à l'UQAM, mais aussi à l'échelle du Québec, avec le Réseau québécois en études féministes.

La reconnaissance externe par des financements conséquents a permis de très nombreuses activités de mobilisation des connaissances théoriques et pratiques, certaines très inventives. Qu'il suffise de mentionner le fameux séminaire réalisé dans l'autobus menant à New-York pour la Marche mondiale des femmes de l'an 2000. Assises dans un autobus loué pour l'occasion, une cinquantaine de chercheuses, d'étudiantes et de militantes des groupes, sous la bannière «2000 bonnes raisons de penser!» (en écho au slogan officiel de la Marche 2000 bonnes raisons de marcher!) ont chaudement débattu des défis des rapports de sexes, nouvellement traversés par les approches intersectionnelles. Ces approches deviendront centrales dans les développements subséquents.

Nombreux rassemblements, en des lieux et formes variés, (colloques, recherches, publications...), se sont arrimés à des événements publics afin de sensibiliser plus largement la société québécoise et les gouvernements aux enjeux des rapports de sexe. Qu'il suffise de mentionner les grandes manifestations du

50^e anniversaire du droit de vote des femmes au Québec en 1990 qui ont permis de documenter la longue lutte qui a été nécessaire pour obtenir ce droit fondamental; le colloque de 1992, *Les bâtisseuses de la Cité* organisé à l'occasion du 350^e anniversaire de Montréal avec l'objectif de sortir de l'oubli la petite et la grande histoire de ces femmes et de revendiquer pour Jeanne Mance un statut de co-fondatrice de Montréal avec Paul Chomedey-de-Maisonneuve: sous ce même titre les Actes de ce colloque seront publiés et seront suivis par la publication de *Ces femmes qui ont bâti Montréal* qui tisse en 350 chroniques une chaîne historique de la présence des femmes à Montréal; et, enfin, la 4^e Conférence des Nations unies sur les femmes de Beijing en 1995 dans la foulée de laquelle a émergé la mise en forme d'un outil, l'analyse différenciée selon les sexes, pour mesurer l'impact des politiques gouvernementales sur les femmes et sur les hommes. On s'en voudrait de ne pas mentionner, l'immense succès des activités reliées aux 20 ans de la tuerie de Polytechnique en décembre 2009 où étaient proposées des réflexions sur le sens politique de cet attentat, ses représentations dans les médias et la culture ainsi que sur ses liens avec l'antiféminisme du passé et d'aujourd'hui. De nombreux autres événements pourraient être ajoutés à cette énumération.

Ce dynamisme collectif se remarque également à travers la programmation scientifique des événements internationaux, dont les Congrès de la recherche féministe dans la francophonie (CIRFF). D'édition en édition depuis 1996, les CIRFF déplacent de nombreuses équipes de recherche du Québec formées d'universitaires et de militantes. Relevons en particulier le CIRFF qui se déroulait à Montréal à la fin du mois d'août 2015 sous le thème *Penser, créer et agir le féminisme* qui bénéficiait d'une organisation conjointe entre le RéQEF, l'IREF et le Service aux collectivités (Protocole UQAM/Relais-femmes). L'énorme succès remporté par ce congrès sur la scène internationale n'est pas étranger à ce choix d'une triple alliance, et témoigne de la spécificité, du dynamisme et du rayonnement des études féministes qui se réalisent au Québec, et en particulier à l'UQAM. Il importe de reconnaître l'importance et la valeur ajoutée des liens institutionnels entre le Protocole UQAM/Relais-femmes, l'IREF et le RéQEF.

Après des décennies de travail en proximité, s'il nous faut célébrer cette relation pionnière qui a contribué à réduire les inégalités hommes-femmes, à changer des politiques et des représentations sexistes, homophobes et racistes, et à encourager une relève féministe, nous demeurons à l'affût de problématiques émergentes et des questions irrésolues touchant les femmes de toutes origines et conditions. Le rythme accéléré des transformations économiques et socioculturelles, la complexité des discriminations croisées de genre, de race, de classe et de sexualité vécues par les femmes, la diversité des perspectives féministes et les contestations internes qu'elles génèrent, nous imposent d'être plus que jamais créatives, de recadrer nos approches théoriques, pratiques et relationnelles, et de procéder à des analyses répétées des contextes qui produisent et reproduisent des situations d'injustice liées au pouvoir des hommes, mais aussi au pouvoir des femmes.

Références

- CHRISTIANSEN-RUFFMAN, Linda, Francine DESCARRIES et Mary Lynn STEWART (1993). *Les femmes et le travail: la recherche féministe en cours*, Ottawa: Fédération canadienne des sciences sociales, Institut canadien de recherches sur les femmes et Fédération canadienne des études humaines, 206 pages. [traduction française de *Women and Work: Feminist Research in Progress*, Ottawa: SSHRC, 1993], pp 105-108.
- DARSIGNY, Maryse, Francine DESCARRIES, Lyne KURTZMAN et Évelyne TARDY (dir.) (1994). *Ces femmes qui ont bâti Montréal: 350 ans de vie de femmes*, Montréal: Remue-ménage.
- TARDY, Évelyne, Francine DESCARRIES, Lorraine ARCHAMBAULT, Lyne KURTZMAN et Lucie PICHÉ (dir.) (1993). *Les Bâtisseuses de la Cité*, Montréal: Actes du Colloque de l'Acfas, Cahiers scientifiques de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, n° 79.

À propos des femmes et du cinéma d'animation

Marie-Josée Saint-Pierre

Étant doctorante dans le programme Études et pratiques des arts avec une concentration de 3^e cycle en études féministes, c'est à titre de membre étudiante de l'IRÉF que j'ai été invitée à participer au colloque *L'UQAM pionnière des études féministes*. Ma thèse de recherche, sous la supervision de Thérèse St-Gelais (histoire de l'art) et Louis Jacob (sociologie), porte sur l'émergence d'un cinéma d'animation féministe à l'Office national du film du Canada (1970-1979). Lors de mes études, j'ai saisi l'importance des études féministes et de ses méthodologies dans un contexte d'enseignement universitaire, spécifiquement dans la discipline des études cinématographiques et du cinéma d'animation. C'est dans ce contexte que ce texte s'écrit, en guise de témoignage et d'analyse.

S'il y a un espace mental et politique où les hommes continuent de régner, c'est bien dans le milieu du cinéma. À titre d'exemple, en mai 2018, dans le cadre du prestigieux Festival International du Film de Cannes, 82 femmes ont gravi les marches du Palais des Festivals afin de dénoncer les inégalités dans le domaine. Ces femmes symbolisent les 82 réalisatrices qui ont eu un film présenté en compétition officielle depuis l'instauration du festival en 1939, contre 1688 réalisateurs masculins. L'année suivante (2019), le festival propose un record de films en compétition réalisés par des femmes : 4 sur un total de 21. À ce jour, *La leçon de piano* (Campion, 1994) demeure l'unique film réalisé par une femme ayant reçu la Palme d'Or. Paradoxalement, Campion a dû partager ce prix avec un long-métrage réalisé par un homme : *Adieu ma concubine* (Chen, 1993).

Aux États-Unis, du côté de la réalisation de longs-métrages de fiction, uniquement quatre femmes ont été mises en nomination aux Oscar depuis les débuts¹. Ce n'est qu'en 2010 qu'une première réalisatrice remporte la statuette avec *Démoneurs* (Bigelow, 2008). Quant aux longs-métrages d'animation, sur les neuf femmes² qui ont été nommées, seulement trois³ ont remporté l'honneur de l'Oscar pour la meilleure animation, mais elles ont toujours partagé ce prix avec un ou des coréalisateurs masculins. Ces constatations ne sont pas

-
1. Il s'agit de *Pasqualino* (Lina Wertmüller, 1977), *La leçon de piano* (Jane Campion, 1994), *Traduction infidèle* (Sofia Coppola, 2003) et *Démoneurs* (Kathryn Bigelow, 2008).
 2. Il s'agit de la coréalisatrice de *Persepolis* (Marjane Satrapi, 2007), de la réalisatrice de *Kung Fu Panda II* (Jennifer Yuh Nelson, 2011), la coréalisatrice de *How to train your Dragon 2* (Bonnie Arnold, 2015), la coréalisatrice de *Frozen* (Jennifer Lee, 2010), la coréalisatrice de *Brave* (Brenda Chapman, 2012), la coréalisatrice de *Coco* (Darla K. Anderson, 2017), la coréalisatrice de *La Passion de Van Gogh* (Dorota Kobiela, 2017) et la coréalisatrice de *Parvana, une enfance en Afghanistan* (Nora Twomey, 2017).
 3. Jennifer Lee (2010), Brenda Chapman (2012) et Darla K. Anderson (2017).

banales. La reconnaissance est un facteur important pour la promotion et l'archivage des films. Les prix prestigieux font rayonner les artistes à l'international et contribuent à l'avancement de leur carrière : il semble que les femmes soient exclues de ces reconnaissances.

Malgré le fait que l'histoire du cinéma est plutôt silencieuse quant aux animatrices, elles étaient bien présentes à la réalisation. À travers les relations de pouvoir qui façonnent les discours, l'histoire du cinéma d'animation a peu ou pas documenté les assistantes, même si elles travaillent directement sur les animations et que leur apport est significatif à la construction de l'objet. Notamment, Claire Parker et Faith Hubley ont dédié toute leur carrière à l'assistantat de leur époux animateur, sans être créditées à juste niveau. À propos de sa relation de création avec son mari, Faith Hubley dit de lui : « [...] [he] made me feel very inferior. He was the senior artist and he was ten years older » (Hubley, citée dans Pilling, 1992 : 25)⁴. Dans l'histoire de l'art, nombreuses sont celles qui ont sacrifié leur travail personnel au profit de leur compagnon masculin ou fait passer la carrière de l'homme en priorité, à leur détriment personnel. Les créations des femmes (encouragées, effacées ou en collaboration avec leurs amoureux, maris ou amants) ne sont pas le territoire exclusif du cinéma d'animation. À ce titre, plusieurs artistes vivent cette situation comme Frida Khalo et Diego Riviera, Dorothea Tanning et Max Ernst, Georgia O'keefe et Alfred Stieglitz ou encore Camille Claudel et Auguste Rodin, pour n'en nommer que quelques-unes. Plusieurs femmes contribuent à l'œuvre de leur mari sans reconnaissance historique ou monétaire. Rendre l'autre invisible est l'une des caractéristiques de la domination masculine. Dans l'industrie de l'animation, on retrouve donc un rapport de classe entre les hommes et les femmes puisqu'il y a l'exploitation des femmes qui travaillent anonymement. Il n'y a aucune mesure de la valeur de la force de travail des femmes dans l'industrie du cinéma d'animation lorsqu'elle est appropriée par d'autres.

Au sein de l'Office national du film du Canada, l'exemple de la collaboration entre Norman McLaren et Evelyn Lambart témoigne du phénomène du discrédit du travail des femmes et de l'invisibilisation de leur contribution. Norman McLaren a reçu les honneurs et a été historicisé. A contrario, Lambart est anonyme. Tombée dans l'oubli, elle est de nos jours redécouverte⁵ et revalorisée par l'histoire, mais plutôt pour son apport à l'œuvre de McLaren que pour son travail personnel. En effet, Lambart a consacré la majorité des vingt-cinq premières années de sa carrière à l'assistantat de McLaren. Travaillant sur plusieurs de ses films, elle est demeurée dans l'ombre, méconnue ou quasi absente de la documentation historique⁶. À propos de sa relation avec McLaren, Evelyn Lambart se confie :

Norman had great prestige. I feel that all my life Norman's mantle has fallen a bit on me and I think people respect me mainly because I was working with him. Norman was a big figure. Everything that we created was so good and won many prizes, but working beside someone of this stature had certain disadvantages. I often felt very insignificant beside him, but he respected me very much. (Lambart, citée dans Pilling, 1992 : 32)⁷

De même, le manque de considération apporté aux œuvres réalisées par les animatrices contemporaines est une autre forme d'oppression dans un art marginal et marginalisé. En autres, Torill Kove⁸, Martine

4. Traduction de la citation originale : « [...] [il] me faisait sentir inférieure. C'était lui l'artiste d'expérience et il avait dix ans de plus que moi » (Hubley, citée dans Pilling, 1992, p. 25)

5. L'ONF a récemment produit un film sur l'animatrice : *Onze moments animés avec Evelyn Lambart* (McWilliams, 2017). Ce réalisateur a aussi créé le long-métrage *Norman McLaren : Le génie créateur* (McWilliams, 1991).

6. Elle a un crédit de coréalisatrice et de coanimatrice sur cinq courts-métrages auxquels elle a collaboré avec McLaren : *Caprices en couleurs* (McLaren et Lambart, 1949), *Rythmic* (McLaren et Lambart, 1956), *Lignes Verticales* (McLaren et Lambart, 1960), *Lignes horizontales* (McLaren et Lambart, 1962) et *Mosaïque* (McLaren et Lambart, 1965).

7. Traduction de la citation originale : « La réputation de Norman était si prestigieuse. J'ai l'impression que toute ma vie a été dédiée à assumer ses responsabilités ; je crois que les gens me respectaient principalement parce que je travaillais avec lui. Il était important. Tout ce qu'il créait était exceptionnel, il gagnait beaucoup de prix : mais travailler avec quelqu'un de cette stature avait ses désavantages. J'avais souvent l'impression d'être insignifiante à ses côtés ; mais il me respectait beaucoup. » (Lambart, citée dans Pilling, 1992, p. 32)

8. Oscar pour le meilleur court-métrage d'animation avec *Le poète danois* (Kove, 2007).

Chartrand⁹, Amanda Forbis et Wendy Tilbi¹⁰ sont des animatrices qui demeurent pratiquement inconnues du grand public, mais qui pourtant ont remporté des prix prestigieux et convoités. Cela engendre un problème majeur : le manque de modèles féminins auxquels les réalisatrices animatrices peuvent s'identifier. La remise en cause des qualités professionnelles des femmes et de leur aptitude à créer est révélatrice du double standard qui affecte la capacité des femmes à mener un film à terme. Encore de nos jours, il y a des stéréotypes sur les compétences qu'on attribue aux femmes en regard de leurs habiletés techniques à réaliser des films. Il y a aussi le fait que de faire des films, compte tenu des moyens requis et des sommes nécessaires, est pratiquement un privilège. Le poids des traditions, la conception encore très présente que ce métier est « masculin » et l'omnipotence des financiers jouent en défaveur des femmes.

À la fin des années 1960 et au début des années 1970, on assiste à un moment charnière pour la condition des femmes au Canada. La « deuxième vague » se concentre à faire reconnaître que les problèmes vécus par les femmes dans l'espace privé sont l'affaire de toute la société. Les féministes amènent de nouvelles causes dans l'espace public. La société est en pleine mutation : le rôle des femmes aussi. Une trentaine de groupes féministes se rassemblent pour exiger du gouvernement fédéral une commission d'enquête sur la condition et l'égalité des chances pour les femmes au pays. *Le Rapport Bird sur la condition des femmes au Canada* (1970) est polarisé autour de la question de la place des femmes dans la société. Le rapport conclut sur la nécessité d'améliorer le statut des femmes au Canada pour s'assurer qu'elles aient des chances égales aux hommes dans toutes les sphères de la société, un constat qui est bien dans le ton du féminisme égalitaire libéral. Or, la prégnance des stéréotypes et des préjugés sur les qualités et les capacités des femmes amenuisent leurs chances de pouvoir se réaliser professionnellement. Il n'est donc pas étonnant que des mouvements féministes se radicalisent et critiquent la société androcentrée. Les féministes radicales veulent défaire le cadre hiérarchisé de la société afin d'atteindre l'égalité et souhaitent le renversement des construits du système. L'émergence des pratiques féministes en cinéma d'animation, documentaire et fiction sont influencées par les revendications radicales des années 1970.

Au Canada, c'est une institution gouvernementale, l'ONF, qui octroie en premier la réalisation aux femmes à la fin des années 1960. Selon mes recherches, le premier film féministe réalisé à l'ONF par une femme¹¹ est : *La Beauté Même* (Monique Fortier, 1964)¹². À propos de son film, la réalisatrice dit : « J'ai réalisé un petit film sur la beauté de la femme. Je n'étais pas féministe, mais c'étaient des choses qui me préoccupaient, parce que je pensais à partir de mon propre corps » (Fortier, citée dans Daudelin, 1980 : 15). D'une durée de neuf minutes, ce film médite sur les stéréotypes de la beauté féminine et les facteurs contribuant à sa promotion. Par la mise en images du monologue intérieur d'une jeune femme, interprétée par Monique Miller, la protagoniste se questionne sur la beauté. Au commencement, elle la définit en fonction du regard de l'autre : « Je me vois sans cesse dans le regard des autres, je me vois tantôt fleur, enfant, idole, tantôt mère, servante, ensorceleuse, sorcière » (Fortier, 1964). Le film critique ensuite la manière dont la culture populaire s'approprie le corps des femmes et le fétichise pour plaire au regard de l'homme hétérosexuel : « Je me suis souvent demandé ce qui fait la beauté. Je la vois paraître et disparaître en moi selon les heures. Je voudrais la saisir, la garder tout le jour. Où est ma beauté ? Qui suis-je quand je suis loin du regard des hommes ? Depuis mon enfance je cherche à plaire. Il faut plaire. Concours de beauté tous les jours, cours de beauté à Atlantic City » (Fortier, 1964). Précurseur, le film dénonce le concours de beauté *Miss America* où de jeunes femmes défilent en robe de soirée puis en bikini. Avant-gardiste, Fortier signale le concours de beauté *Miss America* quatre années avant les militantes radicales américaines de 1968, une année charnière des mouvements féministes

9. Ours d'or du meilleur court-métrage au Festival International du Film de Berlin avec *Âme noire* (Chartrand, 2001).

10. Palme d'Or à Cannes pour le meilleur court-métrage avec *When the Day Breaks* (Forbis et Tilby, 1999).

11. Sa première réalisation est : *À l'heure de la décolonisation* (Fortier, 1962) produit par Hubert Aquin.

12. Fortier ne réalisera pas d'autres films mais consacre sa carrière au montage. Elle travaille, notamment, avec Anne-Claire Poirier, Pierre Perrault et Denis Arcand sur *Le Déclin de l'empire américain* (Arcand, 1986).

américains. Aux États-Unis, les féministes matérialistes radicales dénoncent vivement la représentation des femmes dans la culture populaire et dans les médias de masse en condamnant la marchandisation du corps et les discours de consommation qui sont véhiculés. Les femmes sont esclaves des critères de beauté. Ces féministes s'attaquent au symbole du concours de beauté *Miss America*. Le cerveau de l'opération est Carol Hanisch (2006) qui lance le célèbre slogan « Le privé est politique ! ». Shulamith Firestone¹³ milite également avec les féministes radicales lors de la dénonciation de ce concours. Les femmes noires (qui ne cadreraient pas avec les paramètres de beauté) ne peuvent y participer. Pourtant : « Black is beautiful ! »¹⁴. Les militantes créent alors les « Freedom Trash Can » dans lesquelles elles jettent des magazines (notamment *Playboy*), des gaines, des bigoudis, des brassières et autres instruments de torture au féminin. Elles critiquent le système capitaliste et couronnent une brebis pour symboliser la victorieuse *Miss America*. Le maquillage peut-il cacher les cicatrices de l'oppression des femmes ? Dans le film de Fortier, des mannequins dans les vitrines du centre-ville et des couvertures des magazines font écho à ces discours qui bombardent les femmes d'images stéréotypées auxquelles elles doivent se conformer. En questionnant son rapport à la beauté, Fortier conclut qu'elle ne peut provenir que de l'intérieur et de l'amour de soi. C'est en déplaçant le regard désirant masculin qui fétichise les femmes qu'elle propose au regard féminin de reconnaître sa propre valeur, par elle-même.

À ma connaissance, Anne Claire Poirier est la première femme à réaliser un long-métrage documentaire féministe au Québec : *De mère en fille* (Poirier, 1968)¹⁵. Effectuant des allers-retours entre les genres (documentaire, autobiographie et fiction), Poirier pose son regard sur la grossesse, l'accouchement et la maternité. Elle met en images le discours intérieur d'une femme qui attend son deuxième enfant en dévoilant ses questionnements, ses inquiétudes et ses peurs. La narration est inspirée du journal personnel de l'autrice et c'est la voix de Poirier que l'on entend. Empruntant par moments à l'esthétique de la caméra directe, Poirier se faufille dans les salles d'accouchements en documentant des naissances réelles. Ces images graphiques présentent au cinéma une réalité féminine jusque-là cachée au grand public¹⁶. Le film met aussi en images des préoccupations féministes post-accouchement. La protagoniste peine à concilier vie familiale et professionnelle : épuisée par la routine, elle s'oublie pour prendre soin des autres. Elle se sent prisonnière, écrasée sous les responsabilités et la charge mentale qu'elle est seule à porter. Malheureuse, elle est tiraillée par la culpabilité de laisser ses enfants à la garderie et sa volonté d'aller sur le marché de l'emploi. Elle s'interroge sur sa relation de couple qui a changé depuis l'arrivée de ses enfants et les désirs de son partenaire pour son corps qui n'est plus le même après ses deux grossesses. Le film de Poirier présente la réalité d'une femme qui fait écho à la vie réelle d'autres Québécoises et Canadiennes en mettant en images la réelle oppression de certaines femmes dans la maternité.

Quant à la production cinématographique dans l'industrie privée, durant la même période, les femmes demeurent les assistantes des hommes, campées dans les rôles traditionnels de scriptes, secrétaires, maquilleuses ou coiffeuses. De plus, financer des films « féministes/à propos des femmes » dans l'industrie privée

13. Shulamith Firestone est une féministe radicale, cofondatrice du groupe newyorkais *Redstockings*, autrice du très remarqué *The Dialectic of Sex: The Case for Feminist Revolution* (Firestone, 1970). Firestone veut déconstruire la société pour mieux la rebâtir : elle prône la destruction de l'organisation sociale. Firestone propose la thèse selon laquelle le « sexual class system » (Firestone, 1970) est la division sociale et économique la plus importante et constitue l'épicentre de l'oppression des femmes. Pour elle, la grossesse est barbare, donner naissance est « like shitting a pumpkin » (Firestone, 1970) et la petite enfance est la supervision d'un cauchemar. Simone de Beauvoir dit, à propos du livre de Firestone, qu'elle propose quelque chose de nouveau car elle associe la libération des femmes avec la libération des enfants (Faludi, 2013).

14. Derrière le spectacle de *Miss America*, il y a aussi des visées commerciales qui font la promotion et la vente d'une station balnéaire.

15. *La vie rêvée* (Dansereau, 1972) est le premier long-métrage de fiction féministe réalisé par une femme dans l'industrie privée au Québec mais c'est Jean-Pierre Lefebvre qui, avec *Q-bec My Love* (Lefebvre, 1970), réalise le premier film long-métrage de fiction féministe québécois.

16. Je rappelle que la majorité des hommes sont exclus de la salle d'accouchement dans les années 1960 ; les caméras y sont encore moins permises.

est, et demeure, extrêmement difficile. Même bilan du côté de la distribution de ces œuvres dont les sorties commerciales sont laborieuses et limitées. C'est en mettant en place des mesures de discriminations positives dans les années 1970 que l'ONF facilite l'accès des femmes à la réalisation.

Effectivement, c'est à l'intérieur des murs de l'ONF que tout débute pour le programme *En tant que femmes*. Les travailleuses de l'institution se sentent doublement lésées : elles n'ont pas accès à la réalisation de films et les emplois qu'on leur laisse sont assujettissants. Ces femmes souhaitent bouleverser les politiques et les structures onéfiennes régissant l'accès à la réalisation de films et à l'attribution des postes. Dans sa recherche, Blais constate un double problème au sein de l'ONF : celui de l'assistantat des femmes et, proportionnellement, de leur plus grand nombre dans certaines fonctions. Elle écrit :

[...] les femmes représentent 40% de la population globale [à l'ONF]; elles sont surreprésentées dans trois catégories (services administratifs, secrétaire et commis) qui offrent les salaires les plus bas et les possibilités d'avancement les plus faibles; elles sont sous-représentées dans un bon nombre de catégories (entre autres : agent de film, technicien, caméraman et production de films) où on les retrouve, par ailleurs, dans l'échelle salariale la plus basse, alors que les hommes sont répartis selon les divers échelons. (Blais, citée dans Carrière, 1983 : 204)

Les travailleuses onéfiennes saisissent leur chance avec la mise en place du programme Société Nouvelle/ Challenge for Change¹⁷ car : « Minoritaires en égard au pouvoir qu'elles détiennent – ou ne détiennent pas – les femmes en tant que collectivité sont un sujet de premier choix pour un programme comme Société Nouvelle » (Sans auteur, Médium Média, 1973 : 3). L'ONF n'a pas le mandat spécifique de produire des films féministes mais il doit représenter la pluralité des points de vue minoritaires au Canada. Visiblement défavorisé quant au nombre de leurs productions cinématographiques à l'ONF, le regard des femmes fait partie du point de vue minoritaire. Même si les forces semblent contradictoires quant à l'agentivité possible d'un film produit dans les limites d'un cadre institutionnel, les réalisatrices féministes utilisent le lieu du pouvoir, l'institution, pour dénoncer. Dans le département anglais, les créatrices travaillent avec le Studio D. Du côté du département français, c'est avec le programme *En tant que femmes* que les réalisatrices vont se manifester.

Au cours des trois années du projet *En tant que femmes*, six productions touchant à diverses thématiques féministes sont réalisées. La perte d'identité à travers le mariage et la maternité est explorée dans *Souris, tu m'inquiètes* (Danis, 1973). Les garderies d'État et la volonté de collectivisation des services sont questionnées dans *À qui appartient ce gage ?* (Blackburn *et al.*, 1973). Les relations complexes que les femmes entretiennent avec les hommes sont inspectées dans *J'me marie, j'me marie pas* (Dansereau, 1973). L'identité des femmes et leur place sur le marché du travail sont analysées dans *Les filles du Roy* (Poirier, 1974). L'adolescence au féminin est documentée dans *Les filles, c'est pas pareil* (Girard, 1974). Puis, la contraception et l'avortement sont discutés dans *Le temps de l'avant* (Poirier, 1975). Cette série va déranger. Les propos choquent. Les cinéastes entrent dans les maisons et braquent leurs caméras sur l'intime.

Du côté de la programmation anglaise, le Studio D est fondé en 1974 sous l'initiative de Kathleen Shannon. Cette unité de production féministe du studio anglais a été active jusqu'en 1996. La liste serait trop exhaustive

17. Au sein de l'ONF, le gouvernement canadien met en place le programme Société Nouvelle/ Challenge for Change dont le triple objectif est d'accorder aux gens des marges la chance de s'exprimer à travers le cinéma. Premièrement, cette initiative veut permettre l'expression des cultures minoritaires avec le septième art. Deuxièmement, le programme veut diffuser les connaissances des communautés minoritaires auprès de la population et des instances décisionnelles. Troisièmement, ces films vont recueillir des informations précieuses chez les minorités afin de mieux comprendre leurs réalités, leurs visions et leurs défis. Le programme mise sur le fait que les gens sont en mesure d'identifier leurs problèmes et d'y trouver des solutions. L'ONF met ses ressources audiovisuelles à la disposition de la population canadienne appartenant à une culture minoritaire. Le gouvernement canadien encourage ainsi l'expression artistique des minorités pour offrir une alternative aux représentations traditionnelles dans le cinéma national. « Société Nouvelle devient dès son origine un des rares projets cinématographiques dans le monde à appuyer ouvertement et officiellement le changement social » (Carrière, 1984b : 24). Présenter le problème de la pauvreté au Canada est l'un des enjeux majeurs du programme. Par ricochet, cette initiative favorise directement l'émergence d'autrices onéfiennes et de leur pratique féministe dans la réalisation puisque la vision des femmes est minoritaire.

pour être détaillée ici mais je mentionne deux productions féministes percutantes : *Some American Feminists* (Brossard *et al.*, 1977) et *Not a Love Story: A Film about Pornography* (Sherr-Klein, 1981). À ma connaissance, le Studio D est une unité de production cinématographique unique au monde : c'est la seule cellule de création filmique féministe financée par une institution étatique¹⁸.

Même si, à l'époque, les détracteurs de l'ONF voient en ces mesures de discrimination positive de l'opportunisme politique contribuant à la légitimation de l'institution, il n'en demeure pas moins que les réalisatrices profitent un peu partout des retombées de l'Année internationale de la femme (1975) et de la Commission Bird. Malheureusement, la pérennité des mesures n'est pas assurée dans le temps puisque ces programmes de discrimination positives sont de nos jours abolis. En tant que femmes n'a duré que trois ans (1973-1975) et le Studio D a été fermé en 1994. Si l'ONF a su ouvrir ses portes à la réalisation par des femmes et à la production d'une cinématographie au discours féministe, ces mesures de discriminations positives furent éphémères¹⁹.

Il est essentiel de souligner que plusieurs autres raisons ont favorisé la promotion des femmes à la réalisation de films dont l'accès plus grand à l'éducation, ce qui a permis aux femmes d'exercer de nouveaux métiers; les pressions exercées par divers groupes féministes, ce qui a favorisé leur professionnalisation dans des métiers dits « non traditionnels »; les revendications radicales sur la division sexuelle du travail et les revendications matérialistes sur l'oppression des classes. Cependant, cette accession à la réalisation de films demeure limitée puisque « dans ce contexte, l'accès à la fin des années 1960, [il n'y a qu'un] petit nombre de femmes très scolarisées à la réalisation de films au Québec » (Carrière, 1981 : 48). Ce phénomène n'est pas exclusif à la réalisation cinématographique : l'avancement de la condition des femmes touche souvent un groupe privilégié restreint.

Si des employées onéfiennes se sont réunies pour créer des unités de productions féministes avec le programme *En tant que femmes* et au sein du Studio D, je n'ai pas observé de phénomène similaire dans les départements d'animation français et anglais. Je n'ai recensé aucune manifestation ou regroupement collectif de femmes à l'animation revendiquant d'avoir accès à la réalisation de films. Dès la fin des années 1960, sous l'égide de René Jodoin, trois femmes parviennent à la réalisation de films au sein du studio francophone. En 1969, Viviane Elnécavé signe *Notre jeunesse en auto-sport* (Elnécavé, 1969) puis Francine Desbiens et Michèle Pauzé se joignent à Pierre Hébert et Yves Leduc pour coréaliser *Le corbeau et le renard* (Desbiens *et al.*, 1969). Quant au département d'animation anglais, des animatrices réalisent également des films à la fin des années 1960. Eva Szasz crée *Cosmic Zoom* (Szasz, 1968) qui illustre le trajet animé du microcosme de l'atome d'une cellule humaine jusqu'à l'immensité de l'univers. Également, Rhoda Leyer signe *Little Red Riding Hood* (Leyer, 1969), une animation qui réinterprète le célèbre conte de Perrault. Bozenna Heczko crée *Pictures Out of My Life* (Heczko, 1973), un film inspiré des dessins et des souvenirs de l'artiste inuite Pitseolak.

Au début des années 1970, plusieurs autres femmes accèdent à la réalisation de films et la majorité d'entre elles sont d'abord formées à titre de stagiaires ou d'assistantes sur les productions des autres, car il est impossible à cette époque d'étudier à Montréal le cinéma d'animation. Habituellement, les premières réalisatrices à qui l'on confie un projet d'animation sont assignées à la création de films éducatifs. Evelyn Lambart crée des cartes géographiques avec *La carte impossible* (Lambart, 1947). Clorinda Warny travaille sur les

18. Pas très loin, à la même époque, il y aura le centre Vidéographe, le Groupe Intervention Vidéo et Vidéo Femmes (anciennement nommé La femme et le film et fondé en 1973 par Helen Doyle, Nicole Giguère et Hélène Roy). Vidéo Femmes est « un centre de production et de diffusion / animation de vidéos réalisés par / pour les femmes. [...] C'est un "collectif féministe d'intervention vidéo". [...] Notre choix de vidéo comme moyen d'expression et de communication a été arrêté de façon claire et définitive dès la fondation officielle de notre centre. » (Giguère et Pérusse, 1980 : 35) En effet, la vidéo est une forme d'expression souple et moins coûteuse que le cinéma, ce qui en fait un outil d'intervention privilégié et plus accessible pour les femmes qui y « voyait là un outil privilégié d'intervention sociale. » (Giguère et Pérusse, 1980 : 35)

19. Ce n'est qu'en 2016 que l'ONF s'est fixé l'objectif d'atteindre la parité au niveau de la création entre les hommes et les femmes.

mathématiques avec *Multiplication 1* (Warny, 1972), *Multiplication 2* (Warny, 1972) et *Multiplication 3* (Warny, 1973). Quant à Francine Desbiens, elle est assignée à la gamme chromatique des couleurs dans *Les Bibites de Chromagnon* (Desbiens, 1971).

Outre Lambart qui se dévoue plus d'une vingtaine d'années à la carrière de McLaren, Francine Desbiens assiste Bretislav Pojar à la création de *Balablok* (Pojar, réal. 1972) et *E* (Pojar, 1981). Suzanne Gervais aide Co Hoedeman sur le film *Tchou-Tchou* (Hoedeman, 1972). Cependant, il serait faux de croire que le phénomène de l'assistantat est unidirectionnellement masculin/féminin. Plusieurs animatrices ont été appuyées par d'autres animatrices. Notamment Clorinda Warny qui a été assistée par Lina Gagnon et Suzanne Gervais avec *Premiers jours* (Warny, 1980). Ainsi, il serait faux d'affirmer que l'assistantat onéfien est l'affaire de femmes au service des hommes. Cependant, je n'ai pas relevé le phénomène inverse, c'est-à-dire des hommes qui assistent les animatrices.

J'ai aussi constaté que la grande majorité des animatrices, à l'époque, sont recrutées par le biais de productions à faible coût. Notamment la série *Poets on Films* qui a donné une première chance à plusieurs d'entre elles. Ces coréalisations sont des interprétations visuelles de poèmes d'auteurs canadiens. Parmi les recrues : Bozenna Heczko, Elisabeth Lewis, Janet Perlman et Gayle Thomas sur *Poets on Film No.1* (Heczko et al., 1977) ; Joyce Borenstein, Janet Perlman et Véronika Soul sur *Poets on Film No.2* (Borenstein et al., 1977) ainsi que Francoise Hartmann sur *Poets on Film No.3* (Doucet et Hartmann, 1977). Ce qu'il faut comprendre entre ces lignes, c'est que sur les dix cinéastes d'animation travaillant sur cette série à très faible coût de production, huit sont des femmes et deux sont des hommes (Sheldon Cohen et Robert Doucet).

Pour la sélection du corpus de ma thèse, je me suis questionnée sur les catégories qui traduisent la nature et la dynamique d'ensemble des pratiques de l'époque. J'ai retenu la thématique de l'espace privé et de l'espace public comme sujet transversal de mon corpus. J'ai sélectionné six œuvres qui me semblent révélatrices en exprimant clairement que la division des genres entraîne la hiérarchisation sociale. Trois films sont issus du programme de production française et les trois autres du programme de production anglaise. Si les féministes de la « deuxième vague » ont milité pour mettre en lumière les préoccupations de l'espace privé, les animatrices-réalisatrices de la première section de mon corpus le font avec les films *Petit Bonheur* (Warny, 1972), *The Spring and Fall of Nina Polanski* (Hutton et Roy, 1974) et *La Ménagère* (Bennett, 1975). Quant aux préoccupations dans la sphère publique, elles sont illustrées avec *Token Gesture* (Lanctôt, 1975), *Interview* (Leaf et Soul, 1976) et *Cogne-Dur* (Daudelin et al., 1978).

De nos jours, les films créés par des femmes sont de plus en plus nombreux et partout dans les médias retentissent les trompettes de la parité à la réalisation cinématographique. Depuis plus d'une douzaine d'années, le collectif des Réalisatrices Équitables (RÉ) milite pour conscientiser et dénoncer la disparité de genre dans la production culturelle au Québec. Notamment, elles publient plusieurs études²⁰ et leurs constats sont préoccupants. RÉ remarque une disparité étonnante entre le nombre de femmes dans les institutions d'enseignement versus leur réelle présence sur le marché de l'emploi : si elles sont étudiantes de 43 à 60 %, elles ne représentent que 31 % des membres de l'Association des réalisateurs et des réalisatrices du Québec (AARQ). Les rapports de genre dans les cohortes ne reflètent donc pas les réalités sur le marché du travail. Que se passe-t-il entre l'obtention du diplôme et l'entrée sur le marché du travail ?

Selon moi, continuer l'implantation des mesures de discriminations positives, c'est essentiel : non seulement à l'ONF, mais au sein de tous les organismes de financement de productions cinématographiques comme la SODEC et Téléfilm Canada pour favoriser l'émergence d'une nouvelle vague de productions

20. Notamment : *Encore Pionnières. Parcours des réalisatrices québécoises en long-métrage de fiction* (Lupien et al., 2011) ; *La Place des réalisatrices dans le financement public du cinéma et de la télévision, mise à jour des statistiques* (Descarries et al., 2012) ; *L'avant et l'arrière de l'écran. L'influence du sexe des cinéastes sur la représentation des hommes et des femmes dans le cinéma québécois récent* (Lupien et al., 2013) et *La place des créatrices dans les postes clés de création de la culture au Québec* (Réalisatrices Équitables, 2016).

réalisées par des femmes. Il faut mentionner qu'il y a une certaine résistance dans le milieu quant aux mesures paritaires, car lorsqu'on investit dans la diversité, les cinéastes d'expérience ont l'impression de faire les frais de ces mesures et d'être victimes d'âgisme.

À la fin du mois de juillet 2019, le groupe des Réalisatrices Équitables a fait une sortie dans les médias, car elles estimaient que les organismes subventionnaires abusent en prétendant que 50 % des œuvres financées sont réalisées par des femmes et en utilisant des formules qui alimentent l'illusion que la parité est pratiquement chose faite. Elles reprochent aux institutions de financement public l'utilisation de termes comme « presque », « quasi » ou « près de la moitié des projets retenus » à titre de synonymes de parité quand, dans les faits, les femmes atteignent le tiers et non la moitié des sources de financement. Sans négliger les efforts pour atteindre la parité, il reste encore beaucoup de chemin à faire. Selon les chiffres compilés par RÉ, pour l'année 2017-2018 de Téléfilm, seulement 28 % des 73 millions de dollars répartis parmi les longs-métrages de fiction sont allés à des réalisatrices. Il faut se méfier des statistiques. Les femmes sont plus souvent nombreuses dans les films à petits budgets, comme par exemple dans la création du cinéma documentaire, synonyme de pauvreté.

Les solutions officielles et temporaires de l'ONF à un problème difficile ont démontré leur efficacité dans les années 1970 : les films féministes critiques ont eu un effet sur la société, car ils ont su rejoindre la population (spécialement les femmes isolées) en amenant les problèmes vécus par les femmes dans la sphère privée vers l'espace public. Donc, plus que de rassembler les femmes, ces productions les conscientisent, car les discours s'intéressent spécifiquement aux enjeux qui les touchent (avortement, marché de l'emploi, système de garderies, etc.). L'ONF est à la fois l'instrument de la lutte et le lieu de la lutte, car l'institution favorise la circulation de la parole des femmes. L'animation, dans sa particulière complicité avec le monde imaginaire, offre la possibilité aux réalisatrices de s'affranchir plus facilement des conventions narratives qui contraignent la représentation des femmes. Les créatrices peuvent mettre en images la pluralité de la vie des femmes et leurs expériences quotidiennes, brisant ainsi les représentations essentialistes des figures féminines au cinéma. En élargissant ses pratiques culturelles pour y intégrer la pensée féministe, l'animation institutionnelle de l'ONF est porteuse de nouvelles représentations par et pour les femmes. Cette programmation féministe intègre donc le social dans le culturel avec sa production et sa diffusion de films d'animations personnels et novateurs. Cette mobilisation féministe génère une nouvelle esthétique animée et contribue au changement social. Rendre compte de l'expérience quotidienne de la vie des femmes avec les outils du cinéma est une chance unique de revisiter l'histoire sous l'angle du féminisme et de comprendre les réalités et les défis de la société.

Références

- BLAIS, D. (1983). Des Femmes à l'Office national du film, dans L. CARRIÈRE (dir.), *Femmes et cinéma québécois*, Montréal : Boréal Express, p. 201-207.
- CARRIÈRE, L. (1988). *Les films d'animation à l'O.N.F. (1950-1984) et la protestation sociale* (thèse de doctorat inédite). Université McGill, Montréal, Canada.
- _____. (1984a). Et si on changeait la vie ? (animation ONF : 1968-1984). *Les dossiers de la cinémathèque*, 1 (14), 42-47. Consulté à l'adresse <http://collections.cinematheque.qc.ca/en/articles/et-si-on-changeait-la-vie-animation-onf-1968-1984/>
- _____. (1984b). 25 ans plus tard : Où êtes-vous donc ? *Les dossiers de la cinémathèque*, 2 (14), 20-47. Consulté à l'adresse <http://collections.cinematheque.qc.ca/articles/25-ans-plus-tard-ou-etes-vous-donc/>
- CARRIÈRE, L. (dir.). (1983a). *Femmes et cinéma québécois*, Montréal : Boréal Express.

- CARRIÈRE, L. (1983b). *La Série de Films Société Nouvelle dans un Québec en Changement (1969-1979)* (mémoire de maîtrise inédit). Université du Québec à Montréal.
- _____. (1981). À propos des films faits par des femmes au Québec. *Les dossiers de la cinémathèque*, 1 (11), 44-51. Consulté à l'adresse <http://collections.cinematheque.qc.ca/en/articles/a-propos-des-films-faits-par-des-femmes-au-quebec/>
- DAUDELIN, R. (1980). Attention... cinéastes au travail! *Les dossiers de la cinémathèque*, (6) 7-17. Consulté à l'adresse: <http://collections.cinematheque.qc.ca/articles/attention-cineastes-au-travail/>
- FALUDI, S. (2013). Death of a revolutionary. *The New Yorker*. Consulté à l'adresse: <https://www.newyorker.com/magazine/2013/04/15/death-of-a-revolutionary>
- FIRESTONE, S. [1970] (2003). *The Dialectic of Sex: The Case for Feminist Revolution*, New York: Straus and Giroux edition.
- GIGUÈRE, N. et PÉRUSSE, M. (1980). Vidéo Femmes. *Les dossiers de la cinémathèque*, (6) 35-36. Consulté à l'adresse <http://collections.cinematheque.qc.ca/articles/paroles-et-variationa/video-femmes/>
- HANISCH, Carol (2006). *The Personal is Political*. Disponible en ligne: <http://www.carolhanisch.org/CHwritings/PIP.html>
- LUPIEN, A., DESCARRIES, F. et RÉALISATRICES ÉQUITABLES (2013). *L'avant et l'arrière de l'écran. L'influence du sexe des cinéastes sur la représentation des hommes et des femmes dans le cinéma québécois récent*, Montréal: Réalisatrices Équitables.
- PILLING, J. (1992). *Women and Animation: A Compendium*, Suffolk: St Edmundsbury Press Ltd.
- RÉALISATRICES ÉQUITABLES (2016). *La place des créatrices dans les postes clés de création de la culture au Québec*, Montréal: Réalisatrices Équitables.

Publications gouvernementales

- GOUVERNEMENT DU CANADA. (1970). *Report of the Royal Commission on the Status of Women in Canada*. Consulté à l'adresse: <http://publications.gc.ca/site/eng/9.699583/publication.html>
- (SANS AUTEUR) (1973). Qui sont les femmes qui travaillent à l'ONF? *Médium Média*, 2, 11.

L'histoire et la transmission des idées féministes à l'Université: maintenir le fil

Ariane Gibeau

Diplômée de la maîtrise (2012) et du doctorat (2018) en études littéraires avec concentration en études féministes, j'ai profité tout au long de mon cheminement universitaire des nombreuses potentialités qu'offre l'IREF à ses étudiant.e.s: j'ai publié mes premiers travaux dans les collections « Tremplin » et « Agora » des Cahiers de l'IREF, j'ai été récompensée d'une bourse du fonds Anita-Caron au début de mes études doctorales et j'ai obtenu, alors que j'amorçais la rédaction de ma thèse, ma première expérience d'enseignement universitaire en animant le cours *FEM1000 – Introduction à la pensée féministe*. Ces liens, nombreux et enrichissants avec l'Institut, ont largement contribué à construire ma posture de chercheuse et d'enseignante féministe. Aujourd'hui chargée de cours, je reste très attachée à sa mission.

Un colloque et une publication réunissant des professeures, des professionnelles et des chercheuses de générations différentes engagent à réfléchir à la transmission des savoirs féministes. Être la fois étudiante et enseignante à l'IREF a orienté ma façon de questionner les notions d'héritage et de filiation: j'ai été (et je suis encore) à la fois receveuse et passeuse. Dans « Un héritage sans testament », Françoise Collin souligne que la filiation féministe est « un art de tenir le fil et de casser le fil » (Collin, 2014: 96). En balayant du revers de la main les discours pessimistes selon lesquels les jeunes femmes¹ ne seraient plus aussi féministes que leurs aînées et rejetteraient l'héritage militant des années 1970, elle affirme qu'il n'appartient pas aux plus vieilles de choisir ce qui fera l'objet d'un legs aux plus jeunes; c'est plutôt à la génération héritière de choisir, de trier, de s'approprier « ce qui dans cet héritage [l']intéresse » (Collin, 2014: 95). Les langages, les démarches et les motifs de lutte sont continuellement appelés à se transformer, ce qui est non pas un revers, mais un grand gain pour les féminismes. C'est ce fil tendu, celui qu'on choisit de maintenir parfois, de rompre d'autres fois, qui conduit mes recherches en littérature et se trouve au cœur de mon enseignement. C'est ce fil que je souhaite suivre ici.

Dans mes travaux de recherche, je tente de créer des ponts entre la littérature contemporaine et les œuvres du passé, afin de montrer comment celles-ci influencent les féminismes actuels. Qu'est-ce qui se transmet d'une œuvre à l'autre? D'une époque à l'autre? Qu'est-ce qui, au contraire, s'est perdu en cours de route, pour le pire parfois, mais surtout pour le meilleur? Voilà des questions qui alimentent tout mon travail. Lectrice de Christine de Pizan, de Virginia Woolf et d'Alice Walker, j'ai rapidement été en contact avec les théories

1. J'entends ici le terme « femme » dans son acception la plus inclusive: est femme qui s'identifie comme femme.

nous enseignant que l'affiliation à des figures artistiques pionnières constitue un geste féministe important : ces trois penseuses nous disent, chacune à sa façon, chacune à son époque, que pour accéder à la légitimité et à la reconnaissance, il est nécessaire pour les écrivaines et artistes du présent de reconnaître le travail des écrivaines et artistes d'autrefois, et de lire les œuvres *ensemble*, dans une sorte de solidarité intergénérationnelle. Comme plusieurs autres chercheuses en littérature, je suis convaincue que la transformation de nos imaginaires passe notamment par une meilleure compréhension de l'histoire littéraire des femmes et des groupes minorisés : encore aujourd'hui, même si la situation a évolué de manière fulgurante, les écrivaines, tout particulièrement les écrivain.e.s racisé.e.s et/ou LGBTQIA2S+, souffrent d'un traitement médiatique parfois réducteur, gagnent moins de prix et sont moins enseignées que les écrivains cisgenres blancs². Il importe donc de proposer des généalogies foisonnantes afin de construire des récits cohérents où des œuvres diversifiées sont enfin mises en valeur.

Dans le cadre de ma thèse de doctorat, je me suis intéressée à la mise en fiction de la colère dans la littérature des femmes au Québec : il s'agissait de comprendre comment la colère, émotion subversive et fondatrice pour les féminismes, investit des textes littéraires. Comment les écrivaines québécoises explorent-elles les stéréotypes (hystérie, perte de raison, etc.) associés à l'expression de la colère ? Quelles stratégies narratives utilisent-elles pour représenter la démesure, le débordement, voire la violence que suppose une manifestation de colère ? Quelles sont les sources et les cibles de la colère dans leurs œuvres ? Soucieuse de lier la colère à la question de la filiation, j'ai étudié un corpus diachronique et exploré plusieurs époques. La recherche universitaire engage souvent à devenir spécialiste d'une période, d'une décennie ou d'une génération, plutôt qu'à saisir des phénomènes sur la longue durée. De mon côté, j'ai choisi, malgré tous les risques d'une telle structure, de proposer une analyse à rebours de la colère, de l'œuvre contemporaine de Catherine Mavrikakis à celle, pionnière, de Laure Conan. A priori, tout éloigne *Fleurs de crachat* (2005) et *Angéline de Montbrun* (1882), romans publiés à près de 125 ans d'écart. Mais au lieu de chercher les ruptures et les transformations au fil du temps, qui sont évidemment nombreuses et qu'il est inutile de gommer, j'ai voulu saisir les continuités : qu'est-ce qui revient dans les manières de mettre la colère en fiction ? Existe-t-il des stratégies narratives, utilisées par les autrices, qui traversent les époques ? D'abord, une telle remontée dans le temps m'a permis de constater que la colère est présente depuis toujours dans la fiction des femmes au Québec. Ensuite, j'ai pu observer que, malgré les transformations, les sources et les cibles de la colère n'ont pas beaucoup changé depuis la fin du 19^e siècle. D'une part, l'une des grandes sources demeure la sexualité ou l'identité sexuelle et de genre, contrainte ou traumatique : dans plusieurs textes contemporains comme dans plusieurs textes du passé, les flambées de colère des personnages féminins sont provoquées par différents types de violences sexuelles. D'autre part, l'une des grandes cibles demeure le corps des femmes elles-mêmes : on remarque, à lire des œuvres d'époques différentes, que les personnages féminins retournent souvent leur colère contre elles-mêmes, en se dévalorisant, en se mutilant, voire en se suicidant. Ce constat mérite tout particulièrement l'attention pour ce qu'il dit de la production littéraire contemporaine : malgré les avancées féministes, exprimer de la colère constituerait encore aujourd'hui une menace pour les femmes. Le travail sur la filiation est alors fondamental pour penser les mobilisations contemporaines : en dévoilant les récurrences, il permet d'identifier les luttes à mener. Si les femmes de la fiction sont toujours aussi en colère, parfois jusqu'à s'auto-anéantir, c'est peut-être parce que certaines choses doivent encore changer... Se mettre en colère, c'est

2. Voir notamment les travaux de Lori Saint-Martin sur le traitement qualitatif des écrivaines dans les pages culturelles de grands journaux comme *Le Devoir* ou *Le Monde* (« Le devoir d'équité », *Le Devoir*, 29 décembre 2016 [en ligne], <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/487983/egalite-des-sexes-le-devoir-d-equite>), de Nicolas Longtin-Martel sur les prix littéraires au Québec (« Répartition femmes/hommes des prix littéraires francophones au Québec », *Biscuit de fortune*, 2017 [en ligne], <https://biscuitsdefortune.com/2017/10/21/repartition-femmeshommes-des-prix-litteraires-francophones-au-quebec/>) et du Comité Égalité hommes-femmes de l'UNEQ sur la place des femmes dans le champ littéraire actuel (« Quelle place pour les femmes dans le champ littéraire et le monde du livre au Québec », rapport réalisé par Charlotte Comtois sous la direction d'Isabelle Boisclair, novembre 2019, [en ligne] https://www.uneq.qc.ca/wp-content/uploads/2019/11/Rapport_Egalite%CC%81-hommesfemmes_novembre2019.pdf).

chercher à affirmer ses droits et sa subjectivité lorsqu'une injustice ou une offense a été commise : de toute évidence, pour de nombreuses personnes, parvenir à cette affirmation constitue encore un immense défi.

Cette façon d'entrevoir la recherche universitaire (saisir des phénomènes dans le temps, comprendre ce qui se transforme ou revient) m'a permis de me positionner en tant qu'enseignante. À titre de chargée de cours, j'essaie de consacrer le plus d'espace possible à l'histoire des mobilisations féministes. Le FEM1000 me donne l'occasion d'explorer toujours plus de mouvements, de pensées et de prises de position méconnues des étudiant.e.s. Je considère d'ailleurs que je pourrais accorder encore plus d'espace aux textes du passé dans mes cours : à l'heure actuelle, il n'existe aucun cours obligatoire entièrement consacré à l'histoire des féminismes à l'IREF. Or, le FEM1000, dont l'un des objectifs est d'aborder l'histoire des luttes, constitue le cours idéal pour proposer un récit des pensées et des mobilisations à travers le temps et développer la conscience historique des étudiant.e.s³. Bien sûr, il y a parfois chez les étudiant.e.s un désir de contourner certains textes, puisque certaines idées véhiculées par les autrices ne sont plus en phase avec les luttes actuelles. Cet inconfort doit être, je crois, réinvesti et assumé : l'histoire des féminismes est un terrain souvent miné, parsemé de ratés, d'exclusions et de violences, mais il m'apparaît nécessaire de faire de ce terrain un espace de dialogue et d'action. Il s'agit alors non pas de glorifier le récit du passé, ni de le corriger à tout prix, mais, suivant Clare Hemmings, de voir l'histoire des féminismes « as a series of ongoing contests and relationships rather than a process of imagined linear displacement »⁴. Les textes historiques doivent être étudiés à la lumière de leurs avancées, de la modernité de leurs enjeux et de leur pertinence pour les féminismes contemporains, mais aussi de leurs limites et des rapports de pouvoir qu'ils reproduisent. Retracer les généalogies des pensées féministes, c'est précisément retourner aux angles morts pour les connaître, les dépasser et les combattre. Ainsi, je ne cesserai pas de lire Mary Wollstonecraft ou Olympe de Gouges avec mes étudiant.e.s. Mais je crois que cet enseignement doit absolument aller de pair avec une discussion sur le rapport problématique des féministes ouest européennes, puis nord-américaines, aux mouvements de colonisation et aux systèmes esclavagistes. Comme le mentionnait récemment Françoise Vergès dans *Un féminisme décolonial*, le siècle des Lumières, si important pour le développement des pensées féministes « occidentales », a aussi vu une hausse marquée de la traite des esclaves africain.e.s, ce que plusieurs penseuses blanches de l'époque passent sous silence dans leurs textes ou commentent de manière sentimentaliste, voire pleine de pitié (Vergès, 2019 : 46). Il m'apparaît nécessaire de conjuguer l'analyse des avancées et des progrès avec celle des failles et des violences. C'est précisément là qu'une riche transmission des savoirs est possible.

Plus encore, je souhaite favoriser l'étude de textes et de pensées historiques inclusives et axées sur diverses expériences de minorisation. Il s'agit d'un immense défi puisque la plupart des manuels d'histoire des féminismes sont presque entièrement centrés sur l'expérience des femmes blanches privilégiées, mais il revient aux enseignant.e.s de le relever, une session à la fois, et d'aller au-delà de leurs propres savoirs. Il est primordial que les étudiant.e.s sachent que si le mot intersectionnalité a été forgé au tournant des années 1990 (voir Crenshaw, 1989), les prises de parole et les mobilisations cherchant à faire dialoguer les expériences résultant de systèmes d'oppression multiples sont quant à elles bien plus anciennes. Et ne pas les aborder en classe, c'est contribuer à les marginaliser davantage. Il convient ainsi selon moi de tordre au maximum le concept de « vagues féministes ». S'il constitue a priori un outil intéressant pour faire l'histoire des mobilisations féministes, le récit par vagues pose également d'immenses problèmes, comme l'ont déjà relevé plusieurs

3. Qui plus est, la taille des groupes a pour effet de créer de grandes disparités dans les connaissances de chaque personne inscrite : certain.e.s étudiant.e.s commencent leur formation en ayant déjà eu de nombreux contacts avec les théories féministes et concepts de base, d'autres, non. Ces contacts concernant la plupart du temps des théories et notions contemporaines, l'enseignement de l'histoire des mobilisations et pensées féministes peut constituer une stratégie efficace (parmi d'autres) pour mettre à niveau les connaissances de toutes les personnes inscrites et assurer entre elles une certaine équité.

4. Clare Hemmings, « Telling Feminist Stories », *Feminist Theory*, vol. 6, n° 2, 2005, p. 131. [...] les féminismes « comme une série de revendications et de relations en cours plutôt qu'un processus linéaire de déplacement irréaliste ».

féministes. En fusionnant marqueurs temporels et marqueurs idéologiques, les vagues créent un schéma plus ou moins rigide où les revendications d'une époque peuvent paraître homogènes. Par exemple, de manière caricaturale, toutes les féministes de la première vague ne revendiqueraient que le droit de vote. Or, «parfois, la vérité historique se trouve dans le désordre des faits et des tendances» (Dumont, 2005: 62) : la volonté de constituer un schéma a pour effet d'invisibiliser d'autres tendances, d'autres motifs de lutte, en plus de camoufler les dérives. Dans mon enseignement, je souhaite aborder la place conflictuelle qu'ont occupé les militantes d'origine indienne dans les luttes pour le suffrage en Grande-Bretagne au début du 20^e siècle. Comme l'a notamment montré Sumita Mukherjee, les militantes blanches les ont reléguées au statut de symbole de l'impérialisme britannique :

[Indian suffragettes] were used then to show support for the British, largely "white" campaign, and to represent the size of the empire, rather than to reflect on any way on the diversity of the British population at the time⁵. / [Les suffragettes indiennes] ont alors été utilisées pour soutenir la campagne britannique, largement «blanche», et représenter la grandeur de l'Empire et non pour réfléchir peu importe la manière sur la diversité de sa population à l'époque.

Je souhaite tenir compte des riches mobilisations des afro-féministes au 19^e siècle et au tournant du 20^e siècle. Au-delà du célèbre discours «Ain't I a woman» de Sojourner Truth, il y a beaucoup à dire sur les prises de position de Maria Stewart qui a défendu, au début du 19^e siècle, le droit à l'éducation des petites filles racisées, ou encore sur les textes journalistiques anti-lynchage d'Ida B Wells, qui ont mené, bien avant Rosa Parks, au boycott des transports en commun dans quelques villes du Sud des États-Unis. Je souhaite m'intéresser avec mes étudiant.e.s à l'œuvre de Lucy Schwob et Suzanne Malherbe, alias Claude Cahun et Marcel Moore, qui, à travers la photo et l'écriture, ont, dès le premier tiers du 20^e siècle, joué avec les identités de genre. Il y a près de 100 ans, dans *Aveux non avenues*, Claude Cahun a offert une formidable conceptualisation des identités non binaires en disant aspirer au « neutre », « seul genre qui [lui] convienne toujours » (Cahun, 2011: 69). En étudiant la naissance du féminisme au Québec, je souhaite parler de Marie Gérin-Lajoie et d'Idola St-Jean, mais aussi aborder la fondation, en 1902, du Colored Women's Club of Montreal. Toutes ces prises de parole et d'action laissées en marge façonent elles aussi notre manière d'être féministes. C'est en construisant des généalogies plurielles, diversifiées, que nous parviendrons à tenir le fil plutôt qu'à le casser.

Références

- CAHUN, Claude (2011 [1930]). *Aveux non avenues*, Paris : Mille et une nuits.
- COLLIN, Françoise (2014). « Un héritage sans testament », *Anthologie québécoise 1977-2000*, Montréal : Éditions du remue-ménage.
- CRENSHAW, Kimberlé (1989). « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics », University of Chicago Legal Forum.
- DUMONT, Micheline (2005). « Réfléchir sur le féminisme du troisième millénaire », dans Maria NENGEH MENSAH (dir.), *Dialogues sur la troisième vague féministe*, Montréal : Éditions du remue-ménage, p. 59-73.
- HEMMINGS, Clare (2005). « Telling Feminist Stories », *Feminist Theory*, vol. 6, n° 2, p. 115-139.
- MUKHERJEE, Sumita (2017). « Diversity and the British Female Suffrage Movement », Fawcett Society, [en ligne], <https://www.fawcettsociety.org.uk/blog/diversity-british-female-suffrage-movement>.

5. Sumita Mukherjee (2017) et voir également *Indian Suffragettes: Female Identities and Transnational Networks*, Londres, Oxford University Press, 2018.

PIZAN, Christine de (2011 [1930]). *La Cité des dames*, traduit de l'ancien français par Thérèse MOREAU et Éric HICKS, Paris: Stock.

VERGÈS, Françoise (2019). *Un féminisme décolonial*, Paris: La fabrique.

WALKER, Alice (1983). *In Search of Our Mothers' Gardens*, San Diego: Harcourt.

WOOLF, Virginia (1992 [1929]). *Une chambre à soi*, traduit de l'anglais par Clara Malraux, Paris: 10/18.

À propos des autrices

Rachel Chagnon est professeure au Département des sciences juridiques de l'UQAM. Elle a été directrice de l'IREF de 2014 à 2020.

Line Chamberland est professeure retraitée du Département de sexologie de l'UQAM et a été titulaire de la Chaire de recherche sur l'homophobie.

Yolande Cohen est professeure au Département d'histoire de l'UQAM. Elle participe aux activités de l'IREF depuis sa création.

Christine Corbeil est professeure retraitée de l'École de travail social de l'UQAM. Elle a été coordonnatrice de la recherche à l'IREF en 2000-2002 et sa directrice de 2001 à 2006.

Louise Cossette est professeure au Département de psychologie de l'UQAM. Elle a été coordonnatrice de l'enseignement de 1998 à 2001 et directrice de l'unité de programmes de l'IREF en 2015-2018.

Francine Descarries est professeure au Département de sociologie de l'UQAM et co-directrice du Réseau québécois en études féministes. Elle est membre fondatrice de l'IREF et y a été coordonnatrice de la recherche à deux reprises : en 1991-1992 et en 2007-2011.

Micheline De Sève est professeure retraitée du Département de science politique de l'UQAM. Elle a été coordonnatrice de l'enseignement en 1991-1994 puis directrice de l'IREF de 1998 à 2001.

Caroline Désy est agente de recherche et de planification à l'IREF. Formée en sociologie politique, elle a publié sur les mouvements sociaux, l'analyse de discours de presse et les années trente.

Ariane Gibeau est stagiaire postdoctorale au Département de français de l'Université d'Ottawa et chargée de cours à l'Institut de recherches et d'études féministes de l'UQAM. Elle poursuit des recherches sur l'écriture des femmes des années 1950 au Québec. *ET MAINTENANT LA TERRE TREMBLE. La colère et l'écriture des*

femmes au Québec, ouvrage issu de sa thèse de doctorat, paraîtra en 2021 aux Presses de l'Université de Montréal.

Lyne Kurtzman est agente de développement au Service aux collectivités de l'UQAM et responsable du Protocole UQAM/Relais-femmes. Elle a aussi été responsable du développement de la recherche à l'IREF de 2005 à 2009.

Karen Messing est professeure émérite du Département des sciences biologiques et du CINBIOSE, UQAM. Elle fut l'une des fondatrices du Groupe interdisciplinaire d'études sur la condition des femmes (GIERF), prédécesseur de l'IREF.

Ruth Rose est professeure associée au Département des sciences économiques de l'UQAM. Elle fut l'une des fondatrices du Groupe interdisciplinaire d'études sur la condition des femmes (GIERF), prédécesseur de l'IREF. Elle a aussi participé à la mise sur pieds du Protocole UQAM/Relais-femmes du Service aux collectivités de l'UQAM.

Marie-Josée Saint-Pierre a soutenu avec succès sa thèse de doctorat en histoire de l'art (avec concentration en études féministes) en décembre 2020 et est professeure à l'École de design de l'Université Laval.

Thérèse St-Gelais est professeure au Département d'histoire de l'art de l'UQAM. Après des mandats comme coordonnatrice de l'enseignement, puis à la direction de l'unité de programmes, elle est directrice de l'IREF depuis juin 2020.